JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié par la
Cie DE PUBLICITE RURALE Ltée

DIRECTEUR: J.-N. Ponton
REDACTEUR: Firmin Létourneau

Le sol est notre plus grande force

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

Rédaction et Administration:
3, RUE NOTRE-DAME EST,
Montréal

Téléphone: Main 2651

Abonnement: 1 an, $1.00; 3 ans, $2.50; Montréal et pays étrangers, $0.50 de plus par année.

Tirage Certifié par l'A. B. C.

VOLUME 11 — No 46 | MONTREAL, 18 NOVEMBRE 1926 | CINQ SOUS LE NUMERO

Sur le Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

La deuxième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec vient de prendre fin. Comme la première réunion, où prit naissance l'U. C. C., et la deuxième dans laquelle s'affirmèrent, pour la première fois, les cultivateurs de cette province, celle-ci fut un solennel événement agricole, qui a rempli les coeurs des plus belles espérances.

Il n'y a plus à douter de la survivance de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, car nous avons le témoignage de la plus haute autorité de l'Eglise en cette province, Monseigneur l'Archevêque Rouleau, et de tous les hommes de bien qui se sont associés à cette fête, pour attester la nécessité absolue de cette union et sa solidité parfaite.

De plus, les délégués ont donné une preuve patente de leur détermination à rester fidèles à la constitution de leur association et à se dépenser sans compter pour son développement.

Cette dernière réunion est aussi un hommage non équivoque aux artisans de la première heure. Nous nous joignons bien volontiers à tous ceux qui ont chanté les bienfaits de l'association pour exprimer notre reconnaissance à ses fondateurs.

* * *

Toutefois, le *Bulletin des Agriculteurs* se trouve, maintenant, vis-a-vis de l'Union, dans une situation nouvelle. Autrefois, il lui donnait son concours en exerçant ses activités au sein même de l'association; à l'avenir, il l'aidera en exerçant ses activités en dehors.

Ce changement dans notre situation est le résultat de l'attitude extrêmement hostile du ministre de l'agriculture, M. Caron, envers le *Bulletin des Agriculteurs*.

M. Caron, l'an dernier et cette année encore, — cette fois il parlait comme premier ministre de la province — a montré le *Bulletin des Agriculteurs*, c'est-à-dire, son directeur, ses rédacteurs et ses correspondants, comme un organisme dangereux qu'il faut à tout prix démolir. Après avoir fait du journal lui-même et de tous ceux qui y correspondent des objets de répulsion, il s'est appliqué à prouver que le *Bulletin des Agriculteurs* était l'organe officiel de l'U. C. C.

Il avait bien pour l'arrêter dans cette manoeuvre politique les déclarations du directeur même du *Bulletin des Agriculteurs* et celles du président de l'Union Catholique des Cultivateurs, M. Barré, à l'effet que les deux étaient absolument indépendants l'un de l'autre; il les foula au pied et maintint, pendant une heure au delà, la fausseté qu'était son assertion que le *Bulletin des Agriculteurs* était l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Par respect pour l'autorité qu'il représentait, l'assemblée, bien qu'elle protestât à plusieurs reprises contre les attaques injustifiées de M. Caron contre le *Bulletin*, le toléra.

Il reste cependant que M. Caron est le ministre de l'agriculture et qu'il détient un pouvoir considérable. Afin de l'empêcher d'exercer ce pouvoir contre l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec, en s'abritant derrière le *Bulletin des Agriculteurs*, j'ai décidé de séparer complètement le journal de l'association. C'était un sacrifice; je n'ai pas hésité à le faire pour le plus grand bien de l'Union. Tant que les puissances occultes qui s'opposent à l'épanouissement complet des initiatives individuelles des éléments ruraux n'auront pas été démasquées, il faudra que nous et tous les autres qui comprenons le problème agricole et qui désirons coopérer à sa solution, fassent de tels sacrifices.

Nous avons cependant pour notre part l'extrême plaisir de remettre dans les mains des cultivateurs eux-mêmes une association pleine de vie, qui cadre parfaitement avec les idéaux des cultivateurs et qui repose sur les principes sains de l'organisation professionnelle appliqués pour le plus grand bien de la société.

A partir d'aujourd'hui, nous serons donc plus libres que jamais. Je déclare immédiatement à nos adversaires que nous ne cesserons pas la lutte; bien au contraire, nous allons la faire plus ardente que jamais. Ce ne sera ni les menaces de la MAIN NOIRE, ni la PRISON des administrateurs de la Coopérative, ni les DECLARATIONS EXTRAVAGANTES du ministre de l'agriculture qui nous empêcheront de poursuivre notre but.

Nous restons avec nos mêmes convictions sur l'organisation agricole. Nos moyens d'action se trouvent étendus par la nouvelle situation dans laquelle nous nous trouvons. Notre *CREDO* est le même que celui — permettez-moi de le dire — que nous avons couché nous-mêmes dans les constitutions de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec. Et nous entendons rester fidèles à ce *CREDO*, et nous entendons faire tout l'apostolat possible pour le faire accepter par tous les cultivateurs de la province de Québec.

* * *

Quant à la forme que prendra la lutte future, nous serons bientôt en état de l'exposer, car nous nous mettons immédiatement en communication avec les têtes dirigeantes des campagnes pour décider avec elles des mesures à prendre pour donner à l'agriculture la puissance dont elle a besoin pour effectuer son développement normal. Nous invitons, ici même, tous les agriculteurs d'esprit public à nous exprimer leur opinion en cette matière. Il est temps que nous prenions des moyens efficaces pour retenir à la terre ses fils et pour arrêter l'exode désastreux des nôtres vers les Etats-Unis.

Pour cela, il ne faut rien moins que le concours de tous les cultivateurs éclairés et comme ils m'ont loyalement promis leur concours, je les invite à me le donner sous cette forme.

J'invite aussi les cultivateurs à écrire souvent dans notre journal. Ce sont eux qui connaissent leurs problèmes. Qu'ils les exposent au public et ils auront tôt fait de rallier à leur cause toutes les bonnes volontés.

Avec l'influence toujours grandissante de leur association professionnelle, avec l'appui des journaux indépendants de cette province et notamment du *Bulletin des Agriculteurs*, la cause agricole sera servie comme elle le mérite et notre agriculture et la race canadienne-française vivront alors des jours de bonheur et de prospérité.

J.-N. PONTON

Hiérarchie sociale

Pour un Canadien français, catholique, l'ordre hiérarchique dans la société veut que l'on fasse passer, avant les juges même, et à plus forte raison avant un ministre, la première autorité religieuse. Ce n'est pas cependant ce qui se fait au **Soleil** quand il s'agit, d'un côté du distingué archevêque de la province de Québec et de l'autre, de M. Caron. Bien que dans une réunion, le vénérable archevêque adresse la parole le premier, avec toute la dignité qu'on lui connait et que M. Caron adresse la parole en second lieu, le **Soleil**, faisant rapport de cette réunion s'exprime ainsi: **"L'honorable ministre de l'agriculture et Sa Grandeur Mgr Rouleau adressent la parole aux hommes du sol — M. Caron reproche à l'Union de le vilipender dans son bulletin officiel, sans aucune raison fondée — Mgr l'Archevêque conseille la pratique de la justice et de la charité."**

Au deuxième plan, l'Eglise! Voilà la leçon qui se dégage de la composition de ce titre du **Soleil**.

UN APPEL

Cultivateurs, vous avez maintenant à votre service un journal libre, libre comme le petit oiseau dans l'air!

Servez-vous-en!

Il est entièrement à votre disposition!

Lui seul, et vous qui vous en servirez, serez responsables de ce qu'il publiera, devant les hommes et devant Dieu!

Il faut augmenter notre circulation.

La valeur d'une armée ne se mesure pas uniquement au nombre des soldats qui la composent; je le sais bien. Mais, 50,000 soldats courageux sont, vous l'admettrez avec moi, plus puissants que 20,000 seulement.

Si vous voulez continuer la lutte, commencez par augmenter le nombre de votre effectif militaire.

J'ai tellement confiance en nos amis — ils sont si sincères et si généreux — que je ne crains pas de prédire que d'ici quelque temps, le "Bulletin des Agriculteurs" aura l'un des plus forts tirages des journaux des districts ruraux de la province de Québec.

D'avance je vous remercie de votre intelligente et bienveillante coopération. J.-N. P.

L'affaire Thibodeau

L'affaire Thibodeau étajt palpitante d'intérêt à la "Convention". A chaque pas j'entendais cette phrase prononcée à mi-voix: "Eh! l'affaire Thibodeau, comment ça va?"

Dans son discours du soir, M. le ministre a déclaré qu'il avait dans sa poche une rétractation de M. Thibodeau. Le lendemain, je reçus une copie de cette rétractation que M. Thibodeau demande de publier.

Comme je savais que M. Thibodeau était allé à Québec, j'ai voulu me procurer des précisions avant de publier cette lettre, car, je suis bien obligé de le dire, j'ai de M. Thibodeau un affidavit assermenté, signé de sa main et de celle d'un de ses coparoissiens, à l'effet que les paroles rapportées par lui sont absolument exactes. Je ne suis pas pour faire à Monsieur Thibodeau l'injure de publier une lettre contraire à son affidavit sans savoir bien de quoi il s'agit.

L'influence!.....?

J'ai déjà commencé à me renseigner; à mon retour à Montréal, j'ai télégraphié à M. Thibodeau, ceci:

Montréal, 12 novembre 1926.

M. Elzéar Thibodeau,
Saint-Gédéon de Beauce, Qué.

Veuillez télégraphier immédiatement qui vous a fait venir à Québec.

J.-N. PONTON.

* * *

Le 13 novembre, je recevais la réponse suivante:

St-Georges, Bce. Qué, 2 P.M. nov 13.

J.-N. Ponton,
Montréal.

Message reçu. C'est Lucien Dupuis, agent de la Coopérative, et Lambert qui m'ont descendu à Québec. Si possible dans quelques jours je vous donnerai toutes les explications par écrit complètes de cette affaire.

Elzéar THIBODEAU.

Or, il arrive que M. Lucien Dupuis, comme vous le voyez, est l'agent de la Coopérative, et que M. Lambert est l'homme qui était en cause dans la lettre de M. Thibodeau. M. Lambert est un employé du gouvernement, inspecteur de beurreries et fromageries. Ce sont ces deux messieurs qui **"m'ont descendu à Québec"**, notez bien l'expression, "m'ont descendu à Québec", dit M. Thibodeau.

Avant de publier la rétractation de M. Thibodeau, il me reste à savoir qui M. Thibodeau a rencontré à Québec. Quand je pourrai l'affirmer le public verra alors, avec moi, où est la bonne foi!

Quant à la lettre publiée dans le **Bulletin de la Ferme**, lettre que l'on dit venir d'un cultivateur de Saint-Fabien, mais qui ne porte pas de signature, et dans laquelle on lit ce qui suit: "M. Ponton pourrait retirer M. Thibodeau de là tout seul, sans qu'il lui en coûte un sou; il n'aurait qu'à se rétracter," je demande le nom de l'auteur!

Je n'ai rien à retirer; je ne suis pas le demandeur, je suis le défendeur. Je veux que justice soit rendue.

La lettre de M. Thibodeau a été ubliée arce qu'elle avait un caractère d'intérêt général et qu'elle contenait deux faits indiscutables. Nous n'en changerons la teneur que quand nous saurons qu'il y va encore de l'intérêt général. Nous n'humilierons pas Thibodeau pour excuser les sottises des personnes qui sont prêtes à jeter les gens en prison pour maintenir leur position!

L'affaire Thibodeau est donc close d'ici à ce que les renseignements demandés nous aient été fournis, d'ici à ce que le public connaisse le nom de celui qui a fait venir M. Thibodeau à Québec.

Que mes lecteurs soient bien certains que j'ai, en cette affaire, un dossier tel qu'ils seront renversés quand je le leur exposerai.

En terminant, me permettrait-on deux questions: 1o Comment se fait-il que les administrateurs de la Coopérative soient aujourd'hui disposés à accepter une rétractation de M. Thibodeau après avoir pris sur eux de demander de le faire jeter n prison, sans même avoir communiqué avec lui.

2o Comment se fait-il que M. Caron avait dans sa poche la rétractation de M. Thibodeau, alors que c'est aux administrateurs de la Coopérative qu'elle a été adressée?

Le discours de M. Caron

L'on trouvera ailleurs, dans le présent numéro, de copieux extraits du discours de M. Caron à l'assemblée annuelle de l'Union catholique des cultivateurs. Comme je ne me suis pas donné la peine d'y répondre, je ne me donnerai pas non plus le mal de le commenter. Tous les intéressés savent parfaitement à quoi s'en tenir sur ces déclarations de M. Caron. Ils le savent d'autant mieux que c'est au moins la centième fois que M. Caron les leur impose. Les protestations de l'assemblée suffisent à faire comprendre à M. Caron qu'il était dans l'erreur, et je le laisse volontiers sous le coup des protestations de cette assemblée.

Pour les prochaines élections

Afin de lui permettre de toucher du doigt toutes les faiblisses de l'agriculture, nous allons faire à notre ministre de l'agriculture, M. Joseph-Edouard Caron, les suggestions suivantes:

1o Qu'il abandonne le comté des iles de la Madeleine, où la principale industrie est la pêche;

2o Qu'il revienne dans son comté agricole de l'Islet où les électeurs lui ont autrefois refusé leur suffrage. Qu'il s'empare de ce comté maintenant qu'il a été au ministère de l'agriculture depuis 17 ans!

Si le comté de l'Islet ne veut pas lui donner la convention, qu'il aille dans le comté de Richmond, comté essentiellement agricole et représenté actuellement par un entrepreneur de pompes funèbres! Il y a 100 à parier contre 1 que les libéraux du comté de Richmond lui donneront la convention.

Alors nous aurons conscience, au moins, d'avoir un ministre de l'agriculture qui représente un comté agricole!

Le lac Saint-Jean

J'invite mes lecteurs à donner une attention toute spéciale à la partie du rapport de l'assemblée annuelle qui a trait à la question du lac Saint-Jean. Tous les cultivateurs devraient pétitionner le gouvernement en faveur de ces pauvres malheureux chassés de leurs domaines. Le droit de propriété est ici en jeu. Comme celui de la liberté de parole, il faut faire comprendre à qui de droit que nous entendons qu'il soit respecté.

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U.C.C. de Québec

1200 délégués -- Hommage de l'Eglise aux travailleurs du sol--Etude du problème agricole par les cultivateurs eux-mêmes -- Triomphe de l'agriculture.

Au mois de décembre 1924, le R. P. Joseph-Papin Archambault, s.j., écrivait, dans "La Vie Nouvelle":

"Le 1er et le 2 octobre dernier, le vaste manège militaire de Québec présentait un spectacle que n'oublieront pas de sitôt ceux qui eurent la bonne fortune de le contempler."

Ce que le R. P. Archambault a dit du congrès des cultivateurs de 1924, nous pourrions le dire de la deuxième assemblée annuelle de l'Union catholique des cultivateurs.

Le 10 et 11 courant, en effet, la vaste salle de l'Académie commerciale de Québec présentait un beau spectacle.

Sur l'estrade, un président qui a continué à faire l'étonnement de tout le monde: M. Laurent Barré; devant lui, plus de 1200 cultivateurs venus de toutes les parties de la province pour étudier leurs propres problèmes; au-dessus des têtes, un drapeau, celui de l'Union.

Devant ce spectacle, on n'a pu s'empêcher de répéter: l'Union est née et elle vivra!

Faisons, de cette deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C., un rapport aussi fidèle que possible.

Mercredi, 10 novembre

Séance de l'avant-midi

Cette première journée d'étude commença par une messe célébrée à la basilique par M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général de l'Union. Mgr E.-C. Laflamme, curé de cette paroisse, prononça le sermon de circonstance.

Sermon de Mgr Laflamme

ALLOCUTION AUX CONGRESSISTES DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC—MESSE A LA BASILIQUE, LE MERCREDI, 10 NOVEMBRE 1926.

Qui operatur terram suam satiabitur panibus... Vir fidelis multum laudabitur.

Celui qui cultive sa terre sera rassasié de pains... L'homme fidèle sera comblé de bénédictions.

Livre de Proverbes, XXVIII, 19 et 20.

Mes frères,

Vous avez tenu à venir, cette année, pour implorer les bénédictions du ciel sur vos délibérations, adorer le Seigneur dans ce vénérable temple de Notre-Dame, au coeur même de la paroisse du premier cultivateur de la Nouvelle-France, l'immortel Hébert, l'ancêtre de cette grande famille des laboureurs canadiens-français, que Mgr Paul-Eugène Roy appelait en 1908 "la noblesse de la charrue". Soyez-en félicités et remerciés.

Soyez-en félicités, car nulle enceinte sacrée, me semble-t-il, ne pouvait mieux convenir à cet hommage collectif des enfants du sol canadien, à cette imposante manifestation de foi de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec. C'est à deux pas d'ici, en effet, que la charrue du courageux Hébert traça le premier sillon qui devait donner à la colonie naissante sa première gerbe de blé, le premier pain de chez nous. Agenouillés aujourd'hui tout près de ce premier sillon creusé en terre de Nouvelle-Ecosse, ne sentez-vous pas votre foi plus vive et votre courage plus fort? N'élèverez-vous pas votre coeur avec plus de confiance vers le souverain Maitre de la terre et du ciel, vers Celui qui, de sa main toute-puissante, féconde le sol et fait croître la moisson? L'action de grâces du grand grand aïeul, se continuant par ses fils de la huitième génération, ici-même, dans la première église paroissiale du Canada, ne sera-t-elle pas particulièrement agréable au Créateur?

Soyez aussi remerciés d'avoir ainsi, en groupant les membres de votre belle association dans notre chère et vénérable église, donné à nos paroissiens, comme à tous les citoyens de Québec, un noble exemple de foi et de fidélité religieuse.

Nul homme, après le prêtre, ne vit plus près de Dieu que l'agriculteur. Accoutumé dès son enfance à contempler le ciel, autant pour y chercher protection que pour tâcher d'y découvrir le secret du lendemain dont dépend parfois le sort de toute une moisson, le cultivateur apprend vite à lire au grand livre de la nature. Levé avec le soleil, il ne cesse de le suivre dans son mouvement et de marcher dans sa lumière; sa journée est la sienne. Dans le rayonnement de ce roi des astres, il voit, pour ainsi dire, à chacun de ses pas, naitre la vie: il voit sortir du grain qu'il a jeté lui-même en terre, la frêle tige qui se couronnera demain de l'épi d'or, bientôt frôment de l'homme sur la table de famille et pain des anges sur l'autel du Seigneur. De cette terre en apparence morte, la vie ne cesse de jaillir, et c'est la vie seule qui y produit la vie, car pour faire le moindre brin d'herbe, il faut une graine, si petite soit-elle. C'est la démonstration constante, sous les yeux mêmes du cultivateur, de l'existence nécessaire d'un Etre suprême, première source de vie de tous les êtres vivants.

Quand l'agriculteur quitte des yeux le sillon où sa main vient de jeter à grandes volés la semence de vie, c'est le spectacle de la nature qui ravit son admiration. Monts et vallées, forêts et rivières, larges horizons, paysages variés aux gracieux contours, nappe d'azur sans limites, c'est partout la splendeur de la création — telle que le bon Dieu l'a faite — qui lui apparait dans toute sa beauté. Et, dans nos bonnes campagnes si profondément chrétiennes, quand le soleil, baignant de lumière les vallons et les prés, annonce le milieu du jour à l'homme penché sur la charrue train, scandant parfois la cadence du clocher paroissial éveille tout naturellement en son âme le sentiment de la prière et de la reconnaissance; à cette minute bénie, l'homme des champs se sent encore plus près du Créateur. Bientôt, réconforté, il a repris le dur labeur avec plus de courage et d'entrain, candant parfois la cadence de ses pas dans le sillon de quelques pieux cantique ou de quelque vieille chanson du terroir. Et, lorsque, à la tombée du jour, le soleil déclinait l'invité à finir avec lui sa course, le laboureur fatigué bénit encore une fois le Seigneur d'avoir ainsi sagement ordonné la journée de travail, pour le plus grand bien de l'homme: très sage ordonnance que louait le saint roi David, qui fut berger avant d'être chef de nation, quand il disait à Dieu, dans son langage inspiré: *Ordinatione tua perseverat dies.* (Ps. 118).

Voilà donc, mes Frères, le beau titre de noblesse de la profession d'agriculteur: son contact intime, journalier, avec l'oeuvre grandiose du Créateur.

Mais cette noble profession rapproche encore le cultivateur de Dieu par sa nécessaire dépendance des phénomènes de la nature et son besoin toujours urgent de la protection du souverain Maitre. Alors que l'homme des professions libérales et l'ouvrier peuvent travailler et gagner leur pain en tout temps, ou à peu près, le laboureur, lui, doit attendre les sourires d'un beau ciel pour cultiver sa terre. Aussi, on le voit souvent lever des yeux chargés d'inquiétude vers le firmament, vers cette voûte azurée d'où lui viennent la lumière et la chaleur, mais d'où tombe aussi parfois la grêle dévastatrice, quand ce n'est pas l'ouragan qui en descend en trombes mortelles. Le métier d'agriculteur est donc rempli d'incertitudes et assez souvent d'angoisses. La pluie elle-même, pourtant si bienfaisante, la pluie que le laboureur appelle de ses voeux, peut amener la ruine à ce même laboureur si elle dure seulement vingt-quatre heures de trop. Le champ du cultivateur peut donc recevoir tous les jours du ciel la vie ou la mort. Et c'est pourquoi l'agriculteur sent chaque jour, plus que l'homme des villes, le besoin urgent de la protection de Dieu: c'est pourquoi il implore les bénédictions de l'Eglise sur ses graines de semence, et sur ses champs eux-mêmes.

La belle noblesse de la profession de l'agriculteur provient donc de ce que celui-ci a besoin dans son oeuvre de la collaboration immédiate de Dieu: de ce qu'il est pour ainsi parler l'associé du Créateur dans le travail qui fait de la terre la grande nourricière des hommes.

Avec cette aide de Dieu qu'il demande pour obtenir la fécondité de son travail et pour en diminuer les risques, il sent aussi le besoin de s'assurer le concours de ses frères.

Voilà précisément, mes bien chers amis, le but de votre association, qui eut l'honneur d'être approuvée par le cardinal Bégin et d'être bénie par Notre Saint Père le Pape Pie XI. Elle veut, lisons-nous dans ses constitutions, "substituer à la faiblesse individuelle la force de l'union"; elle a été organisée, disent encore vos statuts, "non dans un but de guerre de classe, mais afin de procurer aux cultivateurs les avantages qu'apportent aux autres classes de la société leurs associations professionnelles"; elle se fait gloire de "porter le signe de notre foi et d'être basée sur les enseignements de nos pasteurs; elle a son "aumônier général" et ses "aumôniers des cercles locaux"; bref, elle mérite bien son titre d'Union *catholique* des Cultivateurs de la Province de Québec."

Combien vous avez eu raison, mes Frères, fidèles en cela à nos meilleures traditions, de mettre sous la protection de l'Eglise votre noble profession d'agriculteur. L'agriculture, en effet, doit être nécessairement à la base de tout progrès économique qui veut durer, comme elle est une assise puissante de la stabilité sociale. Au milieu des fluctuations incessantes de l'industrie un peu fiévreuse d'aujourd'hui, la terre demeure, comme elle l'était hier, comme elle l'était aux premiers âges du monde, la mère nourricière de l'humanité. Que la charrue soit tirée par des chevaux ou par des machines, qu'elle creuse son sillon plus lentement ou plus vite, c'est encore la charrue qui ouvre la terre au grain de vie, c'est toujours l'agriculture qui donne aux enfants des hommes le pain quotidien, c'est elle qui reste et qui doit rester l'industrie fondamentale. Et ses développements ne pourront toujours que favoriser le progrès moral de la société.

Elle est en effet l'un des meilleurs éléments de l'ordre social: par la permanence que la terre assure au bien paternel, elle fixe la famille et en garantit la survivance; par le travail rude, viril, courageux, qu'elle demande pour donner ses fruits, elle devient presque aussi chère au laboureur que son foyer lui-même; par sa fécondité quasi inépuisable et par la variété de ses produits, elle acquiert vite une telle valeur, quand elle est traitée comme elle le mérite, qu'elle empêche facilement celui qui a le bonheur de la posséder d'être ébloui par le mirage dangereux du socialisme. Les cultivateurs ne sont jamais pressés, en effet, de partager leur terre avec les agitateurs révolutionnaires. Même en Russie, de nos jours, dans ce malheureux pays où règne encore le chaos social, c'est chez l'homme de la terre, c'est chez le laboureur, que se dessine énergiquement, à cette heure même, le mouvement de réaction salutaire qui finira peut-être, Dieu aidant, par mettre fin aux barbares excès du communisme. C'est pourquoi les ennemis de la société, non seulement en Russie, mais un peu partout dans le monde, travaillent aujourd'hui de toutes leurs forces à gagner l'homme des champs à leur système destructeur, certains de jeter à bas l'un des plus puissants remparts de l'ordre social le jour où ils auraient amené le cultivateur à répudier le droit de propriété.

Mais, mes Frères, sans sortir de notre histoire, pourtant exempte jusqu'ici des horreurs du communisme, ne trouvons-nous pas la base même de notre conservation nationale et sociale? Au lendemain de la conquête, dans les jours pénibles de la reconstruction, où tant d'institutions précieuses paraissaient menacées de périr, la terre possédée par nos pères n'est-elle pas restée l'assise inébranlable de la paroisse cette imprenable forteresse catholique et française? N'est-ce pas alors cette bonne terre nourricière qui, avec la religion, nous a sûrement préservés de l'éparpillement fatal? Solidement attachés au sol fécondé de leurs sueurs et de leurs sacrifices, nos ancêtres, pareils à ces robustes érables de notre pays, n'ont-ils pas défié l'orage? Par leur tenace attachement, n'ont-ils pas fini par vaincre le vainqueur lui-même, dans les luttes pacifiques de la colonisation? Dans cette épopée de la terre, la hache et la charrue canadiennes, n'ont-ils pas accompli maints prodiges de conquête, ouvrant partout la route au triomphe de la Croix. *Cruce et aratro!* C'est bien en effet, mes Frères, par la Croix et par la charrue que notre peuple a été sauvé de la ruine: et Mgr David Gosselin avait raison de dire, à l'Université Laval, en 1908, lors de la remise de la médaille des Anciennes Familles aux possesseurs du bien paternel deux fois séculaire: "Si les 60,000 Jean Rivard de 1760 avaient, eux aussi, repassé l'océan en même temps que le drapeau français, l'histoire du peuple canadien ne serait plus que de l'histoire ancienne". Ils sont restés pour continuer vaillamment, patiemment, les labours commencés à l'ombre de la Croix: et il nous est bien permis de leur appliquer aujourd'hui les belles paroles du saint roi David: *Et seminaverunt agros et fecerunt fructum nativitatis*: et ils ont semé des champs et recueilli des fruits abondants (Ps. CVI, v. 37).

A vous, mes bien chers Frères, qui êtes les fidèles descendants de ces valeureux pionniers de la terre natale, je suis heureux de souhaiter, en terminant, la plus cordiale bienvenue dans cette vénérable église, vrai berceau de la patrie canadienne. Au milieu de vos rudes labeurs, encouragez-vous en pensant que la terre que vous cultivez a été, pour ainsi dire, "consacrée par les labeurs, les souffrances, les vertus et les mérites des nombreuses générations qui vous l'ont gardée". Continuez de marcher vaillamment les pas dans les pas des ancêtres, inviolablement fidèles aux traditions de foi et d'honneur qu'ils vous ont léguée. Ne vous laissez point distraire de votre sain et bienfaisant travail par les appels passionnés du luxe, de l'intempérance et de la cupidité. N'oubliez jamais que si c'est votre main qui plante et qui arrose, c'est le Dieu tout-puissant qui fait lever la moisson: *Deus autem incrementum dedit.* Gardez cette belle droiture et cette robuste simplicité de la foi qui ont rendu vos pères invincibles: et ainsi, après avoir reçu avec reconnaissance de la main du Souverain Maître pendant votre vie, le pain quotidien dont vous aurez jeté en terre la semence bénie par l'Eglise, vous irez récolter, au ciel, la moisson de gloire qui est promise aux fidèles enfants de Dieu. Ainsi soit-il.

(*Suite à la page 2*)

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C.

(Suite de la 1ère page)

Après la messe, les délégués, en un défilé magnifique, se rendirent à l'hôtel de ville où S. H. le maire Martin leur souhaita la bienvenue.

S. H. le maire Martin

Il me fait plaisir de vous recevoir, ce matin. J'ai rarement vu la salle du conseil aussi bien remplie. Il me fait plaisir, comme maire de Québec, de la plus ancienne ville française du Canada, de venir, dans l'enceinte même de notre salle du conseil de ville, saluer les dignes représentants de la classe agricole.

Nous ne serions pas dignes de notre belle devise provinciale, "Je me souviens", si nous pouvions, un seul instant, oublier les innombrables bienfaits accomplis depuis trois siècles par les artisans du sol national.

Si nous sommes fiers, et à juste titre, de nos grandes institutions patriotiques et nationales dont la mission est de garder intacte dans nos coeurs le patrimoine sacré de nos pères, nous devons davantage garder une éternelle reconnaissance envers les humbles et les forts qui, malgré les épreuves sans nombre dont ils furent parfois abreuvés, surent maintenir la fierté de la race, donner aux générations futures une grande leçon, celle du devoir accompli, et ne pas rougir de manier de leurs mains solides les mancherons de la charrue qui fournit au peuple tout entier le pain de chaque jour.

A vous tous, j'offre la plus cordiale bienvenue. Puissent vos délibérations remporter le plus légitime succès et puissiez-vous garder toujours pour le vieux Québec la même sympathie, la même inaltérable amitié qu'elle a sans cesse déployée envers les nobles artisans de notre sol canadien.

Je suis fier de souhaiter la plus cordiale bienvenue à une délégation aussi imposante que celle des cultivateurs, membres de l'U. C. C.

J'ai souvent occasion de souhaiter la bienvenue à des délégations; mais s'il en est une qu'il me fait plaisir de recevoir, c'est bien celle de l'Union Catholique des Cultivateurs."

M. Barré, en des termes appropriés, remercia S. H. le maire.

Les congressistes se rendirent ensuite à l'Académie commerciale. Après l'inscription et l'identification des délégués officiels, M. Barré, président, ouvrit l'assemblée.

M. Barré

C'est l'ouverture de notre deuxième assemblée annuelle qui me rappelle la belle réunion que nous avons tenue, dans cette même ville, à l'automne de 1924. Je vous remercie d'être venus aussi nombreux. Cela représente des sacrifices. Un membre de l'Union m'a dit qu'il avait franchi 700 milles. Pensons un peu à ce que cela représente de fatigue et de sacrifices pour venir assister à une réunion de cultivateurs. C'est donc dire que ces réunions ne sont pas inutiles, qu'elles répondent à un besoin. C'est dire aussi que quand nous avons lancé ce mouvement agricole dans la province de Québec, nous avons lancé une chose à son temps, peut-être un peu après le temps qu'elle aurait dû venir. L'Union est née, a grandi, elle est notre chose à nous, les cultivateurs, et c'est pour discuter les questions qui vous intéressent, qui intéressent la classe agricole de la province de Québec d'une façon générale ou de certaines parties de la province que vous êtes ici aujourd'hui. Ces questions, vous allez les discuter vous-même; pour moi, je n'ai qu'une chose à faire, je l'ai dit l'an dernier à Montréal, et je le répète: je suis votre serviteur, et le rôle d'un bon serviteur consiste à exécuter les ordres de celui qui est son maître, à une condition, bien entendu, que les ordres ne soient pas contraires aux dictées de sa conscience. C'est vous dire que sur toutes les questions, c'est votre opinion à vous les cultivateurs de la province qui devra prévaloir sur la mienne et que quand vous prendrez une décision, je ne protesterai pas, je n'exprimerai même pas mon opinion, je prendrai la vôtre. Le seul droit que je me réserve, c'est de signaler parfois les dangers que peuvent amener certaines expressions d'opinion. Je crois que la chose sera bien comprise. Le fait qu'une résolution sera proposée ici, adoptée par l'assemblée, ne voudra pas dire qu'elle sera de mon goût, conforme à mes opinions personnelles. Pour ma part, j'essaierai d'être un président aussi impartial que possible. Il faut bien quelqu'un pour donner un peu de direction aux délibérations; j'essaierai de donner la meilleure direction possible. J'ai le droit aussi de vous demander que chacun fasse sa part. Cultivateurs qui êtes ici, rappelez-vous que c'est l'assemblée de l'Union et que les délégués de l'Union doivent être les porte-paroles de l'Union. Et si parmi vous il y en a qui ne sont pas cultivateurs, qui ne sont pas intéressés directement dans les questions agricoles, je vous demanderais de vous rappeler une chose bien simple; si nous admettons au milieu de nous des gens qui ne sont pas du métier, qui veulent voir ce qui se passe, c'est de notre part une mesure de politesse qui ne se fait pas dans les assemblées des autres classes de la société. Il me semble que si nous sommes très polis nous avons le droit d'exiger autant de politesse des visiteurs au milieu de nous.

Maintenant, l'assemblée annuelle est ouverte. Je suis votre serviteur, que chacun de vous fasse sa part, j'essaierai de faire la mienne dans la mesure du possible, en autant que je suis capable de le faire.

M. l'aumônier général de l'Union prit ensuite la parole.

M. l'abbé J.-A. Picotte

Le Bulletin des Agriculteurs, après avoir donné une note de reconnaissance bien méritée à votre premier aumônier général, vous annonçait, dernièrement, la nomination d'un nouvel aumônier. Le Bulletin des Agriculteurs vous demandait en même temps de vous tourner avec confiance vers le nouvel aumônier général. C'est un ami de la terre, disait-il. Je n'ai pas d'autre titre, mais j'ai celui-là. Je me présente donc à vous comme votre ami, aussi comme prêtre et comme représentant du clergé.

Nous sommes, dit M. l'abbé Picotte, dans le siècle du syndicalisme, des associations de toutes sortes, de la coopération, mais pour l'oeil observateur, pour l'homme averti, on se rend bien compte que ce n'est pas l'esprit chrétien qui règne, mais l'intérêt individuel qui, partout, veut travailler seul à la solution des problèmes socieux. Sous le manteau de l'union et de la coopération, il y a des intérêts personnels qui veulent tout régler.

Vous venez de loin, vous faites des sacrifices considérables de temps et d'argent, vous abandonnez le soin de vos fermes et de vos familles pour venir faire de la véritable coopération et j'espère que vous y venez avec une dose considérable d'esprit public, pour mettre de la cohésion entre tous les membres de l'Union afin qu'elle soit plus forte pour protéger et faire valoir vos intérêts. Cette force de l'Union, elle repose sur l'Union du cultivateur avec son curé et le curé avec son évêque et par l'évêque avec l'Eglise catholique. Cette force, nous ne pouvons pas la concevoir autrement et au fond c'est l'oeuvre de la Providence. Si le bon Dieu se fait votre collaborateur, il est avec vous pour faire votre travail. Vous préparez le sol à la sueur de votre front, vous mettez la semence en terre; ce qui vous reste ensuite à faire, c'est la prière. C'est Dieu qui tient dans ses mains la chaleur, l'air, la pluie, qui domine, qui est le Maître absolu des éléments et qui les distribue, dans une mesure juste, en temps opportun, de manière à produire la germination. Vous avez planté, un autre a arrosé, mais c'est Dieu qui donne la croissance.

Etes-vous satisfait de votre sort? Il y a toujours lieu d'améliorer et vous êtes venus ici pour cela. Chacun peut y travailler personnellement, avec esprit de sacrifices, mais je vous demanderais de ne pas oublier cette chose; votre puissance à vous cultivateurs a été notre puissance à nous. Nous sommes vos amis et comptons sur vous pour répandre le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La classe agricole, c'est l'encens de prédilection de l'Eglise catholique. Vous savez comme moi que vous avez fait une demande officielle à Rome pour qu'on établisse le règne social de Notre Seigneur; cette demande, fait il y a deux ans, a reçu sa pleine exécution. Nous en sommes fiers. Notre Seigneur Jésus-Christ est notre Roi, il a sur nous tous les titres d'un roi et nous avons tous les devoirs de sujets bien disposés.

Nous devons la double survivance de la nationalité canadienne-française catholique à l'union intime des cultivateurs avec les prêtres. Je vous demande, en cette belle circonstance, de bien comprendre cette vérité si importante de la répéter souvent à vos enfants, de perpétuer nos belles traditions. Vous attirerez ainsi sur vous et vos enfants les bénédictions de Dieu.

Après l'allocution de M. l'aumônier, le président demanda au secrétaire général de donner lecture du rapport annuel.

Rapport annuel

Les 9 et 10 novembre, 1925, l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec tenait, à la salle Saint-Sulpice, Montréal, sous la présidence de M. Laurent Barré, sa première assemblée annuelle. Plus de 1,000 membres, dont 300 délégués officiels venus des quatre coins de la province: de la Matapédia, du Lac St-Jean, des Cantons de l'Est, du Témiscamingue y assistaient. Le clergé y était largement représenté.

L'assemblée commença par une messe célébrée par l'aumônier général de l'Union, M. l'abbé A.-W. Meunier, à l'église Notre-Dame de Lourdes.

M. Henri Gauthier, p.s.s., curé de la paroisse St-Jacques, prononça le sermon de circonstance. Après avoir félicité les cultivateurs d'être venus en aussi grand nombre assister à la messe et prendre part au congrès, il leur exprima les sentiments qu'il éprouvait en présence d'une telle assemblée d'agriculteurs syndiqués, catholiques.

"J'ai devant moi, dit-il, des agriculteurs, des syndiqués, des catholiques."

Il rappelle que le Créateur est partout mais que c'est dans la vie paisible des campagnes, que l'on se sent presque seul avec Lui, qu'on le retrouve plus facilement et qu'on peut plus à son aise converser avec Lui.

Le prédicateur parle ensuite de l'utilité du travail de l'agriculteur, qu'il considère d'une absolue nécessité pour la vie et le bien-être de toute la société et il déplore le dépeuplement des campagnes.

Vous avez eu raison, dit-il, de vous unir en des syndicats. Quand vous vous réunissez, vous mettez en commun vos connaissances les plus utiles.

Il termine ainsi:

"Le Canada sera prospère parce que ses fils le serviront loyalement, et l'Eglise sera heureuse parce que jamais ses fils ne la contristeront."

Après la messe, la foule se dirigea vers la salle Saint-Sulpice.

M. Laurent Barré ouvrit l'assemblée.

"Je vous avoue franchement, dit-il, que ni moi, ni messieurs les directeurs, ni personne de ceux qui se sont dévoués pour l'Union s'attendaient à une assistance aussi nombreuse. Aussi, permettez-moi de vous remercier d'avoir répondu à cet appel en aussi grand nombre. Je remercie Messieurs les membres du clergé qui nous honorent de leur présence, je remercie aussi les cultivateurs et tous ceux qui s'intéressent à la classe agricole.

"Vous avez à discuter des problèmes nombreux, d'une solution difficile, des problèmes, disons-le franchement, qui embarrassent non seulement les hommes d'Etat et les économistes avertis de notre pays, mais aussi les hommes d'Etat et les économistes les mieux renseignés de l'univers entier. C'est donc dire que ces problèmes vous devrez les étudier avec attention et y mettre toute la bonne volonté possible. Vous devrez vous rappeler que nous ne sommes ici pour faire la guerre à personne, ni faire des reproches à personne, ni faire le procès de personne; nous sommes ici pour travailler à notre bien et montrer aux autres classes de la société que le cultivateur veut s'occuper de ses problèmes, qu'il les comprend et qu'il veut les faire comprendre aux autres classes et montrer aussi que ses demandes ne sont pas faites pour le caprice de quelques individus, mais pour le bien général de l'agriculture de notre province."

L'assemblée adopta par des applaudissements prolongés le drapeau de l'Union et l'insigne des membres: partie rouge avec une croix blanche, partie verte avec une gerbe de blé.

M. l'abbé A.-W. Meunier, aumônier général, prononça l'allocution suivante:

"Je suis en ce moment témoin d'un beau spectacle. Je vois ici, devant moi, toute la nation, les représentants de tout un peuple. Vous êtes réellement les descendants de ceux qui ont fondé le pays, créé la race.

Vous êtes venus de tous les coins de la province, au prix de sacrifices de temps et d'argent pour vous déclarer pour toutes les bonnes résolutions que l'on vous soumettra.

L'avenir, messieurs, est à ceux qui s'occupent de leurs propres affaire à eux et à eux seulement.

Votre présence ici me réjouit beaucoup et réjouira, j'en suis persuadé, tous les vrais amis de l'agriculture.

Messieurs, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tout le clergé dont je suis le représentant, la plus cordiale bienvenue.

Vous êtes venus pour discuter le grand problème de l'agriculture, parce que si l'agriculture va bien elle entraînera avec elle le succès de toutes les autres industries.

Le succès en agriculture est le baromètre de la prospérité et de la richesse d'un peuple. C'est pourquoi je vous prie, messieurs, de donner votre plus grande attention à tout ce qui se dira pendant ces jours de délibération, de penser, de réfléchir et d'agir avec la plus grande droiture d'esprit, mettant à profit toutes vos connaissances et expériences personnelles. Dans ces conditions, je puis espérer que cette assemblée annuelle aura les plus heureux résultats.

Un drapeau est un emblème, un symbole. Le drapeau d'une association est l'emblème de cette association. Il doit exprimer et traduire l'âme de cette association, son esprit, son caractère, son but, ses aspirations et son idéal. Vous êtes l'association Catholique des Cultivateurs. Votre nom exprime deux pensées: il dit votre croyance et votre profession par les deux mots *catholique* et *cultivateurs*.

Quand vous portez votre drapeau c'est vous-mêmes que vous représentez et que vous manifestez publiquement. Votre drapeau, c'est vous-même. Quand on le salue, cette marque de respect s'adresse à vous. Une injure faite au drapeau d'une nation est une injure faite à la nation elle-même.

Quand un drapeau, est déployé et porté en procession ,saluez ce drapeau, c'est la patrie qui passe. C'est la patrie toute entière, ses institutions, ses lois, ses hommes de génie et leurs faits glorieux, ses héros, ses martyrs.

Aussi, toutes les nations sont attachées à leur drapeau. On le porte sur les champs de bataille pour enflammer le courage des soldats. Si on est malheureux, si même beaucoup de sang a été répandu sans avoir obtenu la victoire, on se console si le drapeau a été sauvé.

Pour vous, messieurs, vos combats sont bien différents de ceux qui se livrent sur les champs de bataille, dont le succès dépend de tant de circonstances. Votre succès et vos victoires dépendront toujours de votre volonté. Une connaissance éclairée, une volonté ferme, tenace et persévérante vous assureront toujours le succès et la victoire."

Le secrétaire-trésorier général donna lecture du premier rapport annuel de l'U.C.C., lequel fut adopté.

L'assemblée se mit ensuite au travail. Elle étudia le problème agricole sur toutes ses faces avec entrain et compétence. Elle adopta, à la fin de ses délibérations, les résolutions suivantes:

CREDIT AGRICOLE

Etant donné que le comité de Crédit agricole organisé au Congrès des cultivateurs, tenu à Québec, en 1924, n'a pas réussi à solutionner la question d'un crédit agricole dont la nécessité devient de plus en plus pressante en notre province.

Il est résolu qu'un nouveau comité soit formé. Ce comité sera composé de trois membres de l'U. C.C. Ces membres seront choisis par le bureau de direction de l'U. C. C. Ce comité aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, de consulter les autorités financières et autres, de conférer avec des groupes, en un mot de prendre les mesures nécessaires pour élaborer un projet qui devra être présenté aux cercles locaux pour discussion et approbation. Si 60% des cercles locaux approuvent ce projet, le comité devra alors le présenter aux autorités compétantes pour obtenir son établissement; autrement il devra considérer les observations qui lui auront été faites par les cercles locaux et formuler un nouveau projet qui sera de nouveau soumis aux cercles locaux. La majorité des cercles suffira, cette fois, à autoriser le comité à présenter son projet aux autorités.

Si les dépenses de ce comité dépassent la somme de $300 elles seront réparties, proportionnellement au nombre de membres, entre les différents cercles de la province: les dépenses totales resteront sous le contrôle du bureau central.

COOPERATION

Attendu que la coopération agricole en cette province est encore dans une période de développement et qu'afin de recueillir finalement l'adhésion de tous les cultivateurs, elle doit être constituée et dirigée de manière à leur donner la plus grande satisfaction possible,

Attendu que la Coopérative Fédérée est considérée comme l'organe central de la coopération en cette province,

Attendu que divers cercles locaux ont adressé au bureau central de cette Association des résolutions demandant des réformes dans cette société,

Attendu que le résultat de l'enquête faite par l'U. C. C. au cours de l'été 1925, en vue de renseigner ses membres sur la situation agricole, a révélé qu'un bon nombre de ceux qui traitent avec la Coopérative ne sont pas satisfaits,

Attendu que l'U. C. C. désire donner son entière coopération à l'établissement de coopératives reposant sur des bases solides et aptes à rendre le maximum de services aux cultivateurs, particulièrement dans la vente des produits de la ferme.

Les membres de l'U. C. C. de Québec, pour un bon nombre actionnaires de la Coopérative Fédérée, réunis en assemblée annuelle, à Montréal, ce dixième jour de novembre, 1925, expriment aux membres de la Coopérative Fédérée le voeu que, à leur prochaine assemblée annuelle, ils prennent les moyens de découvrir les causes qui engendrent la dissatisfaction chez les membres de la Coopérative Fédérée et d'y remédier afin d'assurer le plus tôt possible le parfait épanouissement de l'oeuvre de la coopération en notre province.

Les cultivateurs membres de l'Union soumettent humblement:

1o—Que le bureau de direction de la Coopérative Fédérée devrait être composé de présidents ou de gérants de coopératives locales;

2o—Qu'un comité coopératif permanent de surveillance, composé d'un représentant de chaque coopérative locale, dont les dépenses seraient défrayées par leur coopérative locale respective, ayant pour mission de faire, par l'intermédiaire d'un comité qu'il appointera, une enquête sur l'état présent de la coopération, sur l'état présent de la Coopérative Fédérée et sur l'administration de la Coopérative Fédérée, dans le but de travailler à faire disparaître les causes de dissatisfaction et inspirer confiance, en leur association coopérative, aux cultivateurs.

Pour sa part, l'U. C. C. crée un comité composé de trois membres qui seront choisis à la présente assemblée et qui aura pour mission

(Suite à la page 13)

UNE GARANTIE SOLIDE

LA MAISON

J. B. Renaud & Cie Inc.

vieille de 82 années

et qui est

LA PLUS COMPLETE ET LA PLUS PUISSANTE ORGANISATION DU GENRE AU CANADA

OFFRE aux CULTIVATEURS

Les meilleurs avantages pour la vente de leurs produits

BEURRE-FROMAGE
OEUFS-VOLAILLES
Porc frais et Boeuf

QUI VOUS SERONT PAYES AUX MEILLEURS PRIX DU MARCHE EN TOUT TEMPS DE L'ANNEE

Nous sommes aussi acheteurs de

LAIT et CREME

POUR LA

BROOKSIDE DAIRY, Ltd

CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC

QUI EST UNE DE NOS AFFILIATIONS ET DONT NOUS GARANTISSONS LES PAIEMENTS REGULIERS 2 FOIS PAR MOIS

Pour tous renseignements, écrivez-nous immédiatement

J. B. Renaud & Cie, Inc.

152 rue ST-PAUL . . . . Québec

Le confort bienfaisant

que procure une tasse de véritable

THÉ "SALADA"

est rendu doublement agréable par l'arome exquis du produit.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS

LES VOLAILLES,
12 mois LES OEUFS,
par année. LE BEURRE

Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits.

PAS DE COMMISSION DEDUITE

109ième anniversaire

Depuis 109 ans qu'elle existe, la Banque de Montréal n'a fait qu'accroître sa puissance financière et ses moyens d'action.

C'est le 3 novembre, 1817, qu'elle ouvrit ses portes au public. A l'heure actuelle, au début de sa 110ième année, avec les 600 succursales qu'elle a au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, à Terre-Neuve, en Grande-Bretagne et en France, la Banque de Montréal offre des facilités insurpassables pour les affaires de banque d'ordre national ou international.

La Banque de Montréal

L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDITIONS.

J. J. Joubert LIMITEE

975, SAINT-ANDRE MONTREAL

Dépression Maux de reins

Un homme qui se sent moins de résistance, est affaibli, souffre de maux de tête, de rhumatisme, de digestions lentes, dort mal et perd courage, doit penser tout de suite à sauvegarder sa santé en se servant d'un remède qui relèvera rapidement ses forces physiques et nerveuses et rétablira les fonctions régulières de l'organisme. Les

PILULES MORO

sont celui qui lui réussira le mieux. Des preuves multiples de leurs succès nous autorisent à les recommander.



M. Thomas Villeneuve

"Le travail rude et constant auquel j'étais assujetti depuis des années avait peu à peu miné mes forces. De robuste et courageux que j'étais auparavant, je me trouvais déprimé, amaigri et je travaillais péniblement. Mon estomac était devenu capricieux, mon appétit irrégulier; souvent je souffrais de maux de tête et ce qui m'incommodait surtout c'étaient des maux de reins. Ni le jour, ni la nuit ils ne cessaient. Un camarade m'ayant parlé des Pilules Moro et du bien qu'il en avait retiré, j'adoptai moi-même ce remède qui, en quelques mois fit de moi ce que j'étais auparavant, un homme fort, actif et ayant de l'ambition". **M. Thomas Villeneuve, 10, Howard Place, Springfield, Mass.**

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

6-25 *En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.*

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C C.

(Suite de la page 2)

le représenter l'Union Catholique des Cultivateurs en toutes circonstances où il sera question de réforme, de réorganisation et de diffusion de la coopération en cette province.

Avant de prendre aucune décision finale, ce comité devra soumettre ses projets au bureau de direction général de l'U. C. C.

LA COLONISATION

1o—Prime de labour:

Que le ministère de l'agriculture accorde une prime de $10 pour chaque acre de terre labouré pour la première fois sur les lots où il n'y a pas encore 25% de labouré, que ces lots soient patentés ou qu'ils soient encore sous billets de location, qu'ils fassent partie de terrains de la couronne ou des seigneuries.

2o—Prime de défrichement:

Que cette prime soit portée à $10 l'acre et accordée indifféremment pour les lots qui font partie des terrains de la couronne comme pour les lots détachés de la seigneurie ou pour les lots patentés.

3o—Que les instructions pour exécution de travaux de colonisation soient données au commencement de mai.

4o—Que le ministère de la colonisation fournisse un montant égal à celui que vote le conseil de l'Instruction publique pour aider à payer les institutrices dans les jeunes centres de colonisation.

5o—Que, avant l'émission des billets de location, le ministère de la colonisation fasse tirer, à ses frais, les lignes des lots à concéder.

6o—Que le ministère de l'agriculture favorise, au moyen de prêts, le développement de troupeaux de vaches laitières dans les centres de colonisation.

7o—Que l'on nomme un garde-feu dans chacun des centres de colonisation.

8o—Que le commerçant de bois qui retient de l'argent de colons comme droits de coupe fasse, sans retard, remise de ces montants au ministère des terres.

LE PAIEMENT DU LAIT

Etant donné qu'une loi provinciale rend obligatoire le paiement du lait aux cultivateurs par les fabricants et autres d'après le système d'épreuve *babcock*.

Il est résolu que demande soit faite au gouvernement provincial d'instituer dans divers centres de la province où les fabricants de beurre et de fromage et les autres manipulateurs de lait ou de crème auront facilement accès, des bureaux d'épreuve à la tête desquels seront placés des experts payés par le gouvernement provincial et indépendants des fabricants ou des acheteurs de lait ou de crème comme des cultivateurs, et auxquels seront expédiés, selon les exigences des temps et des lieux, des échantillons prélevés dans les fabriques, ou par les autres acheteurs, ou par les cultivateurs eux-mêmes, pour subir l'épreuve du *babcock* en vue de déterminer la teneur en gras de ces échantillons.

TUBERCULOSE BOVINE

Attendu que le fléau de la tuberculose bovine fait subir de lourdes pertes aux cultivateurs, il est proposé que demande soit faite au ministère de l'agriculture fédéral d'amender les règlements concernant l'accréditation des troupeaux de manière que les cultivateurs qui ne possèdent que des animaux croisés mais ayant à la tête de leur troupeau un taureau de race pure, bénéficientdes mêmes règlemnts.

LA VOIRIE

Que l'intérêt payé par les municipalités au gouvernement sur les emprunts contractés pour la confection des chemins soit réduit à 1%.

CONTROLE LAITIER

Que le service fédéral du contrôle laitier soit continué et que le gouvernement, en vue de populariser cette pratique chez les cultivateurs, coopère avec les cercles locaux de l'U. C. C. qui en font un article de leur programme d'action.

CLASSIFICATION DES SOLS

Que demande soit faite au gouvernement de classifier les régions agricoles de la province, selon leurs diversités géographiques afin d'indiquer aux cultivateurs le système de rotation le plus profitable à suivre.

CLASSIFICATION DU FROMAGE

Considérant qu'il n'existe qu'une différence de ¼ de sou par livre entre les prix payés pour le fromage spécial et le No 1:

Considérant que la qualité du fromage de Québec n'a pas diminué depuis que la classification est devenue obligatoire;

Considérant que l'on parait avoir abandonné la classe *spéciale* et que le fromage autrefois classé spécial est devenu No 1 et le No 1 d'autrefois est devenu No 2;

Considérant que le fromage classifié No 2 aujourd'hui doit avoir la qualité du fromage No 1 d'autrefois, puisqu'il ne s'agit ici que d'une nouvelle appellation des classes de fromage;

Considérant que la différence entre les prix du fromage No 1 et le No 2 parait maintenant uniformément établie à un centin;

Il est résolu que le bureau de direction de l'U. C. C. nomme un comité qui sera chargé de rencontrer le commissaire fédéral de l'Industrie laitière, conjointement avec l'association des marchands de beurre et de fromage, à Montréal, dans le but de convaincre ces derniers que la différence entre les prix du fromage No 1 et du No 2 devrait être, non pas d'un sou, mais d'environ ¼ de sou par livre, comme elle l'était autrefois pour les produits de même qualité.

COURS A BESTIAUX

Attendu que, grâce à la direction et à l'assistance des départements d'agriculture fédéral et provincial, la qualité des animaux de boucherie dans la province de Québec accuse une amélioration très notable — les agneaux de Québec, par exemple, comandent une prime sur tous les marchés;

"Attendu que les cultivateurs ont suivi avec empressement les instructions des gouvernements données en vue d'améliorer leurs troupeaux, sans cependant en retirer des avantages proportionnés à leurs efforts, étant donné que les marchés où ces animaux sont offerts sont tout à fait inadéquats;

"Attendu que pour vendre ces animaux d'après leur qualité, il a fallu recourir à l'organisation de ventes publiques locales, système indésirable et par lequel l'on ne peut disposer que d'un nombre limité d'animaux;

"Il est résolu de prier les ministres de l'agriculture de vouloir bien compléter leurs organisations en vue de l'amélioration des troupeaux en prenant les moyens de fournir aux producteurs de l'est du Canada un marché où ils pourront écouler rationnellement et avec profit leurs animaux."

MARCHE BONSECOURS

Pour arriver à une solution efficace du problème de l'établissement, à Montréal, d'un marché pour la vente au détail des produits des cultivateurs maraichers de cette région, l'U. C. C. suggère que les cercles de cette association, ou à leur défaut, les maires des municipalités intéressées, fassent signer par les cultivateurs de chaque municipalité la requête suivante, que l'U. C. C., comme association, endosse entièment:

"Nous les soussignés de la municipalité de..... faisant affaires sur les marchés des produits maraichers de Montréal et ayant, depuis de longues années, souffert des multiples inconvénients que présentent d'exiguité et la division des marchés actuellement existants, prions respectueusement M. le maire de la cité de Montréal de présenter à ses conseillers et au premier ministre de la province la requête présente, par laquelle ces autorités sont suppliées de prendre sans retard et conjointement les mesures nécessaires pour établir un marché unique où les cultivateurs du district de Montréal pourront, sous des conditions acceptables, offrir aux consommateurs de Montréal, les produits de leurs fermes.

"Nous présentons cette requête à l'appui de toutes celles qui ont été présentées antérieurement et nous faisons des voeux ardents pour qu'elle soit entendue, puisqu'elle est faite dans le double intérêt des producteurs et consommateurs de ce district et nous signons:

"Municipalité de... comté de... date."

CHEVALIERS D'INDUSTRIE

L'U. C. C. désire attirer l'attention du gouvernement de la province de Québec sur les pertes que font souvent subir aux cultivateurs les chevaliers d'industries qui parcourent les campagnes, offrant des propositions d'affaires ou des objets en vente, dont la valeur est souvent incontrôlable ou promettant des garanties illusoires fournies par des maisons non cotées par les agences mercantiles ou insolvables.

Cette assemblée propose et adopte unanimement que le gouvernement provincial établisse une loi rendant très difficile ou impossible les escroqueries et exploitations de ce genre déjà dénoncées d'ailleurs à diverses reprises par le gouvernemnt ou ses officiers.

RENTES SEIGNEURIALES

Que les rentes seigneuriales soient abolies.

ECOLES RURALES

Que les octrois aux écoles de campagne soient augmentés de 25 pour cent.

LOI DU CIDRE

Que la loi des liqueurs soit amendée de manière à permettre aux producteurs de vergers de fabriquer du cidre pour la vente locale et pour l'exportation.

INDUSTRIE BETTERAVIERE

"Attendu que la province de Québec importe le sucre de l'étranger et est ainsi tributaire de ses voisins,

"Attendu que le sol et le climat de la province de Québec, en maints districts, se prêtent à la culture de la betterave à sucre,

"Il est par conséquent proposé que l'U. C. C. étudie la possibilité d'établir l'industrie de la betterave à sucre dans cette province et en fasse la demande à qui de droit."

L'assemblée adopte aussi un programme de développement agricole basé sur trois concours: rotation, contrôle laitier et comptabilité.

Les amendements suivants furent apportés aux statuts:

Article dix-septième. — L'aumônier du cercle local est le curé de la paroisse ou un prêtre nommé par le curé au lieu de: l'aumônier du cercle local est le curé ou le vicaire de la paroisse.

Article vingt-cinquième. — L'assemblée annuelle de l'Union est fixée dans la deuxième semaine de novembre, au lieu de: l'assemblée annuelle de l'Union est fixée au deuxième lundi de novembre.

Article trentième. — L'aumônier général de l'Union est nommé par les autorités religieuses du lieu où se trouve le siège social de l'Union, au lieu de: L'Union aura un aumônier général nommé par les autorités religieuses du lieu où se trouve le siège social de l'Union.

On procéda ensuite à l'élection des membres du bureau central de direction.

M. Laurent Barré, aux applaudissements de l'assemblée, fut réélu président général de l'Union.

M. Aldéric Lalonde, Rigaud, Vaudreuil, fut réélu vice-président, MM. Joseph I. Chénard, prêtre, curé, St-Joachim, Gaspé, (diocèse de Gaspé); Magloire Chénard, Bic, Rimouski, (diocèse de Rimouski); J.-A. Proulx, Montmagny, (diocèse de Québec); Irénée Duguay, Saint-Méthode, lac Saint-Jean, (diocèse de Chicoutimi); Armand Lamy, Saint-Léon, Maskinongé, (diocèse des Trois-Rivières); Damien Neveu, Saint-Ambroise, Joliette, (diocèse de Joliette); Pierre-Zénon Desjardins, l'Annonciation, Labelle, (diocèse de Mont-Laurier); J.-D. Trudel, Amos, Abitibi, (diocèse de Haileybury); Albert Lamarche, Saint-Philippe, Argenteuil, (diocèse d'Ottawa); Albert Monette, Saint-Vincent de Paul, (diocèse de Montréal); J.-P. Laberge, Sainte-Martine, Châteauguay, (diocèse de Valleyfield; Arsène Bérubé, Saint-Edmond de Coaticook, (diocèse de Sherbrooke); Oscar Gatineau, St-Nazaine d'Acton, (diocèse de Saint-Hyacinthe); J.-S. Picard, Princeville, (diocèse de Nicolet); furent réélus ou élus directeurs.

M. Barré prit la parole:

"C'est une habitude, dit-il, pour ceux qui sont élus à une charge de faire des remerciements. Mais je ne veux pas vous remercier en mon nom; je ne crois pas devoir le faire non plus au nom des directeurs; je puis vous dire tout de même que vous nous avez fait un honneur et nous nous rendrons dignes de cet honneur. J'accepte la charge de président; je sens que la charge est lourde, difficile, qu'elle offre beaucoup de responsabilités, qu'elle est parfois écrasante, mais nous avons l'appui de tous les cultivateurs, à preuve l'assistance à cette assemblée annuelle. Je vous demanderais — que ce soit le point de départ — votre appui pour nous aider à soutenir notre Union. Répandez l'Union, restez-y attachés, continuez à la faire marcher: le meilleur moyen, c'est de mettre de l'activité dans votre cercle local; employez-vous à cela et vous serez assurés du succès."

On récita la prière, M. le chanoine Elzéar Roy et M. l'abbé P. Boulay bénirent les membres et le président leva l'assemblée.

LES ACTIVITES DE L'U. C. C. DURANT L'ANNEE

Immédiatement après l'assemblée annuelle, le bureau central de direction tint une réunion et nomma les comités de crédit et de coopération. Ces comités présenteront leurs rapports durant la présente assemblée.

Un autre comité: le comité d'étude de la loi du foin fut aussi nommé dans le cours de l'année. Ce comité étudia le projet de loi du gouvernement fédéral sur le pressage et la classification du foin. Il suggéra d'importants amendements. Ce comité fera aussi rapport durant la présente assemblée.

Le président, M. Barré, et l'un des directeurs, M. Gatineau firent, dans le cours de l'automne de 1925, trois visites: l'une chez le ministre de l'agriculture, à Québec, une deuxième chez le ministre de la colonisation au bureau du gouvernement provincial à Montréal, une troisième chez le ministre de l'agriculture à Ottawa.

Les représentants de l'Union discutèrent avec ces différents ministres les résolutions de l'assemblée annuelle et obtinrent d'eux l'assurance qu'elles seraient, dans la mesure du possible, mises en pratique.

L'Union suivant une résolution de l'assemblée annuelle organisa, durant l'année, trois concours: rotation, contrôle laitier et comptabilité. Avec l'aide de M. J.-B. Trudel, du Service du Contrôle laitier d'Ottawa, trente-neuf cercles de contrôle ont été organisés dans la province par les cercles de l'U. C. C. Quinze cents membres de l'Union prirent part au concours de comptabilité. Des rapports de ces concours seront faits à cette assemblée, par les concurrents eux-mêmes.

Suivant une autre résolution de l'assemblée annuelle, l'Union fit signer des requêtes par une centaine de municipalités de la région de Montréal, en faveur de l'agrandissement du Marché Bonsecours.

L'Union a continué sa campagne de propagande. M. Barré a parcouru durant l'été, les diocèses de Sherbrooke et de Québec. Une cinquantaine de cercles ont été fondés.

Des commandes pour 60 drapeaux de l'Union et 8,000 insignes ont été remplies par le bureau.

La bénédiction de ces drapeaux a donné lieu partout à de belles fêtes.

Outre les concours organisés par le bureau central, les cercles locaux ont suscité chez leurs membres d'heureuses initiatives particulièrement pour ce qui a trait à la spécialisation agricole et au groupement des produits pour la vente.

Plusieurs voeux émis par l'Union: établissement d'un crédit agricole, amélioration des marchés publics, loi de pressage et de classification du foin plus conforme aux intérêts des cultivateurs, développement de la coopération agricole, octrois plus élevés aux écoles rurales, primes de défrichement, plus d'industries agricoles, etc., sont en voie de réalisation s'ils ne sont pas réalisés encore.

L'Union compte actuellement en tout 289 cercles locaux comprenant 13,006 membres.

Rapport financier

REVEUS ET DEPENSES

30 octobre 1926.

REVENUS		
Membres-Cotisation ...	$2,403.05	
Prix du concours	35.00	
Intérêt alloué par la Banque	19.86	
	$2,457.91	
DEPENSES		
Change à Banque	$ 12.10	
Papeterie et Imp.	124.12	
Dép. générales	210.85	
Timbres	68.00	
Salaires	300.00	
Dép. d'organisation ...	1,045.40	
Comités	67.45	
Congrès 1925	324.11	
Congrès 1926	75.00	
	$2,227.03	
Surplus	230.88	
	$2,457.91	

BILAN

ACTIF		
Livres sec. en mains...	$ 52.85	
Petite Caisse	50.00	
Argent en Banque	1,259.42	
Insignes en mains	514.42	
Livres de compt. dûs ..	14.75	
	$1,891.44	
PASSIF		
Surplus au 30 oct. 1925:—		
P. Caisse $ 25.		
Caisse 1,566.46		
Liv. sec. 69.70	$1,660.56	
Augmentation du surplus	230.88	
	$1,891.44	

COMPTE DE CAISSE — EXERCICE 1925-1926 (30 oct. 1926).

RECETTES			
Cotisation des membres		$2,403.05	
Prix concours		35.00	
Intérêt reçu de Banque		19.86	
Insignes vendus		985.58	
Livres de compt. vendus		172.80	
Livres secrétaires	14.50		
Livrets de statuts	1.75	16.25	
		$3,632.54	
Balance en caisse au 30 octobre, 1925.		1,566.46	$5,199.00
DEBOURSES			
Insignes achetés		$1,500.00	
Livres de comptabilité		187.55	
Change à Banque		12.10	
Papeterie et Impressions		124.12	
Dépenses générales		210.85	
Timbres		68.00	
Salaires		300.00	
Dépenses d'organisation		1,045.40	
Comités		67.45	
Congrès 1925		324.11	
Congrès 1926		75.00	
Petite Caisse		25.00	
		$3,939.58	
Balance en Banque		$1,259.42	$5,199.00

L'assemblée adopta à l'unanimitéles rapports du secrétaire général.

Comités

L'assemblée nomma deux comités: résolutions générales: MM. Joseph Dufresne, Alphonse Jeannotte et Edmond Fontaine; colonisation: Rév. Père Alphonse Dugré, MM. les abbés Gauvin et Beauchamp, M. Charles Richard avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

Séance de l'après-midi

CONTROLE LAITIER

M. Ernest Benoit, de St-Nazaire d'Acton

Je vais vous faire le rapport du contrôle de ma paroisse et ensuite vous parler un peu de son importance. Je n'ai pas la compétence voulue pour vous dire les services que cela pourrait rendre aux cultivateurs. D'abord le contrôle laitier n'a pas été un véritable succès dans ma paroisse pour le nombre: 15 cultivateurs seulement firent du contrôle. Cependant ces 15 cultivateurs ont été fidèles toue l'année à peser le lait matin et soir et à prendre un échantillon du lait chaque fois que l'inspecteur les avertissait et cet automne les cultivateurs sont enchantés d'en avoir fait. Quand nous avons fondé ce cercle, plusieurs cultivateurs n'ont pas voulu y prendre part, disant que c'était beaucoup trop d'ouvrage, que ça n'avait pas de bon sens de peser le lait matin et soir et de prendre un échatillon quand l'inspecteur le dirait. Je dois

(Suite à la page 4)

"Nous Avons Obtenu de Très Bons Résultats"

dit M. I. E. O. Robinson, Steveston, B.C., en parlant de la Nourriture "Chickadée." Maints aviculteurs en disent autant.

CHICKADEE
NOURRITURE A BASE DE LEVAIN

ajoute à la pâtée une bonne provision de "Vitamins B". Elle stimule l'appétit, aide à la digestion, purifie le sang, accélère la croissance, améliore la puissance génératrice, augmente la production des oeufs. Maintient les volailles, jeunes et vieilles, fortes, vigoureuses et productives. Les frais sont petits.

Chez tous les fournisseurs.

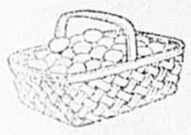
Livret Envoyé Gratuitement sur Demande.

La Cie. E. W. Gillett Ltée.
Toronto, Canada
Fabricants des
GALETTES DE LEVAIN ROYAL



PLUS D'OEUFS ! PLUS DE PROFITS !

Beaucoup d'oeufs



N'abandonnez pas vos poules. Rendez-les plus productrices en mettant quotidiennement dans leur ration une dose de Régulateur Pratts pour les volailles. Beaucoup plus d'oeufs. — GARANTI — si vous faites usage d'un producteur d'oeufs reconnu. Argent remis si pas satisfait.

Vendu par tout le Canada

Demandez le livre Pratts sur les volailles — GRATIS.

PRATTS
Régulateur pour volailles

Vendu par tout le Canada. Demandez le livre PRATTS sur les volailles GRATIS!

PRATTS FOOD CO. of Canada, Limited
428 Carlaw Ave., Toronto S.

Vous trouverez vous tuer à SHILOH POUR LE RHUME

Invention épargnant des millions

Lampe consumant 94% d'air

Cette nouvelles lampe donne une lumière étonnamment brillante, douce, blanche, surpassant même celle du gaz et de l'électricité. Elle a été éprouvée par le gouvernement américain ainsi que par 35 des principales universités et trouvée plus puissante que 10 lampes à l'huile ordinaires. Aucune odeur, aucune fumée ou aucun bruit ne s'en dégage — pas de compression d'air, simple, propre et sûre. Elle consomme 94% d'air et 6% d'huile à charbon (kérosène) commune.

L'inventeur, G. T. Johnson, 246 rue Craig ouest, Montréal, offre de vous envoyer une lampe à 10 jours d'essai, sans frais; ou même à en donner une gratuitement à la première personne de chaque localité qui lui aidera à l'introduire. Ecrivez-lui aujourd'hui même et il vous donnera les détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment obtenir l'agence et conséquemment faire $250 à $500 par mois, sans expérience préalable.

Depuis 40 ans

Pour marquer agréablement une date — commandez une caisse de Stock Ale Aujourd'hui même.



STOCK ALE
MOLSON

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C.

(*Suite de la page 3*)

vous dire que cet automne les cultivateurs qui ont fait du contrôle sont aussi avancés que les autres et en plus ils sont en mesure de faire une bonne sélection de leur troupeau. A peu près tous les cultivateurs membres du cercle se sont aperçus qu'ils avaient dans leur troupeau deux ou trois vaches non payantes ou presque pas et si je parle ainsi, c'est que j'en connais quelque chose. Sans me vanter, je n'ai pas le pire ..... troupeau, et j'ai trouvé deux vaches dans mon troupeau qui n'étaient pas payantes ou à peu près. Vous pouvez voir que le contrôle laitier est une excellente chose. Cela m'oblige à vous dire que le cultivateur qui ne fait pas du contrôle laitier ne peut arriver à se rendre compte de ses profits. Il est aussi important de faire du contrôle au point de vue de l'élevage. Cela me rappelle ce qu'un voisin me disait: c'est bien crapaud, j'ai été vendre une belle petite taure d'un an à bon marché et je m'aperçois que sa mère est la meilleure vache de mon troupeau. Voilà l'importance de faire du contrôle laitier. Celui qui fait du contrôle laitier peut soigner ses vaches plus économiquement. Vous comprendrez qu'un cultivateur qui fait du contrôle laitier s'apercevra vite quelle quantité et sorte de moulée il doit donner à ses vaches, si ses vaches ont une tendance à baisser ou à remonter.

Tous les pays qui sont plus avancés que nous se sont servis du contrôle laitier pour avancer rapidement et sûrement. Pourquoi, nous autres, les cultivateurs de Québec, ne suivrions-nous pas le même chemin? On dit: c'est beaucoup d'ouvrage faire du contrôle laitier et le beurre ne se vend pas beaucoup. Raison de plus pour faire du contrôle. Vous savez que le beurre ne se vend pas cher; telle vache sera donc obligée de donner plus de lait pour payer ses dépenses. Le contrôle laitier est un système de sélection qui est à la portée de tous les cultivateurs, de toutes les bourses et n'importe qui peut en faire.

Si le contrôle est appelé à rendre service, pourquoi tous les délégués d'aujourd'hui ne prendraient-ils pas la résolution d'organiser un cercle de contrôle dans leur paroisse.

Mes chers amis, je crois qu'il est inutile d'insister davantage sur cette question. Le contrôle laitier a fait ses preuves et nous pouvons l'adopter sans crainte. Avant de terminer, j'aurais une remarque à faire sur le système de contrôle actuel. Les membres prenaient anciennement un échantillon de lait une fois par deux mois. Vous constaterez que ce n'est pas suffisant de prendre un échantillon tous les deux mois pour connaître l'exact rendement d'une vache, s'il y avait moyen de faire des épreuves plus souvent, ça serait beaucoup mieux.

M. J.-B. Trudel

Dans le cours de l'hiver dernier, M. Arkell a trouvé nécessaire de faire un changement dans le système du contrôle laitier. Alors que l'ancien système demandait de peser le lait 3 jours dans le mois, le nouveau exige que le lait de chacune des vaches du troupeau soit pesé tous les jours. Ce système a été trouvé nécessaire en vue de rendre le contrôle plus utile et plus efficace. J'ai craint tout d'abord ce changement, mais avec la bonne coopération du ministère de l'agriculture et de l'Union Catholique des Cultivateurs, un grand nombre de cercles se sont organisés rapidement dans toute la province de Québec. 38 associations de contrôle, comprenant 533 cultivateurs ont accepté le travail de peser tous les jours le lait de leurs vaches, au nombre de 10,750.

Vous avez entendu le rapport de M. Benoit, je regrette de ne l'avoir entendu, mais j'ai cependant vu M. Benoit à l'oeuvre chez lui. Si vous me demandez quelle est l'opinion des cultivateurs sur ce sujet, je puis dire avec plaisir et au nom de ceux que j'ai visités que la grande partie des cultivateurs sont véritablement intéressés et que ceux qui ont adopté le système de 1926 ne voudraient pas retourner au système de peser le lait trois jours par mois. Il est impossible de tirer beaucoup de conclusions aujourd'hui, nous n'avons pas finis une première année d'application, mais je suis porté à croire que le grand nombre de cultivateurs assez intéressés pour adopter ce système en tireront plus de profits.

Quel sera le programme pour l'an prochain? Il n'y a encore rien de définitif. J'ai rencontré M. Graham et il m'a autorisé à assister à cette convention. Nous avons tout lieu d'espérer qu'avec la collaboration de l'U. C. C., des cultivateurs eux-mêmes, nous pourrons continuer à donner beaucoup plus d'expansion à ce travail.

Permettez-moi de vous remercier tous et chacun d'entre vous des efforts faits pour nous aider dans l'expansion de ce travail.

COMPTABILITE AGRICOLE

M. J.-H. Lavallée, de Ste-Claire

Ma première parole est une parole de félicitations pour le bureau central de l'U. C. C. d'avoir organisé, l'année dernière, à Montréal, son programme de développement agricole qui comprend le contrôle laitier, la rotation et la comptabilité. Je représente le cercle de Ste-Claire. Dans ma paroisse, 20 cultivateurs ont acheté des livres et ont entrepris de faire de la comptabilité. Je représente le cercle de Ste-Claire. Dans ma paroisse, 20 cultivateurs ont acheté des livres et ont entrepris de faire de la comptabilité. C'est à peu près tout ce que je puis vous dire au sujet du concours. L'année prochaine, j'espère que nous pourrons compiler ces chiffres et vous dire quelque chose au moins un peu intéressant.

Maintenant, devons-nous faire de la comptabilité? Poser la question, c'est y répondre. Je considère que la comptabilité est très importante en agriculture, au moins aussi importante que pour n'importe quelle autre industrie ou métier. C'est le point de départ de l'agriculture. En effet, croyez-vous qu'il serait pratique de faire des améliorations sur vos fermes, d'acheter l'outillage agricole, de moderniser vos bâtisses et mêmes vos troupeaux au point de vue race pure, si vous revenus ne vous permettent pas de faire cela. Vous avez déjà vu et voyez de nos jours des cultivateurs ou plutôt des professionnels ou des commerçants faire des améliorations sur leurs fermes avec de l'argent qu'ils ont gagné ailleurs. Est-ce que nous, cultivateurs, qui vivons exclusivement de l'agriculture, pouvons faire des dépenses pour améliorer nos fermes avant de savoir si notre terre le mérite, si notre ferme pourra profiter de ces choses et nous rembourser nos dépenses.

Vous pouvez adopter un système de rotation, ça ne coûte pas cher. En disant système de rotation, je veux dire un système à base de culture sarclée. Croyez-vous que vous pourrez arriver à cela sans comptabilité? Nécessairement, c'est le meilleur système pour celui qui a la main-d'oeuvre nécessaire et qui l'a à bon marché.

Une autre raison qui nous oblige de faire de la comptabilité c'est qu'il faut savoir si nous travaillons pour notre ferme ou si notre ferme travaille pour nous. Il est à peu près impossible, en agriculture, de se passer d'un associé et cet associé, il a droit à son salaire, comme vous, parce que, si vous l'envoyez ailleurs, il sera largement payé. Cet associé, c'est votre capital, c'est votre argent. C'est pourquoi vous devez tenir une comptabilité. Est-ce que vous allez travailler 365 jours par année pour l'intérêt de l'argent ou si votre argent va vous donner quelque chose? Vous avez droit de retirer sur votre argent le même intérêt que vous payez lorsque vous en empruntez. Pouvez-vous savoir cela sans tenir de comptabilité? Quand votre intérêt n'est pas payé, quand votre argent n'a pas donné ce que vous trouvez ailleurs, vous n'avez pas de salaire en dehors et votre revenu à vous comme à moi n'est pas très fort. Supposez que vous avez des profits et des revenus et des surplus. Il faut savoir comment la vacherie rapporte de profits et si un autre département absorbe ces profits-là. Je vous conseille de tenir séparément les comptes des pores, département spécial car ils absorbent les sous-produits de l'industrie laitière. Je me permettrai de vous dire qui si nous n'avions pas les sous-produits de la vache, sous forme d'engrais, de lait écrémé, je crois que cela serait le département qui nous paierait le moins, d'une manière générale. Je ne parle pas de ceux qui vendent le lait en nature, je parle de ceux qui portent le lait à la beurrerie et vendent le beurre 28 à 30 cents la livre, 3 ou 4 cents de fabrication et 1 sou de transport. Pour la vacherie, je crois que le contrôle laitier est une comptabilité suffisante, que, avec le contrôle laitier, vous pouvez éliminer vos mauvaises laitières et garder les bonnes, savoir le coût de production du lait, etc. Les trois principaux départements que je vous conseille de contrôler à part sont: les pores, les volailles et l'élevage du bétail, les départements qui utilisent le lait écrémé. On entend souvent dire que les fermes qui rapportent le plus sont celles qui sont le mieux équilibrées. Si vous faites des surplus avec la porcherie, est-il quelque chose de plus essentiel que de les conserver? Il faut de toute nécessité contrôler ces départements: la porcherie, les volailles et le bétail. Je vous conseille de tenir sévèrement les comptes de ces départements.

Raison de plus pour faire de la comptabilité: il faut savoir où nous allons et nous orienter dans notre agriculture et pour donner la situation exacte de notre profession. Je vous encourage de toutes mes forces à faire de la comptabilité et je demanderais qu'on fasse des efforts pour nous procurer des livres de comptabilité autant qu'on en aura besoin et au temps où on en aura besoin.

Je vous remercie messieurs et félicite ceux qui sont entrés dans le concours de comptabilité cette année et espère qu'ils persévéreront jusqu'à la fin de l'année.

M. Richer, de St-Marc

Sans comptabilité, il est presque impossible de faire du contrôle laitier et d'adopter un système de rotation. La comptabilité nous permet de nous rendre compte des besoins de nos propriétés.

ROTATION

M. Amédée Jalbert, de St-Denis

Mes premières paroles sont des paroles de reproche que j'ai à faire au bureau central de m'avoir mis au programme. Ce serait beaucoup plus facile pour moi de vous montrer les blessures que j'ai aux pieds et les ampoules aux mains pour avoir labouré 50 arpents de terre que de venir faire un discours aujourd'hui. Le sujet "rotation" est le plus vaste qu'il peut y avoir. Je vais tout de même essayer de vous dire quelque chose sur ce que j'ai fait sur ma propriété. Depuis 23 ans je suis à mon compte; pendant 20 ans j'ai cultivé 108 arpents de terre; durant ces années-là, j'ai fait de la rotation. Je consomme tout ce qui pousse sur ma terre, excepté le foin que j'ai en plus. Je possède 14 vaches actuellement qui dépensent à peu près tout le meilleur foin en vue de la production laitière. J'ai 45 arpents de terre qui m'ont rapporté 1,000 minots de grain. Je vends, cette année pour au delà de $1,000 de pores. Mes vaches m'ont rapporté environ $1,300. J'ai vendu 70 tonnes de foin.

Le système de rotation ne peut pas être le même partout. Sur la même propriété on ne peut pas établir un système régulier de rotation. Le foin n'est pas aussi payant que le grain quand il pousse en quantité. Je n'ai qu'un garçon de 16 ans pour m'aider, c'est dire que tout me passe par les mains. Chaque cultivateur peut avoir son système de rotation, car chacun connait son sol et peut diviser sa propriété comme il l'entend.

Je suis heureux de vous dire que le profit net que j'ai fait sur ma ferme, pendant 20 ans, s'est élevé, à peu près, à $1,000 par année, en moyenne. Pour arriver à cela, il faut faire un peu de calcul mental et être aussi un peu prévenant. Il faut récolter un an d'avance et il faut avoir plusieurs lignes. Si j'étais au milieu de vous pour discuter la chose, je le ferais bien mieux, car c'est la première fois que j'adresse la parole en public et je ne suis pas bien à mon aise pour vous parler. Tout de même je puis vous dire que malgré mes nombreuses épreuves, j'ai réussi à me faire un profit net d'environ $1,000 par année.

M. Loiselle, de St-Marc

Pour faire de la bonne culture, il est important d'étudier son sol, de diviser sa propriété et d'adopter un système de rotation. Vous avez généralement un meilleur rendement et vous avez plus de facilité pour détruire les mauvaises herbes. J'approuve M. Jalbert et je crois qu'il est très important que nous adoptions un système de rotation, pas trop long, de suivre la mode au point de vue de la destruction des mauvaises herbes et afin de ne pas avoir du foin de mauvaise qualité.

Après cette discussion sur le contrôle laitier, la comptabilité et la rotation, l'assemblée appuya de nouveau la résolution sur la classification des sols adoptée l'année dernière et émit le voeu que les cercles de l'U. C. C. continuent le travail commencé et le contrôle laitier.

Crédit agricole

M. Gatineau, de St-Nazaire d'Acton

Pour la troisième fois, les membre de l'U. C. C. ont à étudier et à demander l'organisation d'un crédit agricole pour les cultivateurs de la province de Québec. Au congrès de Québec, en 1924, il était suggéré l'organisation d'un comité composé de ce qu'on pourrait appeler des compétences en crédit agricole. Un représentant des caisses populaires, un représentant du gouvernement provincial, un représentant des collèges d'agriculture, un représentant des missionnaires agricoles et un représentant de l'U. C. C.

Après avoir été convoqué par le secrétaire général de l'U. C. C., ce comité se réunit trois fois et présenta deux rapports dont l'un par le représentant de l'U. C. C. et l'autre par les représentants des autres organisations. Ce dernier rapport concluait à ce que les Caisses populaires sont tout le crédit agricole dont nous avons besoin et qu'il n'y avait qu'à en faire la diffusion. Le rapport minoritaire était, lui aussi, en faveur du crédit agricole par les dites caisses populaires moyennant certains changements à l'organisation des caisses de manière à les rendre capables de pratiquer le seul genre de crédit agricole dont nous avons besoin le crédit à long terme remboursable par annuités.

Au congrès de Montréal, en 1925, vous aviez formé un comité composé de trois membres de l'U. C. C. pour continuer le travail d'étude et d'organisation du crédit agricole. C'est le rapport de ce comité que j'ai l'honneur de vous présenter. Votre comité ne s'est réuni qu'une seule fois au complet, le 23 décembre 1925. Pour ma part, je garderai un souvenir très agréable de cette réunion car il ne m'a jamais été donné d'assister, comme ce jour-là, à une réunion où chacun se place en face d'un problème difficile à résoudre et l'étudie d'une manière aussi éclairée et intelligente et avec autant de patriotisme.

Voici le rapport de votre comité, rapport qu'un bon nombre d'entre vous ont connu par le *Bulletin des agriculteurs* et par *l'Action catholique*.

PROJET DE CREDIT AGRICOLE

Considérant que les agriculteurs sont les meilleurs gardiens de nos traditions nationales,

Que l'exode des agriculteurs vers les villes devient une question qui inquiète les économistes,

Que l'abandon de la terre par les jeunes prend des proportions alarmantes,

Que la lenteur de la colonisation et le malaise général qui règne chez les agriculteurs est causée en partie par la mauvaise orientation de nos épargnes populaires,

Nous soumettons humblement un projet qui, il nous semble, pourrait compléter l'organisation économique de nos campagnes québecoises si bien entreprises par feu le commandeur Desjardins.

Il faudrait donc que 1o, des caisses locales prêtent à leurs membres, sur première hypothèque, jusqu'à une proportion déterminée de la valeur de leur propriété, soit la moitié ou les deux tiers;

2o Ces prêts seraient remboursables par annuités d'environ vingt paiements qui pourraient être anticipés;

3o Ces prêts ne seraient consentis qu'après acceptation par les trois comités des caisses locales et aussi acceptation pour l'Union régionale;

4o Chaque caisse aurait à être affiliée à son union régionale, celle-ci serait un bureau, 1o de propagande; 2o de surveillance des caisses locales, qui recevrait les rapports mensuels, ferait l'inspection des caisses locales et les visiterait plus souvent, si besoin il y a; 3o d'information pour les caisses qui ont besoin d'argent de même que pour celles qui en ont trop;

5o Les caisses riches pourraient accepter d'une autre caisse l'obligation d'un cultivateur dont sa caisse se porterait caution et se chargerait de la collection des annuités;

6o De même le gouvernement ou une organisation financière accepterait en garantie de toute caisse recommandée par son union régionale, toute obligation que les autres caisses n'accepteraient pas faute d'argent. Les caisses locales se portant toujours caution et se chargeant toujours de la collection des annuités;

7o Les unions régionales auraient la surveillance des intérêts du gouvernement ou des bailleurs de fonds ainsi que ceux des caisses qui auraient accepté une ou des obligations des autres caisses;

8o Si une caisse venait à avoir besoin de son argent, elle pourrait transporter une ou plusieurs des obligations qu'elle détient à une autre caisse ou au gouvernement ou au bailleur de fonds;

9o Les caisses nouvellement fondées ne pourraient opérer d'après ce projet qu'à la condition que leur municipalité respective se porte caution du remboursement cela jusqu'à ce que l'union régionale trouve la caisse assez fortement établie.

Ce projet est celui qu'entend préconiser le comité de crédit agricole de l'U. C. C.

L'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture à Québec, disait ceci au congrès des organisateurs des caisses populaires tenu à Québec, en 1925:

"Le gouvernement, dit-il, a sérieusement étudié les deux moyens à sa disposition pour établir un crédit agricole. Les caisses populaires et le crédit gouvernemental. Après étude, il en est venu à la conclusion que les caisses populaires offrent plus de facilité d'un crédit plus permanent. Le crédit gouvernemental au contraire, est sujet aux aléas de la politique, aux intrigues. Avec ce genre de crédit, il se trouverait des députés pour faire à leurs électeurs des promesses exagérées. Les organisateurs des caisses ont vu eux-mêmes les dangers du crédit gouvernemental: l'ingérence politique, et ils ont demandé au gouvernement de ne pas intervenir."

Le projet du comité de crédit agricole de l'U. C. C. est une fusion des deux moyens à notre disposition pour établir un crédit agricole: les caisses populaires et le crédit gouvernemental. Nous nous opposons à un crédit strictement gouvernemental pour les mêmes raisons que l'honorable M. Caron. D'autre part, nous considérons que les caisses populaires ne peuvent pas seules rencontrer les besoins de crédit agricole du moins au début. Ceux qui ne comprennent pas encore la nécessité de l'établissement du crédit agricole ne veulent pas d'un crédit gouvernemental et ne veulent pas non plus de l'aide du gouvernement pour les caisses populaires. Puisque le gouvernement en est venu à la conclusion que les caisses populaires offrent plus de facilité qu'un crédit gouvernemental, nous lui demandons de faire des avances aux cultivateurs, par l'entremise des caisses tout en laissant à celles-ci leur parfaite autonomie.

Nous avons toutes les raisons de croire qu'aucun gouvernement cherchera à s'ingérer dans l'administration des caisses pour aussi longtemps que celles-ci seront bien administrées et s'il arrivait que la surveillance et l'inspection des caisses populaires deviennent défectueuses, le gouvernement devrait nécessairement intervenir, qu'il ait ou non des fonds d'avancés aux caisses, pour sauvegarder les épargnes populaires qui leur auraient été confiées.

Nous ne voulons pas de sacrifice de personne ni d'aucune organisation, ni même du gouvernement. Mais nous voulons la coopération de tous pour l'établissement d'un système de crédit agricole qui, tout en fournissant les meilleures garanties, rapportera le meilleur intérêt possible aux prêteurs d'argent, et soit administré assez économiquement pour pouvoir fournir de l'argent aux cultivateurs à un taux aussi bas que possible. Qu'il soit bien entendu que nous ne demandons pas l'établissement d'un crédit à court terme. Les prêts faits de gré à gré par les prêteurs de chaque localité, les prêts par les banques et les caisses populaires, sont suffisants à peu près partout. Nous conseillons cependant fortement aux cultivateurs de chaque localité, qui n'a pas encore une caisse populaire d'organisée, de s'en organiser une au plus tôt, car ce sont elles qui rendent le plus de service. Les banques paraissent disposées à avancer de l'argent à ceux qui en ont besoin, pour faire de l'argent, réaliser de gros profits plutôt qu'à ceux qui en ont besoin pour soutenir ou développer leurs exploitations. Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Charles Gagné, qui rapportant des opérations de l'union régionale des caisses de Lévis, terminait ainsi son article:

"Pour notre part, nous ne croyons pas qu'aucune institution de crédit à court terme puisse faire mieux, même avec des avances de l'Etat. Les cultivateurs feraient bien d'y regarder à deux fois avant de réclamer des institutions nouvelles pour leur fournir du crédit agricole."

Nous ne demandons pas l'organisation du crédit à court terme et encore une fois nous considérons les caissse populaires, tel qu'elles fonctionnent aujourd'hui, comme une institution idéale pour le crédit agricole.

Quant au crédit à long terme, nous sommes encore là parfaitement d'accord avec M. Charles Gagné, qui écrivait que les unions régionales devraient s'organiser en vue de pou-

(*Suite à la page 5*)



Comment l'annonceur donna les noms des vedettes ci-dessus tout embrouilles:—
1. DE LA LAME GYMB, 2. LE FROC DOR VIEN, 3. OSONS WILLI, 4. NI L SI HAGILL, 5. SOR SAN LI WAGON, 6. SEL DE BAIN BE, 7. REPON A GIL.



QUI A GAGNE LA TRAVERSEE DE LA MANCHE?

GAGNEZ Ce Nouveau coach Chevrolet 1927 $1800.00 EN PRIX

On dit que le "New York Standard Newspaper" a offert un prix de $50,000 pour une course à la nage, ayant comme objet la traversée de la Manche, ouverte aux artistes féminins de cinéma seulement. Un grand nombre y participèrent. Elles prirent la mer sur la côte française pour atteindre la côte anglaise à Douvres. La course se termina de nuit et les résultats furent gardés secrets. Le poste radiotéléphonique YPLG donna les résultats, mais l'annonceur pour s'amuser et pour tenir la foule en éveille, donna les noms des 7 premières gagnantes d'une façon originale. Au lieu de donner leurs noms correctement, il embrouilla les lettres des noms de façon à les rendre ridicules. Par exemple, il donna le no. 5 comme étant "Sor san li wagon" au lieu de "Gloria Swanson," et il dit à ses auditeurs de placer les lettres de chaque nom dans l'ordre qu'il convient et qu'ils obtiendront les noms corrects des 7 premières à atteindre Douvres. Sous les gravures ci-dessus, se trouvent les noms écrits d'une façon embrouillée des vedettes de cinéma, tels qu'ils furent donnés par l'annonceur du radio. Si vous pouvez remettre chaque lettre à la place qui lui convient, vous aurez les noms de ces 7 vedettes. Essayez donc. Ce n'est pas facile, mais avec de la patience et de l'aptitude vous y arriverez. Vous trouverez plus bas les noms de toutes les vedettes de cinéma qui participèrent à la course. Les noms des 7 premières ci-dessus en firent partie.

Voyez de deviner les noms si vous le pouvez et écrivez tous les noms des vedettes sur une feuille de papier dans l'ordre où elles terminèrent la course et envoyez-les pour concourir pour les grands prix.

300 POINTS GAGNENT LE PREMIER PRIX

Les magnifiques prix de valeur de ce concours seront attribués en vertu du nombre de points gagnés par chaque entrée. L'entrée qui remporte 300 points gagnera le premier prix. (Voyez les règles). Soyez soigneux et précis. Conformez-vous aux règles et gagnez un prix.

LE BUT DU CONCOURS

Franchement parler, ceci est un concours de réclame, son but étant d'augmenter la popularité de la bonneterie bien connue STERLING laquelle est vendue directement de la fabrique aux consommateurs par l'intermédiaire de la chaîne de magasins Sterling et par le service personnel, directement aux maisons. Des milliers de personnes connaissent déjà et portent des Bonneteries Sterling mais nous désirons atteindre des milliers d'autres de sorte qu'elles puissent connaître la Qualité Sterling, et les Valeurs Sterling en bonneteries pure soie, soie et laine et pure laine pour toute la famille.

ENVOYEZ VOTRE ENTREE AUJOURD'HUI

Gagnez $100.00 extra pour promptitude

Quand nous recevrons vos réponses à ce casse-tête fascinateur, nous vous écrirons pour vous dire combien de points vous avez gagnés pour avoir droit aux prix, et nous vous demanderons de bien vouloir nous aider dans notre campagne de publicité, en faisant connaître la bonneterie Sterling à vos amis. Ceci est une condition très simple et très facile à remplir, et qui ne vous coûtera pas un sou, mais qui qualifiera votre entrée pour concourir pour les plus grands prix. Vous n'avez pas à acheter quoique ce soit pour concourir. Nous nous engageons à vous payer en plus, quel que soit le prix que vous pourriez gagner, pour vos efforts tendant à augmenter la vente de bonneterie Sterling

Premier Prix
Voiture Fermee Chevrolet 1927
Valeur $910

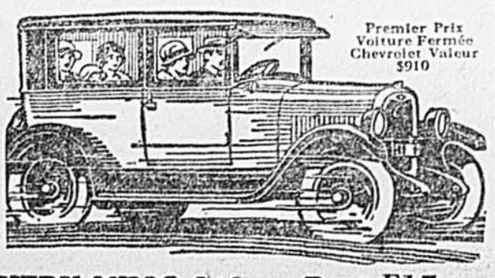
2me.	- Espèces	$150.00
3me.	- - - "	$100.00
4me.	- - - "	$75.00
5me.	- - - "	$50.00
6me.	- - - "	$25.00
7me.	- - - "	$15.00
8me. au 12me.		$5.00 chaque

SUIVEZ CES SIMPLES REGLEMENTS

1. Ecrivez vos réponses à l'encre sur un côté du papier seulement. Ecrivez votre nom et addresse ainsi que le nom de ce journal dans le coin droit supérieur. Indiquez si c'est monsieur, madame ou mademoiselle. Toutes autres remarques doivent être écrites sur une feuille séparée. N'envoyez pas d'entrées ornées de dessins, ou de fantaisie, ou écrites à la machine. 2. Les concurrents doivent avoir 15 ans ou plus. Les employés de cette compagnie, leurs amis et parents ne peuvent concourir. 3. Trois entrées peuvent être soumises. Une seule seulement peut remporter un prix. 4. Les membres différents d'une famille peuvent concourir. Un prix seulement sera attribué par ménage. 5. Les décisions finales seront rendues par trois messieurs de Toronto qui n'ont aucun rapport avec notre maison. Leurs noms seront publiés. Les concurrents doivent s'engager à accepter leurs décisions. Les prix seront donnés selon le nombre de points. 300 points, le maximum, remporteront le premier prix. 25 points seront donnés pour chaque nom de vedette de cinéma écrit correctement et placé selon la position occupée à la fin de la course; 50 points pour les soins généraux, l'apparence, l'ortographe, la ponctuation, le style et la calligraphie de l'entrée et 75 points pour remplir les conditions du concours. Le concours prend fin le 30 juin 1927. Les entrées devraient être envoyées promptement, Un prix supplémentaire de $100 sera donné pour la promptitude. 6. Chaque concurrent sera requis de faire connaître la bonneterie STERLING à un certain nombre de ses amis qui ne connaissent pas encore ces merveilleuses valeurs. Il leur sera demandé d'essayer de faire de ses amis des clients pour la bonneterie Sterling. Vous n'aurez rien à acheter pour concourir. Ceci n'est pas un concours de vente. La chance de gagner est la même pour tout le monde.

LES NOMS DE TOUTES LES VEDETTES DE CINEMA QUI PARTICIPERENT A LA TRAVERSEE DE LA MANCHE

Alice Joyce, May McAvoy Lillian Gish, Constance Talmadge, Colleen Moore, Madge Bellamy, Corinne Griffith, Norma Shearer, Seena Owen, May Allison, Gloria Swanson, Norma Talmadge, Bebe Daniels, Clara Bow, Vilma Banky, Pola Negri, Viola Dana, Florence Vidor, Marion Davies, Marie Prevost, Lois Wilson, Mary Brian



Premier Prix Voiture Fermée Chevrolet Valeur $910

STERLING HOSIERY MILLS Ltd. Dept. F17 - Toronto, Ont.

MEILLEURS PRODUITS

Plus d'Argent

Depuis 60 Ans

LA MAISON

P. Poulin & Cie
LIMITÉE

travaille à aider les

Cultivateurs

à améliorer la qualité de la volaille tant par l'élevage que dans la préparation pour l'expédition sur les marchés.

Les Cultivateurs

en suivant les enseignements donnés par notre *maison*, ont augmenté leurs revenus et ils nous ont aidé à nous faire une réputation qui leur est avantageuse à eux comme à nous.

AUSSI pouvons-nous nous féliciter de nos relations avec nos patrons comme ils se félicitent de leurs relations avec nous.

TOUS les producteurs de volaille et d'ouefs qui croient en notre mot d'ordre:

QUALITÉ

BONNE PRÉPARATION

HONNÊTETÉ

NOUS serons toujours disposés à vous faire bénéficier de notre expérience et de notre vaste clientèle.

P. Poulin
& Cie Limitée
39, Marché Bonsecours,
Téléphone: Main 7107, :-: :-: Montréal.

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C.

(*Suite de la page 4*)

voir faire du crédit à long terme remboursable par annuités.

Il y a tout lieu de croire que l'année 1927 sera l'année du crédit agricole au Canada. Le gouvernement fédéral adoptera probablement une loi de crédit agricole créant une commission chargée de trouver les fonds nécessaires pour les agriculteurs des provinces.

La commission se servira des organisations existantes dans chaque province. Il pourra s'en créer une dans les provinces où il n'y en a pas déjà.

Les caisses populaires sont-elles organisées pour pouvoir disposer des fonds qui seront mis à notre disposition par la commission fédérale. Nous avons le regret d'avoir à répondre: non. Les caisses d'aujourd'hui favorisent plutôt l'épargne que le crédit. La preuve ce sont les caisses qui prêtent à 7 et 8 pour cent et qui paient 4 pour cent sur les dépôts. Une autre preuve, ce sont les deux millions de piastres environ qui sont prêtées par les caisses sur débentures municipales, scolaires, de fabriques et industrielles, et cela dans un temps où l'agriculture souffre du manque d'argent. Nous considérons l'oeuvre des caisses comme des plus belles, mais nous nous demandons si elles ne devraient pas avoir une direction plus représentative. Il ne suffit pas de dire que les caisses sont un crédit agricole suffisant et ensuite les laisser drainer l'épargne populaire pour la faire servir pour les débentures que je viens de nommer. Les caisses ont besoin de transformation à mesure qu'elles se développent. Il est donc désirable de savoir si on entreprendra d'en faire une vraie institution de crédit agricole. Si oui, nous nous réjouirons de préparer l'organisation économique des campagnes par le crédit coopératif qui plus tard sera notre force sinon, nous n'hésiterons pas, à cause du besoin de crédit [illegible] l'agriculture, à nous tourner vers une autre institution gouvernementale, et si plus tard on s'aperçoit que se continue par nos institutions le drainage vers les villes de l'argent des campagnes, qui elles s'alimentent ensuite auprès des gouvernements, on n'aura aucun reproche à adresser à l'U. C. C. qui depuis deux ans fait son possible pour faire organiser le crédit agricole par nos caisses populaires, cette magnifique institution que nous a léguée feu le commandeur Desjardins.

Résolution

Attendu que l'agriculture dans la province de Québec a absolument besoin de l'établissement d'une crédit agricole,

Attendu que le gouvernement fédéral, par une commission de crédit agricole qu'il est prêt à organiser, mettra à la disposition des provinces des fonds qui devront être administrés par une ou plusieurs organisations provinciales,

Attendu que nous avons dans la province des caisses populaires qui étant une organisation populaire et coopérative, sont une institution supérieure à toute autre,

Les membre de l'Union Catholique des Cultivateurs, réunis à Québec, ce 10ème jour de novembre 1926, demandent à leur comité de crédit agricole de demander aux gouvernements fédéral et provincial et aux caisses populaires de coopérer pour organiser, dans le plus bref délai, le crédit agricole à long terme remboursable par annuités.

Et si, dans un délai raisonnable, le comité s'aperçoit que cette coopération est irréalisable, que le comité s'occupe immédiatement de demander une organisation gouvernementale ou autre pouvant rencontrer les besoins des cultivateurs.

M. Loiselle, de St-Marc

Les fils de cultivateurs s'en vont vers les villes. Il faudrait que l'U. C. C. trouve un moyen de venir en aide à nos caisses, car il est absolument important pour toutes les municipalités rurales de posséder une caisse populaire et surtout il est important de garder les dépôts de la classe agricole à la campagne car ils sont trop souvent drainés vers les villes. Je trouve cependant l'intérêt de la caisse populaire un peu élevé, pour aider un cultivateur qui a besoin d'un certain montant à courte échéance. Vu la situation économique, nous ne trouvons presque plus de prêteurs d'argent dans nos campagnes. Il serait opportun d'avoir un changement. Une étude sur la loi des faillites dans le pays serait importante afin d'établir une coopération entre le prêteur et l'emprunteur et ainsi assurer un meilleur crédit chez les cultivateurs.

M. Voghel, de St-Marc

Dans les campagnes, un cultivateur qui a besoin d'argent peut en trouver à un taux de 5 pour cent. Le crédit agricole pourrait-il en prêter aux mêmes conditions que les cultivateurs entre eux? Il faudrait se baser sur un taux raisonnable.

M. Barré, président

Si dans votre paroisse on prête à 5 pour cent, ne demandez pas mieux que cela. Mais dans certaines autres parties de la province, on ne ne peut se procurer de l'argent à moins de payer un taux de 8 pour cent, et si vous empruntez à la Banque et faites une avance, c'est 12 pour cent. Un homme que je ne nommerai pas, un homme de 54 ans qui a élevé 17 enfants, avec sa hache, me rencontrait dernièrement au presbytère de St-Fabien de Panet et me disait qu'il était venu me demander un conseil. Et ce brave homme pleurait comme on voit souvent pleurer des enfants. Il me dit : je dois $250, j'ai une propriété de 700 arpents évaluée à $6,000 et ils vont me tasser jusqu'à ce que je leur aie donné une hypothèque claire sur ma propriété. Je conclus que si vous n'avez pas besoin de crédit agricole, il en fallait nécessairement un pour ce pauvre père de famille. Dans notre province, la répartition de l'argent est inégale. Je ne crois pas qu'il serait plus prudent pour une commission gouvernementale de prêter de l'argent sans garantie que pour un individu de prêter sans garantie. Ce que l'U. C. C. demande, c'est un crédit agricole qui pourrait stabiliser le taux d'intérêt à 5 pour cent, même à 6 pour cent avec remboursement par annuités.

L'assemblée adopta à l'unanimité la résolution sur le crédit agricole.

Coopération

M. Barré, président

Vous parler de coopération, c'est vous parler de coopératives. Ça ne veut pas dire parler d'une coopérative, ça veut dire parler de question de principes. On va cependant être obligé de toucher aux coopératives existantes qui ont fait du bien, qui peuvent en faire encore.

M. Alexis Beauregard, de Ste-Hélène

A son assemblée annuelle du 9 novembre, 1925, l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec nomma un comité de coopération. Par la résolution pourvoyant à la création de ce comité il recevait comme mission de représenter l'U. C. C. en toutes circonstances où il serait question de réformes, de réorganisation ou de diffusion de la coopération en cette province. Nous devons faire rapport qu'une partie au moins de la charge que vous nous aviez imposée ne nous a pas fatigués, car, au cours de l'année, il ne s'est pas présenté d'occasions où votre comité fut invité à discuter avec d'autres associations des questions de coopération. Il y eut pourtant à Québec, la veille de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée, une réunion du comité coopératif. Devons-nous penser que le but de l'assemblée n'était pas l'étude des problèmes de la coopération ou que des représentants de la grande association des cultivateurs n'étaient pas désirables au sein de cette réunion? Nous n'en savons rien. Cependant, il nous fut pénible de constater que votre comité de coopération présent à Québec, à cette occasion, avait été ignoré.

Il y eut encore au cours de l'été un congrès régional de coopération agricole à Saint-Casimir de Portneuf. Nous avons suivi avec intérêt les préparatifs de ce congrès et le rapport de ses travaux. Le *Bulletin de la Ferme* nous a appris que ces coopérateurs ont eu l'occasion d'entendre des spécialistes en différentes branches de l'industrie agricole. L'auteur du rapport s'étend avec complaisance sur ce qu'ils dirent. Quelques lignes trop brèves nous font connaitre le travail le plus intéressant de ce congrès, ce qui devait en être la pièce de résistance.

"Le reste de l'après-midi, dit le rapport, est consacré à la discussion. M. J.-Bte Cloutier préside et les gérants des coopératives de la région échangent leurs vues sur différents problèmes ayant trait à la coopération agricole dans leur région."

Faut-il en conclure que tout va pour le mieux dans la province de Québec qui serait le meilleur des mondes coopératifs? On pourrait peut-être le croire à entendre ceux qui sont chargés de la diffusion et de l'administration de la Coopération dans cette province. Mais si on consulte l'annuaire statistique de Québec, l'on constate que sur les 270 coopératives qui existaient en 1913, 75 seulement ont fait rapport en 1924.

Si d'autre part on consulte les cultivateurs en général, on est frappé du changement de mentalité qui s'y est opéré, disons depuis dix ans. Les cultivateurs alors ne comprenaient pas ou avaient peu de confiance à la coopérative. Aujourd'hui, la très grande majorité reconnaissent la nécessité de l'organisation de la coopération sous toutes ses formes: coopération pour l'étude des questions agricoles, coopération pour la vente de nos produits et l'achat de ce dont nous avons besoin, etc.

Les réunions du genre de celle de Saint-Casimir sont appelées à rendre service aux cultivateurs, à condition qu'elles nous fournissent l'occasion de dire ce que nous voulons, plutôt que d'entendre dire ce que nous devons vouloir.

Si nous nous décidions une bonne fois à étudier nos problèmes et à chercher nous-mêmes à les résoudre, nous nous apercevrions que nous souffrons souvent du même mal qui arrête ailleur les progrès de la même oeuvre et qu'il faut agir avec ensemble pour le guérir. Ainsi, puisqu'il s'agit du congrès de Saint-Casimir, il aurait pu compléter son travail en demandant la nomination d'un comité coopératif plus représentatif pour les coopératives locales. D'autres congrès régionaux agissent de même, les sociétés coopératives locales se mettant de la partie, nous aurions, en peu de temps, un comité coopératif de taille sur la tâche qui lui incombe: créer parmi nous une mentalité coopérative; conseiller, renseigner, diriger les sociétés coopératives, promouvoir, encourager, répandre les oeuvres de coopération.

Le programme nous invite à vous parler de coopération en général. Il nous convient de rester sur le terrain des réalisations pratiques pour indiquer ce qui devrait être fait pour que le mécanisme coopératif donne plus de satisfaction et rende plus de services à ceux qu'il sert.

L'Union catholique des cultivateurs de Québec a fait connaitre ses vues sur le sujet dans sa résolution de coopération votée à l'assemblée annuelle de 1925. Votre comité les a remises devant le public au cours de communications dans la Tribune libre du *Bulletin des agriculteurs*. Il a attiré l'attention de tous sur la nécessité, pour aider la coopération, de créer un comité coopératif central représentatif, actif et libre. Il vient d'être indiqué de quels éléments il devrait être formé, par qui il devrait être choisi et le vaste champ où il pourrait exercer son zèle. Nous avons suggéré des réformes dans l'élection des directeurs de la Coopérative Fédérée, le choix de leurs successeurs pourrait se faire parmi ceux qui font activement de la coopération. Nous avons fait voir l'abus possible que l'on pouvait faire des procurations pour contrôler l'assemblée annuelle de cette société, et demandé que seules les coopératives locales puissent servir de procureurs. Nous avons donné de la publicité à l'opinion qui a cours parmi la classe agricole, à savoir qu'une coopérative centrale devrait être la chose du cultivateur et qu'elle ne trouverait aucun avantage à prendre pour eux figure de rouage administratif de l'Etat.

Nous avons confiance que si ces suggestions étaient acceptées, le mouvement coopératif reprendrait une nouvelle vigueur. Et ces réformes seront pleinement efficaces s'il se développe au sein de la classe agricole un esprit d'initiative, un réveil des énergies, une poussée générale pour qu'elle fournisse sa part dans l'amélioration de l'état de chose actuel. C'est le rôle de l'U. C. C. de développer cet esprit nouveau. Elle s'y emploie de son mieux et dans cette tâche elle devrait pouvoir compter sur l'appui de tous les gens bien pensants. Nulle part on ne devrait considérer comme un mérite d'avoir fait le coup de feu contre l'association professionnelle des cultivateurs.

En tout cas, si on juge l'arbre aux fruits qu'il porte, dans le domaine de la coopération notre union a le mérite d'avoir fait éclore une organisation coopérative appelée à rendre de grands services: La Société coopérative agricole des producteurs de foin de Bagot.

Le problème agricole en général se résume en ceci: il faut que la différence soit augmentée entre le coût de production et le prix de vente du produit. Comment résoudre ce problème en ce qui regarde la culture du foin? tel fut le sujet étudié au cours des assemblées du cercle U. C. C. de Saint-Nazaire de Bagot. On en vint à la conclusion que l'Association pouvait seule rendre plus rémunératrice la vente du foin. On fit connaitre ce projet par le *Bulletin des agriculteurs*. Le comité coopératif de l'U. C. C. travaillant de concert avec le cercle de Saint-Nazaire, on jeta les bases d'une organisation qui maintenant est en instance auprès du ministre de l'agriculture pour obtenir sa reconnaissance officielle sous le nom de "La Société coopérative agricole des producteurs de foin de Bagot."

Déclancher un mouvement général d'amélioration de la qualité; établir la pratique de la classification du produit, de la vente et du paiement suivant la qualité. Renseigner ses membres, sur les prix, sur les exigences des marchés, sur l'importance de leur besoin; leur servir d'intermédiaire dans le placement de leur récolte, de foin; voilà le programme de cette société.

Les producteurs de foin de Bagot se rendent compte des difficultés de leur entreprise; mais ils sont fermement résolus à les vaincre. Ils réussiront, car qui peut arrêter l'élan d'un groupe qui s'unit dans un effort discipliné pour améliorer sa situation? Nul doute que les autres producteurs de foin de la province se tiendront au courant du développement qui attend le mouvement lancé par les gens de Bagot et se joindront à eux dans le même bon esprit de coopération.

Cet esprit d'initiative d'union, d'organisation pour la défense des intérêts professionnels qui a rendu possible la naissance d'une association de producteurs de foin; c'est l'esprit que anime l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. Elle a donc droit de solliciter l'appui de toutes les bonnes volontés parce qu'elle est une force d'ordre et de progrès nécessaire pour le bien de tous.

Résolution

Attendu que la coopération agricole en cette province est encore dans une période de développement et qu'afin de recueillir finalement l'adhésion de tous les cultivateurs, elle doit être constituée et dirigée de manière à leur donner la plus grande satisfaction possible,

Attendu que le Coopérative Fédérée est considérée l'organe central de la coopération en cette province,

Attendu que divers cercles locaux ont adressé au bureau central de cette Association des résolutions demandant des réformes dans cette société,

Attendu que le résultat de l'enquête faite par l'U.C.C., au cours de l'été 1925, en vue de renseigner ses membres sur la situation agricole, a révélé qu'un bon nombre de ceux qui traitent avec la Coopérative ne sont pas satisfaits,

Attendu que d'après l'annuaire statistique de Québec, sur les 270 coopératives locales qui existaient en 1913, 75 seulement ont fait rapport en 1924,

Attendu que l'U.C.C. désire donner son entière coopération à l'établissement de coopératives sur des bases solides et aptes à rendre le maximum de services aux cultivateurs, particulièrement dans la vente des produits de la ferme,

Les membres de l'U.C.C. de Québec, pour un bon nombre actionnaires de la Coopérative Fédérée, réunis en assemblée annuelle, à Québec, ce dixième jour de novembre, 1926, expriment aux membres de la Coopérative Fédérée le voeu que, à leur prochaine assemblée annuelle, ils prennent les moyens de découvrir les causes qui engendrent la dissatisfaction chez certains membres de la Coopérative Fédérée et d'y remédier afin d'assurer le plus tôt possible le parfait épanouissement de l'oeuvre de la coopération en notre province.

Les cultivateurs membres de l'Union soumettent humblement:

1o.—Que le bureau de direction de la Coopérative Fédérée devrait être composé de présidents ou de gérants de coopératives locales;

2o.—Qu'un comité coopératif permanent de surveillance, composé d'un représentant de chaque coopérative locale, dont les dépenses seraient défrayés par leur coopérative locale respective, ayant pour mission de faire, par l'intermédiaire d'un comité qu'il appointera, une enquête sur l'état présent de la coopération, sur l'état présent de la Coopérative Fédérée et sur l'administration de la Coopérative Fédérée, dans le but de travailler à faire disparaitre les causes de dissatisfaction et inspirer confiance aux cultivateurs en leur association coopérative.

M. Barré, président

Il faut bien comprendre le sens de la résolution. Nous ne voulons pas critiquer les coopératives, nous avons des points à améliorer et il faut trouver les moyens de les améliorer. C'est ce à quoi nous tendons.

La résolution sur la coopération est adoptée à l'unanimité.

Chez M. J.-B. Renaud

Vers cinq heures de l'après-midi, les congressistes se rendirent à la maison J.-B. Renaud qui avait mis des autos et des taxis à leur disposition. Ils furent reçus par le président de la maison, M. J.-S. Royer, et M. J.-A. Talbot, gérant du département des produits laitiers et des viandes, qui leur firent visiter la manufacture de conserves et les différents départements de cette grande maison de produits alimentaires de Québec. M. Royer distribua quelques échantillons de ces produits aux congressistes et fit à chacun d'eux un joli cadeau en souvenir de leur visite.

Séance publique

M. Barré, président

J'ai, ce soir, un devoir bien agréable à remplir, celui de remercier notre premier Pasteur de sa présence au milieu de nous. Malgré vos fatigues et les émotions inévitables et bien naturelles de ces derniers jours, Monseigneur a consenti à prendre quelques heures sur son repos pour venir au milieu des travailleurs du sol de sa province. Je crois que mon premier devoir est de le remercier, en mon nom, au nom de l'Union et au nom de mes confrères les cultivateurs de cette province.

Monseigneur, vous avez certainement fait plaisir, ce soir, à cette partie importante de votre troupeau, cette partie des travailleurs du sol. Il ne m'appartient pas de promettre une récompense à Sa Grandeur. Nous demanderons au Grand Maitre qu'il lui fasse une inscription au Livre des Bonnes Oeuvres. D'un autre côté, je puis lui assurer qu'il se fait une autre inscription et que cette marque, elle se fait au fond de nos coeurs de canadiens et de catholiques et que c'est de notre part une dette de reconnaissance à son égard pour la sollicitude qu'il nous montre. Et cette marque de notre dette de reconnaissance, elle se traduira, soyez-en certain, de la part de l'Union, de la part de ses officiers futurs comme de ses officiers actuels, par une soumission complète et absolue aux directions et aux enseignements de l'autorité ecclésiastique, représentée par Monseigneur l'Archevêque de Québec, qu'il nous donnera soit personnellement, soit par la voix des aumôniers de l'U. C. C. Maintenant, je ne veux pas retarder Monseigneur inutilement; il est fatigué, nous avons le désir de l'entendre et sans doute que lui, malgré toute sa bonne volonté, il a le désir de se reposer au plus tôt.

S. G. Mgr Rouleau

Au début de mon ministère dans le diocèse de Québec, je suis heureux de venir parmi vous et d'assister à votre congrès. Je remercie M. le Président des excellentes paroles qu'il a eues à mon endroit et je le remercie plus particulièrement des belles et catholiques déclarations que vous avez entendues. Elles ne m'étonnent pas sur les lèvres de catholiques canadiens-français. Je sais que ces déclarations ne sont pas de vaines paroles. Elles se traduiront en actes et nous pourrons compter sur votre Union Catholique des Cultivateurs pour que les droits de la Sainte-Eglise et le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient reconnus dans toutes les classes de la société. Vous êtes cultivateurs et par conséquent vous appartenez à une classe privilégiée. On pourrait énumérer les nombreux privilèges que Dieu vous accorde. Je n'en citerai qu'un seul: vous êtes entouré de salubrité physique; votre vie ne s'écoule pas dans un bureau, dans une usine infestée par les gaz, ne s'écoule pas dans les ténèbres; vous vivez au grand air sous le soleil du bon Dieu; vous pouvez remplir vos poumons d'air pur qui vous assure une belle et forte santé pour vous-même et pour vos enfants. C'est une grâce spéciale du bon Dieu dont vous devez lui être tout particulièrement reconnaissants. Puis, mes chers amis, vous avez encore d'autres considérations à votre avantage; vous avez en plus la salubrité morale car lorsque vous êtes dans vos champs, que vous travaillez à remuer la terre, à confier au sillon votre grain d'or vous sentez que vous avez besoin de Dieu, votre coeur s'élève naturellement vers le bon Dieu pour le remercier de tant de bienfaits. Et puis, vous avez encore un autre élément de salubrité morale: c'est que vous êtes seul sur votre terre sans aucun compagnon qui peut être dangereux. Dans les groupes d'ouvriers, il suffit souvent d'avoir une mauvaise tête pour jeter des idées plus ou moins dangereuses, créer des antipathies, des amertumes.

Remerciez donc le Bon Dieu de vous avoir ainsi traité en enfant gâté.

Vous vous êtes réunis en association afin de promouvoir vos intérêts; vous avez très bien fait. Vous avez voulu de plus que votre association fût l'association catholique. Monsieur le Président nous l'a déclaré solennellement tout à l'heure avec des termes auxquels vous avez applaudi avec enthousiasme. Vos aumôniers vous guideront dans vos assemblées particulières et dans vos assemblées générales; ils représentent les pasteurs qui les ont nommés et qui doivent être là pour vous transmettre la doctrine et les directions religieuses et morales.

Une seconde vertu qui doit être dans une association après la charité, c'est la justice. La justice c'est une vertu qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû et elle doit présider à toutes les opérations de vente et d'achats.

Votre société doit de plus être en dehors de toute politique. Il faut absolument, et Notre Saint-Père le Pape le répétait dernièrement, que toutes les institutions catholiques soient en dehors et au-dessus des partis politiques. Dans vos assemblées générales et particulières soyez toujours en dehors et au-dessus des partis politiques.

Si vous suivez bien tous les conseils que je vous donne de tout mon coeur pour votre bien, votre association sera bénie du bon Dieu.

(*Suite à la page*

L'Epargne du cultivateur

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS, première hypothèque, des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunts émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du [illegible] français.

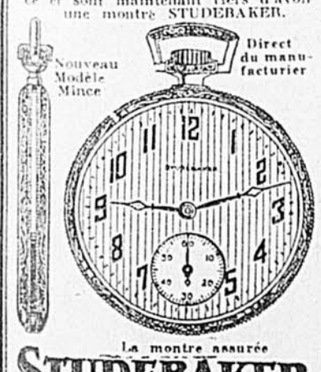
Versailles - Vidricaire - Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

MARQUES DE COMMERCE
Enregistrées en tous pays
Demander le Manuel traitant des Brevets d'invention, Marques, etc.
MARION & MARION
fondée en 1892
364, rue Université, Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25 ¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL.
Coin St-Denis et Ontario

N'aimez-vous pas à avoir une belle montre?

Note: Plus de 100,000 hommes et femmes ont répondu à notre annonce et sont maintenant fiers d'avoir une montre STUDEBAKER.



La montre assurée
STUDEBAKER
La montre assurée
ENVOYEZ SEULEMENT
$1.00 en acompte

Une offre surprenante, seulement $1.00 en acompte et vous aurez directement de la manufacture une magnifique montre Studebaker de 21 pierres. La balance en paiements mensuels faciles.

Vous pouvez choisir entre 60 nouveaux boîtiers artistiques. Dessins en or jaune, en or vert et en or blanc. 8 ajustements comprenant chaleur, froid, isochronisme et cinq positions. Assurée pour la vie durant. Vendue directement. Impossible de se procurer une meilleure montre pour le même prix. Aussi, bracelets à montres pour hommes et femmes. Envoyez le coupon pour plus de détails et livre gratuit.

Magnifique chaine GRATUITE
Nous offrons, pour quelque temps une chaine de montre gratuite. Ecrivez alors que cette offre est faite.

STUDEBAKER WATCH COMPANY of Canada, Ltd.
Dirigée par les membres de la famille. Studebaker connue depuis trois quarts de siècle dans le commerce des montres, diamants et bijouteries.
Dept. P196 Windsor Ont.

Mallez cela

Studebaker Watch Co. of Canada Ltd.
Dept. P196, Windsor, Ont.
S.V.P. m'envoyer votre livre gratuit sur les montres et autres articles et sur votre offre de $1.00 en acompte.
Nom .....
Adresse .....



AU repas du soir, une bouteille de ce Porter riche et nourrissant constitue un excellent tonique. Ses merveilleuses qualités nutritives et fortifiantes en font le reconstituant idéal et essentiel pendant les froids rigoureux de l'hiver.

DAWES
BLACK HORSE
Porter

Crème d'Exportation

Les producteurs de crème trouveraient certainement avantage à communiquer immédiatement avec nous pour disposer de ce produit.

VOLAILLES VIVANTES

Il nous fera plaisir de recevoir vos envois de volailles. Les meilleurs prix vous sont assurés si vous nous faites vos expéditions.

OEUFS

La demande est forte pour les oeufs frais premiers et les extras. Ne les laissez pas vieillir. Expédiez aussi souvent que possible par express.

A VENDRE

FROMAGE BANQUET — pains de 5 livres, 6 fromages par boite, expédié sur demande, par express . . . . 22 cts la lb

Demandez nos cours de marché. Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal
LIMITÉE

590, rue Marie-Anne est, Montréal

Nous payons comptant tous les jours de l'année

OEUFS FRAIS, VOLAILLES VIVANTES et VOLAILLES ABATTUES,

PORCS et VEAUX ABATTUS,

BEURRE DE CREMERIE ET DE FERME, FROMAGE,

Etc.

Satisfaction garantie — Demandez nos prix

Gunn, Langlois & Compagnie
LIMITEE

Main 8600 - - - - - Montréal, Qué.

LAPORTE MARTIN, LIMITÉE

Café Victoria

LA BOITE CONSERVE L'AROME

Aux Intéressés

En industrie Laitière

Il nous fait plaisir de rappeler que notre département de réparations est outillé d'une manière toute spéciale, pour réparer les machines diverses servant dans cette industrie.

En outre, nous rappelons que nous avons continuellement en mains:

Barattes Simplex	Homogénéisateurs
Barattes Gosselin	Stérilisateurs
Barattes Kwick	Emboutteilleuses
Pasteurisateurs Lacoursière	Bassins à crème
Pasteurisateurs Gosselin	Bassins de réception
Séparateurs "Titan"	Babcocks à main
Séparateurs Simplex	Babcocks à vapeur
Pompes sanitaires	Bouilloires verticales
Pompes à vapeur	Bouilloires horizontales
Condenseurs	Engins à vapeur
	Balances de toutes sortes

Et tous les accessoires servant au contrôle laitier.

Boites à bouteilles 4 oz.
Bouteilles, 4 oz.
Romaines, 30 ou 40 lbs
Ecope
Pastilles
Acide sulfurique, etc., etc.

Nous disposons aussi d'un bon assortiment de machines de seconde main réparées et garanties pour donner un bon rendement.

Pour tous détails,

ECRIVEZ - TELEPHONEZ - VENEZ NOUS VOIR

B. TRUDEL & CIE

36 et 38, Place d'Youville, Montréal Tél.: Main 0118

Boite postale 484

ARGENT à PRETER

Argent à prêter et à placer sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne, aux particuliers, aux fabriques et aux municipalités. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

ED. BOISSEAU-PICHER
Notaire
PRETS ET PLACEMENTS
80 rue St-Pierre - - QUEBEC - Tél. 2-3200, 2-3203

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRERIE

	la lb
Pasteurisé No 1	0.31½
No 1	0.32½
No 2	0.31½

BEURRE DE FERME

	la lb
No 1	$0.26
No 2	0.25
No 3	0.24

FROMAGE COLORE

	la lb
No 1	0.15
No 2	0.14

FROMAGE BLANC

	la lb
No 1	0.15
No 2	0.14

OEUFS

	la douz.
Frais Spéciaux	0.55
Frais Extras	0.54
Frais Premiers	0.40
Frais Seconds	0.34

POULES VIVANTES

	la lb
Choix, 5 lbs et plus	$0.25
Bonne 4½ lbs et plus	0.23
Moyenne, 4 lbs et plus	0.20
Passable, 3 lbs et plus	0.18

POULES ABATTUES

	la lb
Choix 5 lbs et plus	$0.25
Bonne, 4½ lbs et plus	0.23
Moyenne, 4 lbs et plus	0.20
Passable, 3 lbs et plus	0.18

POULETS VIVANTS

	la lb
Choix, 4½ lbs et plus	$0.22
Bon, 3½ lbs et plus	0.20
Moyen, 3 lbs et plus	0.18
Passable, 2½ lbs et plus	0.17

POULETS ABATTUS

	la lb
Choix, 5 lbs et plus	$0.29
Bon, 4½ lbs et plus	0.27
Moyen, 4 lbs et plus	0.25
Passable, 3 lbs et plus	0.24

DINDES VIVANTES

	la lb.
Choix, 12 lbs et plus	$0.32
Bonne, 10 lbs et plus	0.28
Moyenne, 9 lbs et plus	0.25

DINDES ABATTUES

	la lb.
Choix, 11 lbs et plus	à 34
Bonne, 8 lbs et plus	à 31
Passable, 7 lbs et plus	à 29

OIES VIVANTES

	la lb.
Bonne, 9 lbs et plus	$0.16
Passable	0.14

OIES ABATTUES

	la lb
Bonne, 10 lbs et plus	$0.19
Moyenne, 8 lbs et plus	0.16

CANARDS ABATTUS

	la lb
Choix, 5 lbs et plus(vieux)	$0.25
Bon, 4 lbs et plus	0.23

CANARDS VIVANTS

	la lb
Bon, 5 lbs et plus(jeunes)	à 18
Moyen, 4 lbs et plus	à 17

PIGEONS VIVANTS

	le couple
Jeune	$0.45
Vieux	0.30

LAPINS

	la lb
No 1 (4 lbs et plus)	$0.13

LIEVRES

	le couple
No 1	$0.00

MIEL BLANC

	la lb
Récipients de (30 lbs.)	$0.11
" de (5 lbs.)	0.11½
" ne (2½lbs)	0.12½

MIEL AMBRE

	la lb
Récipients (30 lbs.)	$0.07
" (5 lbs.)	0.08
" (2½lbs.)	0.08½

MIEL BUUN

	la lb
Récipients (30 lbs.)	$0.07
" (5 lbs.)	0.08
" (2½lbs)	0.08½

SIROP D'ERABLE

	le gal.
No 2	$1.60
No 3	1.50

SUCRE D'ERABLE

	la lb
No 1	0.16
No 2	0.15
No 3	0.14

BOUVILLONS VIVANTS

	les 100 lbs
Choix	0.00
No 1	6.00 à 6.70
No 2	5.50 à 6.75
No 3	4.00 à 5.50

TAURES VIVANTES

	les 100 lbs
Choix	
No 1	5.75 à
No 2	4.75 à 5.25
No 3	3.00 à 4.50

VACHES VIVANTES

	les 100 lbs
Choix	$ $
No 1	4.75 à 5.25
No 2	3.00 à 4.00
No 3	1.50 à 2.75

TAUREAUX VIVANTS

	les 100 lbs
Choix	$0.00 à 0.00
No 1	0.00 à 0.00
No 2	0.00 à 0.00
No 3	3.00 à 3.50

VEAUX DE LAIT VIVANTS

	les 100 lbs
Choix	$ à
No 1	$11.00 à 11.50
No 2	8.00 à 10.00
No 3	4.50 à 6.50

VEAUX DE LAIT ABATTUS

	la lb
Choix	$0.17
No 1	0.16
No 2	0.14
No 3	0.00

VEAUX DE CHAMPS VIVANTS

	les 100 lbs
No 1	$ à 3.75
No 2	à 3.25

VEAUX DE CHAMPS ABATTUS

	les 100 lbs
No 1	$ 00
No 2	00

MOUTONS VIVANTS

	les 100 lbs
Choix	$
No 1	6.00
No 2	3.00
No 3	

MOUTONS ABATTUS

	la lb
Choix	$
No 1	0.18
No 2	0.16
No 3	

AGNEAUX VIVANTS

	les 100 lbs
No 1	$11.25 à 11.40
No 2	10.00 à 11.00

AGNEAUX ABATTUS

	la lb
Choix	$
No 1	0.00
No 2	0.00
No 3	0.00

PORCS VIVANTS

	les 100 lbs
Porcs	$10.75 à 11.75
Sélects (à bgeon)	12.00 à 12 76
Truies	8.00 à 8.25

PORCS ABATTUS

	les 100 lbs
No 1 (120 à 160 lbs)	17.00
No 2 (150 à 200 lbs)	15.00
No 3 (250 et plus)	

PEAUX VERTES

	la lb
Peaux de bœufs(moins de 48 lbs)	$0.11
Peaux de bœuf (plus de 48 lbs)	0.08
Peaux de taureaux	0.06
Peaux de veaux de lait	0.13
Peaux de veaux(chacune)	90c à 1.60
Peaux d'agneaux(la peau)	50c à 1.00
Peaux de cheveaux(la peau)	3.25

LAINE

	la lb
Lavée No 1	28 à 0.30
Lavée No 2	à 0.26
Non lavée No 1	18 à 0.21
Non lavée No 2	16 à 0.18
Non lavée No 3	0.00

FOIN DE MIL

	au char, la tonne
Extra No 2. (point d'exp.)	$10.00
No e	8.00
No 3	8.00

FOIN DE TREFLE

	la tonne
No 1 (trèfle mêlé)	$9.50
No 2	9.00

PAILLE

	la tonne
Bonne	$5.50 à 6.50

PATATES

	90 lbs
Montréal	$1.75
Montagnes vertes	1.75

FEVES

	le mt.
No 1	$3.00
No 2	2.50

POIS

	le mt.
No 1	$2.40
No 2	2.30

REVUE DES MARCHÉS

CE QUE VOUS VENDEZ

Les prix du marché Bonsecours

Les marchandages se sont faits au froid, vendredi, Place Jacques-Cartier. Maraîchers et maraîchères, battant de la semelle, se frottant les mains contre le picotement de l'onglée, offraient de rares produits à des prix partant assez élevés et qui vers midi ne fléchissaient que très légèrement. Les vendeurs ne consentaient à des rabais que pour des ventes en bloc, leur permettant d'aller dîner au plus vite dans les pensions d'en face d'où surgissaient des odeurs grasses de soupe au chou quand, par hasard, une porte s'entrebaillait.

Les légumes étaient raidis par le froid et n'avaient pas leur bonne mine des jours de soleil.

Une Italienne, près de la colonne Nelson, offrait un choix assez varié de produits: de la chicorée à trois paquets pour 25 cents; des oignons rouges à $1.50 le sac; des poireaux à 15 cents le paquet, 2 pour 25 cents ou 25 cents la douzaine de poireaux; des salsifis à $1 la douzaine; des betteraves à 25 cents la douzaine de paquets; du piment vert à 25 cents la livre; des choux-fleurs à $1, $1.5 et $2 la douzaine, selon la grosseur.

Un habitant, en face, offrait des pommes fameuses à $6.50 le baril et les détaillait à 20 sous la petite mesure.

Un marchand de tabac faisait les prix suivants: petit rouge, 30 cts; hobourg, 10 cents; grand rouge, 35 cents; rose quesnel, 40 cents; petit rouge canadien, 40 cents; petit canadien aromatisé, 60 cents.

Le miel blanc coulé, de 5 livres, 15 cents la livre.

Un peu plus bas, les choux fleurs s'offraient à .50, .80, .90 et $1 la douzaine. Les choux ordinaires à 25 cents la douzaine; les oignons rouges entre $1. et $1.50 le sac. Le sac de betteraves ou de navet se vendait de 60 à 75 cents. Pour 25 cents on avait deux tresses de choux de Bruxelles qui se vendaient encore à 25 cents la terrinée.

Les aulx valent 15 cents la tresse. Les pommes de terre, $1.60 le sac, les panets, $1.25; les tomates vertes, 50 cents la boite; une petite citrouille, 25 cents; le céleri gelé, 60 cents la douzaine; de belles carottes, 50 cents le sac. Un habitant offrait de petits coeurs de celeri, par paquets de trois, à 50 cents la douzaine. Le chou rouge, 25 cents la douzaine; les rainettes, dites pommes d'amour, 50 cents la boite; les épinards, 25 cents la boite; les petits oignons pour marinades, 75 cents la boite; les cornichons, $1.60 le seau; trois douzaines de laitue gelée, 75 cents.

Sous les abris, en arrière du château de Ramezay, de belles pommes wealthy s'offraient à $5. le baril; des fameuses, à $6.50. Tout près de là, les pommes de terre, garanties", ne valaient plus que $1.40 le sac.

Une vente d'agneaux à l'enchère

(Bulletin de la Ferme, 4 novembre, 1926.)

Cette année encore, les cultivateurs de St-Coeur-de-Marie et St-Joseph-d'Alma purent jouir du spectacle et des avantages d'une vente d'agneaux à l'enchère. Cette vente, il est vrai, n'offrait rien de bien particulier sur celles effectuées aux mêmes endroits ou ailleurs, l'an dernier. Toutefois, il s'en dégage quelques leçons qu'il n'est pas inutile, croyons-nous, de signaler de nouveau,

Rappelons que les agneaux et les agnelles sont pesés et classés en conformité, autant que possible, avec les exigences du marché. Le poids, la castration et l'amputation de la queue entraient cette année en ligne de compte comme principaux facteurs du classement. On n'a pas jugé opportun de considérer la généalogie qui, d'ordinaire sait se faire amplement justice; les agneaux issus de béliers pur sang, toutes choses égales par ailleurs, sont visiblement plus beaux, mieux finis que les agneaux de sang mêlé ou consanguin.

Par convention, les sujets castrés et amputés, pesant 80 livres et plus constituent le "choix". S'ils ne pèsent que de 70 à 80 livres, ils "tombent" dans le No 1. S'ils pèsent moins de 70 livres ou s'ils ne sont ni castrés, ni amputés, ils se classent Nos 2 et 3.

Or, par convention également, pour cette vente — mais on sait que cette convention devient vite une réalité sur les marchés — le No 1 sera payé ½ sou de moins la livre que le choix; le No 2, 1½ et le No 3, 2 sous de moins.

Puis, ces conventions acceptées de part et d'autre, l'encan "commence... à 8½ sous la livre — Le "Crieur" fait son devoir — Le prix monte tranquillement, par ½ sou. Les nombreux enchérisseurs, sont prudents. A 9 sous, ils semblent paralysés. D'aucuns disent qu'ils se protègent, ou que ce sont des commerçants. Nous, nous pensons qu'ils ne veulent pas prendre le risque de se ruiner? — 9 sous, une fois,... C'est pas cher pour des beaux moutons à face noire! 310 têtes de choix. 122 No 1, 71 No 2 ...9 sous, deux fois, pas de reproche! Les cultivateurs se regardent, se consultent, protestent de la tête ... Que peuvent-ils faire davantage!

On observe comme un courant d'anxiété dans l'assemblée — 9-10, crie le Surintendant régional de la Coopérative, qui jusque là, était muet... comme la Vieille Garde de Napoléon. La lutte est de nouveau déclanchée et se poursuit rondement jusqu'à 9½ sous. Les cultivateurs sont satisfaits, ils ont justice.

De fait, les agneaux sont vendus le "gros prix", grâce à l'intervention de la Coopérative, qui, une fois de plus, a su protéger efficacement les intérêts de ses actionnaires, et leur a sauvé, en somme, un beau $200.00. Nous ne la félicitons pas outre mesure, elle n'a fait que son devoir. Aux cultivateurs de la reconnaître et de l'apprécier de la manière qu'il convient.

Un autre fait digne de mention, c'est que castration et amputation ne sont pas de vains mots, ni de vaines opérations. En effet, un agneau de 100 livres pesant, a rapporté $1.50 de plus qu'un autre agneau de même poids, qui n'avait pas subi les opérations recommandées. Si le même cultivateur possédait 10 agneaux — et ils n'étaient pas rares — il sauva du coup $15. Dans le cours ordinaire du commerce le cultivateur peut ne pas s'en apercevoir, parce que l'acheteur sans le lui dire toujours en tient sûrement compte dans ses achats, renseigné qu'il est sur les exigences des marchés.

Terminons par une question? Pourquoi, dans ces ventes à l'enchère organisées d'avance, les moutons se vendent-ils généralement plus cher qu'au cours des ventes de gré à gré? N'est-ce pas parce que les acheteurs sont assurés d'avance d'un groupe considérable de sujets — 5 ou 6 chars parfois — d'une valeur connue, réduisant au minimum les frais d'achats; démarches, sollicitation, etc. Alors, pourquoi, chaque paroisse n'organiserait-elle pas, chaque année, une telle vente, par l'intermédiaire de son cercle agricole, de sa coopérative ou toute autre société du même genre? Partout, elles se sont montrées efficaces. Que ceux qui en doutent en fassent l'essai.

Le concours de M. J.-H. Bois, sous la direction immédiate duquel s'organisent ces ventes, vous est assuré. Le nôtre aussi.

Gustave PRINCE,
Ingénieur agricole.

—Le Progrès du Saguenay.

* * *

NOTE DE LA REDACTION

Donc les ventes aux enchères sont bonnes. Les administrateurs de la Coopérative Fédérée qui l'admettent dans leur journal du 4 novembre courant nous diront-ils pourquoi ils ont abandonné ce système pour la vente très importante des produits laitiers?

Et puis, les mêmes gens remercieront-ils l'Union Catholique d'avoir préconisé la spécialisation et le groupement de la production qui a produit de si bons résultats au dire de M. l'agronome Prince?

ROND... POUR MIEUX ROULER

Goldenblum. — Moi, mon cher, je suis tout rond en affaires.

Un ami. — Oui... *pour mieux rouler.*

— Ne nous attardons pas à contempler la route lointaine, suivons l'étroit sentier; ne regardons pas trop loin ou trop haut, mais devant nous, à nos côtés. Le bien à faire est peut-être là.

Elisabeth LESEUR.

JUTRAS



ENVOYEZ-NOUS CE COUPON AUJOURD'HUI

ET NOUS VOUS ENVERRONS NOTRE RECENT CATALOGUE GRATUITEMENT

PRIX sur DEMANDE

Nom.....

Adresse.....

MANUFACTURÉS PAR
LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.

UN PRÊTRE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Vaumoise, France), *possède le moyen radical de guérir: DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES et toutes les maladies chroniques réputées* incurables.

AUCUN RÉGIME - - - - - RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante: français ou anglais, gratis et franco sur demande. Adressez

LABORATOIRES BOTANIQUES ET MARINS
430, rue St-Pierre - - - - - Montréal

Chaussures Etanches de Travail, à Prix Réduits

C'est à vous, CULTIVATEURS, qu'il importe de profiter des avantages que nous vous offrons en mettant à votre disposition une qualité insurpassable de chaussures et de bottes SOLIDES et ETANCHES, à des prix réduits, pour quelques semaines seulement.

Du 15 NOVEMBRE au 13 DECEMBRE, n'oubliez pas de demander notre circulaire illustrée, qui vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Le cuir étant indispensable, sur une ferme, nous vous rappelons que nous tannons toutes sortes de cuirs pour les particuliers, aux plus bas prix connus.

Satisfaction garantie ou argent remis.

RAPHAEL LOISELLE

UPTON, Comté de Bagot, P. Qué.

Programme de Radio Aujourd'hui
NEW YORK.
492-WEAF-610
6:45-7:45 A.M. Exercices de Reveil
7:45 A.M. — Prières de Matin

RADIO MARCONI

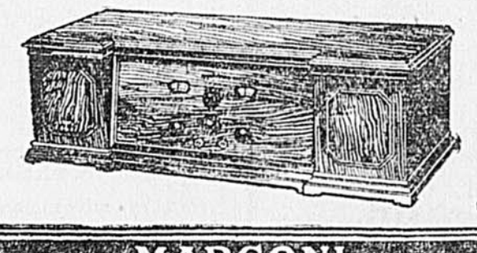
Fabriqué en Canada

HASTINGS
KFKX-283
6:30 P.M. — Orchestre Hays
7:30 P.M. — " " Snellenberg
8:00 P.M. — [illegible]
8:30 P.M. — [illegible]
9:00 P.M. — [illegible]
9:30 P.M. — [illegible]

Choissisez votre programme

Les Marconiphones sont remarquables à cause de certaines caractéristiques de première importance pour les acheteurs d'appareils: grande portée, sélectivité et sonorité fidèle. Les postes éloignés arrivent clairement au premier tour de la manette. Les émissions non désirées peuvent être éliminées facilement et sûrement. Exigez qu'on vous fasse entendre les Marconiphones avant d'acheter un appareil.

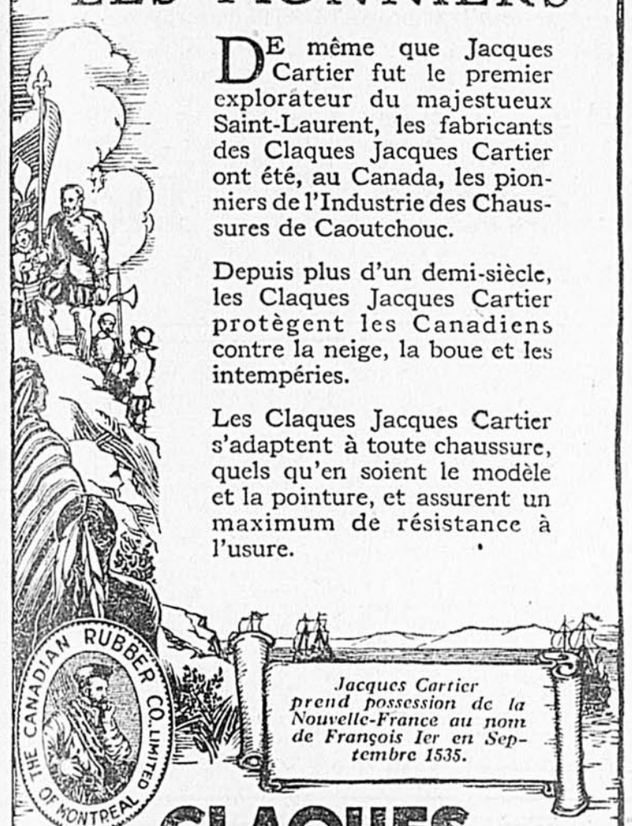
Demandez une démonstration



CANADIAN MARCONI COMPANY
TORONTO VANCOUVER MONTREAL HALIFAX ST. JEAN, T.N.

UN MARCHÉ
POUR VOUS
PRODUCTEURS
Nous sommes les plus gros acheteurs et les plus forts distributeurs
A
MONTREAL
DE
Beurre Salé, (3% et 4%) *Fromage, Oeufs*
Mireurs d'oeufs expérimentés à votre service.
Tous les expéditeurs sont assurés d'une entière satisfaction.
Maison établie depuis plus de quarante ans.
Z. Limoges & Cie Limitée
26 rue William - - - Tél. Main 3548
Faites-nous une expédition et vous reviendrez toujours quand vous aurez jugé.
Toute information donnée sur demande. Ecrivez-nous.

LES PIONNIERS



DE même que Jacques Cartier fut le premier explorateur du majestueux Saint-Laurent, les fabricants des Claques Jacques Cartier ont été, au Canada, les pionniers de l'Industrie des Chaussures de Caoutchouc.

Depuis plus d'un demi-siècle, les Claques Jacques Cartier protègent les Canadiens contre la neige, la boue et les intempéries.

Les Claques Jacques Cartier s'adaptent à toute chaussure, quels qu'en soient le modèle et la pointure, et assurent un maximum de résistance à l'usure.

Jacques Cartier prend possession de la Nouvelle-France au nom de François Ier en Septembre 1535.

Marque de Qualité
CLAQUES JACQUES CARTIER



Le meilleur de ce qui est fait dans chaque qualité

Les planchers Seaman-Kent en chêne, érable ou merisier confèrent un attrait et un charme particulier à n'importe quelle pièce.

Consciencieusement préparé, chaque planche étant garantie par une expérience de 25 ans, le bois à plancher Seaman-Kent est:

Facile à poser
Facile à finir
Facile à entretenir et

Un plancher Seaman-Kent durera plus longtemps que la maison.

SEAMAN-KENT HARDWOOD FLOORING TRADE MARK REGISTERED

SEAMAN KENT COMPANY LIMITED
"Les Plus Importants Producteurs en Planchers de Bois Durs de Tout l'Empire Britannique"
MAISON TORONTO PRINCIPALE
Entrepôts à Montréal, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver.
Fabriques à Meaford, West Lorne et Renfrew.

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE
Ce que vous achetez
Prix du gros, pris à Montréal
Dernière correction mardi, à 1 heure p.m.

FARINE A PAIN — le char, le baril, en sacs
Première patente	$8.00
Deuxième patente	7.50
Forte à boulanger	7.30

FARINE A ENGRAIS — le char, le baril, en sacs
1ère	$5.60
2ème	5.00

SOUS-PRODUITS DU BLE — le char, la tonne
Son	$30.25
Gru rouge	32.25
Gro blanc (Laurentia)	36.25
Criblures de blé moulues	30.50
Middlings	41.25

MOULEES — la tonne, auchar
"Success"	$38.25
"Union"	36.25

GRAIN MOULU — le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	$1.90
Blé d'Inde cassé	1.90

TOURTEAUX DE LIN — latonne, au char
Première qualité	$53.25

DRECHE DE BRASSERIE — la tonne
Sèche	$29.00

BLE D'INDE — le char, le mt.
Argentine	$0.00 à 0.00
No 2 jaune	à
No 3 jaune	0.00 à 0.00

AVOINE — le char, le mt.
No 2 C. W.	$0.00 à 0.00
No 3 C. W.	0.00 à 0.00
No 1 d'alimentation	0.00 à 0.00
No 2	0.00 à 0.00

ORGE — le char, le mt.
No 3 C. W.	0.00
No 4 C. W.	0.00

SUCRE — les 100 lbs
Granulé (sac de jute)	$6.30
Granulé (sac de coton)	6.40
Cassonade No 9	5.95
Cassonade No 2	6.90

MELASSE — le gal.
No 1 (Baril de 25 gallons)	$0.57
No 1 (Baril de 09 gallons)	0.52
No 2	0.49

SEL — le sac
Sel fin (sacs de 200 lbs)	$2.20
Gros sel (sacs de 140 lbs)	1.65
Sel en pierre (sacs de 100 lbs)	1.45

LARD SALE — le baril de 200 lbs
Gras de dos	$41.00
Gras d'épaule	40.50

SAINDOUX — la lb
Tinette de 60 lbs	$0.17
Seaux de 20 lbs	0.17½

POISSONS FRAIS — la lb
Haddock	$ .07
Morue en tranches	.08
Doré	0.22
Brochet	0.13
Flétan, moyen	0.26
Maquereau	0.10
Harengs	0.07
Truite des Lacs	0.22
Poisson Blanc	0.18
Saumon de Gaspé	0.26

POISSONS FUMES — la lb
Haddock fumé frais, boîtes 15 lbs	0.13
Haddock fumé, petit	0.10
Haddock, nouveaux, filets Niobé	0.16
Kippers, 15 livres par boîte, boîte	2.25
Hareng fumé désossé, 10 boîte	2.00

POISSONS SALES — le baril de 200 lbs
Harengs	$12.00
Saumon	25.00
Truite	15.00
Turbot	14.00
Morue verte, moyenne No 1	33.00

HUITRES
Huîtres en écailles Bouctouche, brl.	$18.00

TABAC — par balle de 50 lbs, la lb
Grand Rouge	$0.32
Grand Havane	0.30

par balle de 50 lbs, la lb
Petit-canadien	0.30
Rouge Quesnel	0.45

PETROLE — le gal.
Imperial Royalite: (barils de bois de 42 galls)	$0.24
Imperial Royalite: (barils d'acier 47 galls)	0.24

GAZOLINE — le gal.
Imperial premier: (barils de 47 galls)	$0.24½
Queens	0.28½

HUILE — le gal.
Albro à machine: (le baril de 40 galls	$0.52
Albro à automobile: (le baril de 40 galls)	1.10

INSECTICIDES — Par 25 lbs, la lb
Arséniate de plomb en poudre	$0.25
Arséniate de chaux en poudre	0.15
Vert de Paris	0.29

FONGICIDES — Par 25 lbs, la lb
Bouillie bordelaise en poudre	$0.19½
Bouillie soufrée en poudre	0.12



Un Placement Profitable

LES volailles aident la ferme à se suffire à elle-même.

Elles utilisent les déchets, sont une source constante de revenu et procurent une distraction agréable et profitable pour l'épouse du cultivateur et ses enfants.

Demandez un exemplaire de notre Agenda, il contient des renseignements utiles pour la classe agricole.

La Banque Royale du Canada

Onguent "ESKIMO"



Le vieil Esquimau vient vous donner un conseil de grande importance:

"Chaque famille devrait se procurer sans retard mon fameux remède contre:

ECZEMA, DEMANGEAISONS, DARTRES, GALE, GRATELLE, CREVASSES, HUMEURS COMMUNES AUX ENFANTS, MAL DE BARBE, BOUTONS DANS LA FIGURE et autres maladies de la peau."

Si vous le faites, vous ne verrez jamais aucune de ces misères s'asseoir à votre foyer, ou si elles y sont, vous les en chasserez à jamais.

Ne dites pas: Nous avons tel et tel onguent, ceux-ci sont bons pour calmer vos douleurs, mais pour vous en débarrasser définitivement, je ne connais qu'un seul remède.

C'est l'onguent "ESKIMO".

En jarre de 75c et $1.00 envoyée franco par malle sur réception d'un des montants mentionnés.

Echantillon envoyé sur réception de 10c.

S'adresser à: ESKIMO Ointment Co., MANSONVILLE, P.Q.

Satisfaction garantie ou argent remis. — Références: BANQUE DE COMMERCE.

PETITES ANNONCES
(50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel)

Animaux domestiques A vendre

A VENDRE. — Agneaux Shropshire et Oxford-Down, classés deux et trois étoiles, aussi femelles de tout âges. Pour plus de renseignement, s'adresser à Alphonse Doré, 17, rue Saint-Denis, les Trois-Rivières, Que. (42-43-44-45-46)

Terres à vendre

$500 PAR MOIS FACILEMENT en vendant le gaz magique. Une canistre de $1 equivaut à 33 gallons de gazoline. Pas de carbone. Garanti inoffensif. Mérites prouvés. Votre nom sur les canistres. Ecrivez immédiatement pour plus amples renseignements et preuve de ces avancés. P. A. Lefebvre & Co., Alexandria, Ont., Canada.

A VENDRE — Plusieurs cochets R.I.R. C.S. records 175 à 230, approuvés et avec pedigree. Aussi vaches ou génisses d'un an, canadiennes, avec ou sans record. S'adresser à Alex. Fournier, Montmagny, Qué. (44-45-46)

A VENDRE — Taureau Holstein enregistré, 2 ans, descendant d'une vache de 70 livres de lait par jour. Bien doux et bien commode. Prix: $75.00. S'adresser à Alderic Lalonde, V. P. de l'U. C. C., Rigaud, Co. Vaudreuil.

A vendre: 4 arpents de terre, deux maisons modernes autres bâtisses, près de l'église sur le Richelieu. Prix $6,000.00 Propriété à Saint-Barnabé sud, maison moderne, en face de l'église, $1,100.00. Miel, 100 colonies d'abeilles italiennes, hausses, rayons construits. Extracteur, 3 engins, 1 de 4 forces, 2 de 1 1-2. Poêle à l'huile, 3 mèches et fourneau. Petit centrifuge à bon marché. S'adresser à U. Paradis, Saint-Hilaire, Co Rouville, Qué. 46-47-48

AVIS est donné que Solomon Wevrick, de Montréal, présentera une requête à la Législature de Québec à sa prochaine session pour être relevé d'une irrégularité dans son admission à l'étude du droit.
Le requérant,
SOLOMON WEVRICK.

Divers

SURPLUS GENERAL DE L'ARMEE

Bottines, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin du surplus militaire, 294 rue Notre-Dame ouest.

MACHINES DE SECONDE MAIN
Moteur 1/30 C.V., 110 vols, avec moulanges et souffleur, $10.00; moteur ¾ C.V., 110 volts, pour machine à laver, $12.00, clous neufs, rouillés, 1½" à 2", $2.50 par barils de 100 livres, forge neuve, avec souffleur, $10.00; étau neuf à banc 3½", $5.50; étau neuf à pied 5", $8.00; enclumes neuves 50 livres $6.00, 75 livres, $9.00; forceuses (drills) neuves $10.00; cric à vis (Jack screw de 12 tonnes, $4.00; clavigraphe usagé, $15.00; aussi plus grand assortiment du Canada de courroies, poutres, crochets, arbre de couche, moteurs, machines de seconde main. L. S. Tarshis et Sons Ltd., 184A McGill, Montréal.

SOUFFLERINE



Garantie pour la GOURME, la TOUX, le SOUFFLE de votre CHEVAL. Les certificats que nous détenons attestent le vrai mérite de "SOUFFLERINE".
Ne négligez pas de vous renseigner, prenez le temps de nous écrire de suite.
Boîte de 5 lbs, $4.50 — 10 lbs, $9.00.
Livré par la poste C.O.D.
MAINLAPBERT, boîte postale 1597, Montréal.

VENDEURS. — Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-meme. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques. Etiquettes. Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL.

HOMMES DEMANDES: 500 fermiers et fils de fermiers demandés. Cessez d'être à loyer et commencez à vendre les produits "RAWLEIGH" aux consommateurs. Soyez en affaires pour vous-mêmes. Faites de $150 à $400 par mois de profits nets. Pas besoin d'expérience. Vous ne risquez par d'argent. Nous fournissons tout: Produits, accessoires et méthodes de vente. Vous vous faites un gros salaire dès la première journée. Les profits augmentent tous les mois. Pas d'arrêt. Ventes à l'année. Les plus bas prix pour les meilleures valeurs. Service le plus complet. Les méthodes Rawleigh obtiennent les meilleurs résultats partout. Pour détails, s'adresser à W. T. RAWLEIGH et Cie, Dept. C. N. 15215, Montréal, Qué.

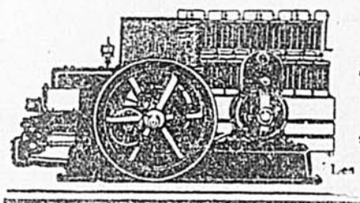
CHASSEURS — Voulez-vous capturer de trois à six renards par semaine? Nouvelle méthode. Ecrivez à O. Sauvé, Bte 3, Hemmingford, Qué. (45-46-47)

BEURRERIE A VENDRE. — Très bien outillée, fabricant $5,000 livres de beurre par année, située dans le village. Vendra à très bonnes conditions. Pour plus de renseignements, s'adresser à Omer Baribeau, Ste-Geneviève de Batiscan, Champlain. (45-46-47)

Tabac canadien en feuilles et haché, ainsi que cigares au plus bas prix possible. Demandez ma liste de prix. J.-A. Pilon, Saint-Roch l'Achigan Co l'Assomption, Qué. 46-47-48-49-50.

Le système d'éclairage
FAIRBANKS - MORSE
Vous apporte le confort, la joie et le bonheur

A très peu de frais, vous pouvez avoir la lumière électrique à la maison, à la grange et aux autres dépendances. Vous jouirez en même temps des nombreux avantages de posséder un producteur de force motrice.
Le système d'éclairage et producteur de force motrice FAIRBANKS-MORSE fournit la lumière électrique, et, en plus, l'engin "Z" qui en forme partie, vous fournit la force motrice pour d'autres ouvrages. Vous avez un service double d'un seul système et au même prix.



Ecrivez pour prix et détails. 485

The CANADIAN Fairbanks-Morse COMPANY-Limited
St. John, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Vancouver, Victoria
Les fabricants de Bascules et Soupapes Fairbanks.

La position des stocks de tabac

INDUSTRIE BENEFICIANT LARGEMENT DE LA PROSPERITE — PEU AFFECTEE DANS DES PERIODES DE DEPRESSION — AUGMENTATION PHENOMENALE DE LA PRODUCTION DES CIGARETTES — L'AMERICAN TOBACCO

L'industrie du tabac s'est acquis la réputation enviable de participer dans une large mesure à la prospérité du pays mais d'un autre côté elle a été en position durant les périodes de dépression de maintenir la stabilité de ses affaires ce qui n'est guère le cas pour la plupart des autres entreprises industrielles. Cette stabilité dans l'industrie s'est refletée dans la stabilité des stocks de compagnies qui y sont engagées. De fait depuis le premier janvier dernier, en dépit de deux forts mouvements de baisse enregistrés par le marché, les stocks de tabac se sont maintenus avec une fermeté relative à Wall Street. Sur les stocks dont les cours subirent des modifications de deux points et plus il y en eut treize qui avancèrent et seulement trois qui déclinèrent. Si l'on considère qu'il y eût au moins deux groupes de valeurs qui rétrogradèrent pendant qu'un avançait, la tenue des stocks de tabac fut certainement rassurante. Les trois stocks qui ont baissé sont l'American Snuff, recul de 15 points; Lorillard, baisse de 6 points et General Cigar, perte de 5 points, tandis que tous les autres titres du groupe ont enregistré des plus-values.

Lorsqu'ils s'agit de ce groupe, il faut cependant comme pour tous les autres user de discernement. Les stocks de tabac représentant des compagnies aux perspectives d'augmentation des revenus sont ceux dont la tenue sur le marché sera la plus ferme. Bien que la plupart des compagnies de tabac aient publié des rapports très favorables pour l'année 1925, elles ne donnent pas des comptes-rendus périodiques comme d'autres entreprises industrielles ou d'utilité publique. Les quelques compagnies qui publient ces comptes-rendus rapportent une amélioration notable sur l'année dernière.

En analysant les facteurs fondamentaux qui exercent leur influence sur l'industrie du tabac, il est aisé de découvrir les effets qu'ils ont sur chaque compagnie en particulier. Les conditions de la température ont été cette année très favorables aux récoltes de tabac qui furent abondantes. Cette abondance peut n'être pas très favorable aux planteurs parce que les prix baissent mais elle favorise grandement le fabricant puisqu'elle tend à diminuer son coût de production et à lui fournir une meilleure feuille de tabac.

C'est là un facteur défavorable pour les planteurs du sud et en particulier pour les producteurs de tabac à priser dont la demande va en diminuant. Avec cette diminution de la demande il n'y a aucune possibilité d'effectuer d'autres économies dans le coût d'exploitation et, par conséquent, d'accroitre les revenus, et l'élimination de ce groupe d'entreprises s'impose par elle-même.

Mais considérons les compagnies qui sont à l'extrême opposé. Inutile de dire que la consommation des cigarettes brise tous les records précédemment établis. C'est la septième année consécutive que la consommation des cigarettes dépasse celle de l'année précédente. En 1926 cette consommation excède de 11% celle de 1925. Il est donc naturel de s'attendre que les compagnies dont les revenus augmenteront le plus sont celles qui s'occuperont surtout de la fabrication des cigarettes.

Les compagnies qui ont réussi à mettre sur le marché des marques populaires et qui en stimulent la vente par une active campagne de publicité sont les entreprises qui bénéficient le plus de l'augmentation de la demande. Telles sont en particulier l'American Tobacco et la Liggett Myers dont les marques sont très en vogue.

Durant l'année dernière la production des cigarettes aux Etats-Unis a été de 88,000,000,000, ce qui voudrait dire que chaque habitant a fumé 700 cigarettes. Depuis 1911 il y a eu une augmentation de 681%, augmentation favorisée en outre par le fait que les femmes se mirent à fumer la cigarette et que nombre d'hommes abandonnèrent le cigare pour la cigarette. C'est la raison pour laquelle la production des cigares a diminué de 084% pendant la même période.

Pendant ces dernières années les fabricants de cigares ont fait tous les efforts possibles pour redonner de la popularité à leur produit. La baisse des prix du tabac en feuille leur a permis de fabriquer une meilleure qualité de cigare à un prix relativement bas.

De tous les stocks de tabac c'est l'*American Tobacco* qui paraît offrir les meilleurs chances *spéculatives*. Son record passé, ses progrès constants, la diversité de ses lignes de production et les perspectives d'une augmentation des revenus jointes aux possibilités d'une hausse du dividende font que son stock occupe la première place.

Pour les gourmets

LA RECETTE DU *PLUM-PUDDING*

Londres, 10. — La saison du *plum-pudding* vient de s'ouvrir en Angleterre, et dans tout le pays, riches comme pauvres s'emploient à préparer ce plat traditionnel de la Noël.

M. François Latry, chef du *Savoy Restaurant*, a déjà préparé plus de 2,000 livres du succulent pudding, destinées aux Etats-Unis. Rien ne saurait procurer aux amateurs une joie plus rare, que de voir M. Latry confectionner son premier pudding de la saison.

Depuis trente ans chaque année à la même époque — le jour de la cérémonie est fixé des semaines à l'avance — M. Latry rassemble ses aides. Avec un geste tout hiératique, il verse la première bouteille de brandy dans la mixture des divers ingrédients qui constituent le *Christmas pudding*. Un de ses jeunes gâte-sauce, habillé en page, donne le premier tour de la grande cuillère de bois qui sert au mélange.

"Préparez votre pudding plusieurs semaines à l'avance, conseille M. Latry; son parfun n'en sera que meilleur."

Voici, du reste, la recette pour un *plum-pudding* de sept livres, dont le célèbre chef a bien voulu livrer le secret au public:

Ingrédients:

12 onces de raisins de Malaga
12 " de raisins de Corinthe
12 " de graisse de rognons de [boeuf
9 " de farine
4 " de pomme finement hachée
1 once d'écorce d'oranger
8 onces de sucre brun
½ pinte de lait
12 onces de raisins secs
12 " d'écorce de fruits cristalisée
10 " de miettes de pain
1 once de gingembre
1 " d'écorce de citron
1 cuillerée à café de sel
6 oeufs
¼ de pinte de brandy ou de sherry.

Préparation:

Bien mélanger les ingrédients secs. Mieux ils seront mélangés meilleur sera le résultat. Battre les oeufs et les ajouter au lait; verser sur les autres ingrédients, et mélanger le tout soigneusement. Mettre dans des moules beurrés, et faire cuire dans l'eau bouillante pendant six heures. Mettre de côté. Lorsqu'on veut le consommer, le *plum-pudding* doit être soumis à une nouvelle cuisson de six heures dans l'eau bouillante. La meilleure sauce est un sabayou parfumé au brandy.

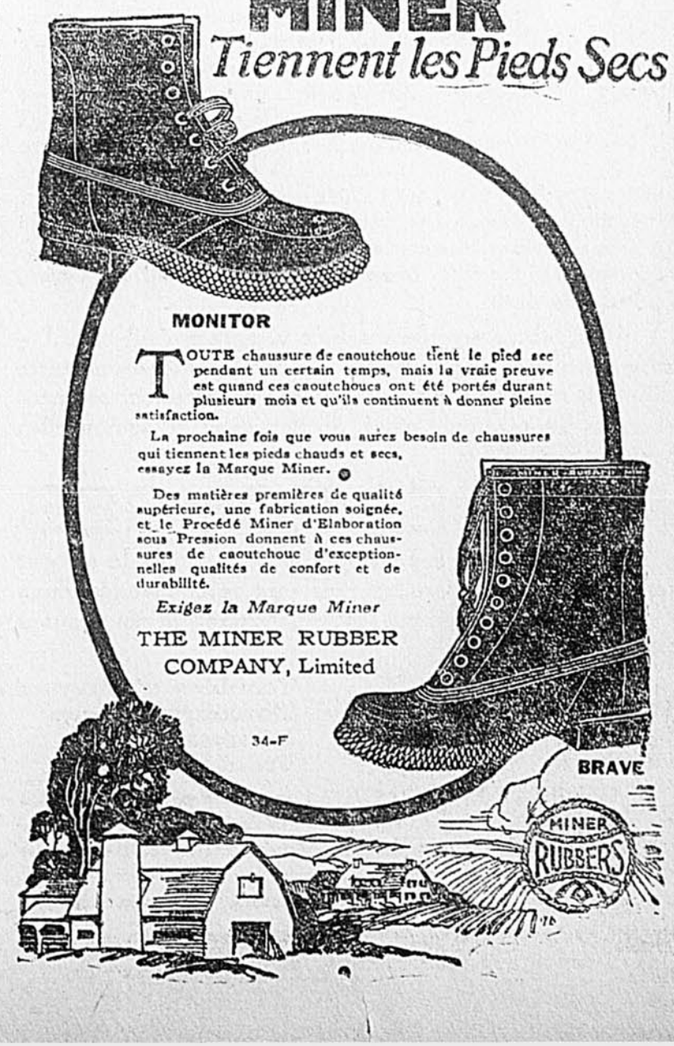
Le grain en entrepôt

Il y a actuellement en entrepôt dans le port 10,378,583 boisseaux de grain et 29 navires des lacs, portant une cargaison de 2,259,918 boisseaux attendent d'être déchargés.

Les livraisons et les déceptions à date se comparent comme ceci avec l'an dernier.

Reçu, 1925: 148,644,115 boisseaux; 1926: 126,501,404 boisseaux.
Livré, 1925: 148,312,987 boisseaux; 1926: 123, 137,303.

Les CHAUSSURES de CAOUTCHOUC
MINER
Tiennent les Pieds Secs



TOUTE chaussure de caoutchouc tient le pied sec pendant un certain temps, mais la vraie preuve est quand ces caoutchoucs ont été portés durant plusieurs mois et qu'ils continuent à donner pleine satisfaction.

La prochaine fois que vous aurez besoin de chaussures qui tiennent les pieds chauds et secs, essayez la Marque Miner.

Des matières premières de qualité supérieure, une fabrication soignée, et le Procédé Miner d'Elaboration sous Pression donnent à ces chaussures de caoutchouc d'exceptionnelles qualités de confort et de durabilité.

Exigez la Marque Miner

THE MINER RUBBER COMPANY, Limited

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C.

(*Suite de la page 5*)

Je suis heureux de vous avoir rencontrés, je suis heureux et remercie M. le Président et M. l'Aumônier général des bonnes paroles adressées en votre nom. Que le Bon Dieu vous bénisse ainsi que vos familles et vos entreprises.

Monseigneur, avant de quitter la salle, bénit l'assemblée.

M. Barré, président

Je n'ai pas besoin de vous présenter M. Caron, il est très bien connu, il est le ministre du département qui s'occupe de nous cultivateurs et ensuite, raison de plus, il vient de notre classe, la classe des cultivateurs. Donc, nous avons le plaisir d'avoir M. Caron au milieu de nous. Je le remercie de sa présence.

L'hon. M. Caron

Vous avez bien voulu, comme l'an dernier, m'inviter à votre assemblée de l'U. C. C.. Mes premières paroles sont pour vous en remercier.

"Vous me permettrez tous d'abard de faire une digression pour offrir mes félicitations et les vôtres à Sa Grandeur Mgr Bouleau. C'est un membre éminent du clergé de Québec et de l'Ordre de saint Dominique. C'est un homme de science, de sagesse et nous nous réjouissons de l'avoir au milieu de nous".

L'hon. M. Caron rappela qu'il avait jadis été cultivateur et déclara qu'il n'y avait pas de plus belle profession:

"J'ai été peiné, dit alors M. Caron, de voir qu'à Montréal on avait mal interprété les paroles que j'ai prononcées dans un récent discours Deux grands journaux m'ont critiqué et ont prétendu que je n'avais fait voir qu'un côté de la médaille, que j'étais hostile à l'industrie, que je n'avais pas dit toute la vérité. Il y a eu certainement méprise. J'ai déclaré tout simplement que l'Agriculture passait avant l'industrie. Je n'ai jamais été hostile à l'industrie. On dit que tout va mal, chez les cultivateurs, par la faute du gouvernement qui ne donne pas assez d'amusements. S'il nous faut commencer à donner des amusements aux cultivateurs, je me demande où nous irons.

"J'ai particulièrement goûté le discours de Monseigneur, quand il vous a parlé des avantages de votre état. Je vois dans votre organe qu'on tente d'apitoyer le monde sur le sort des cultivateurs. On dit: "Pourquoi n'aurait-il pas un automobile, un radio, des amusements?" C'est une prédication dangereuse, une prédication qui est la base du socialisme. Je veux bien qu'un cultivateur qui a le moyen d'avoir des autos, des pianos, des meubles luxueux profite de l'avantage qui est le sien, mais je prétends que ceux qui veulent que les cultivateurs vivent dans le luxe quand ils n'en ont pas le moyen, prêchent une mauvaise doctrine. Je vois souvent des millionnaires à mon bureau, mais je ne les jalouse pas, car je sais que je ne serai jamais millionnaire.

"La preuve que les cultivateurs ne sont pas en si mauvaise posture, vous allez la trouver dans l'*Action Catholique* du 8 novembre, à propos d'un incident qui s'est déroulé dans le comté de Beauce. On a crié qu'une paroisse était ruinée, que tous les gens allaient être obligés de partir. L'*Action Catholique* a donné un vigoureux démenti à ces déclarations. C'était une de ces exagérations dont vous a parlé Monseigneur.

"On me dira peut-être que vous ne partagez pas les opinions de votre organe. Laissez-moi vous dire que l'organe est sensé représenter l'Association. Mgr Bouleau vous a dit que les groupes catholiques ne devraient pas faire de politique. Je crois que dans votre Union, il y a des gens qui font de la politique, qui prennent fait et cause pour un parti, par l'entremise de votre organe".

Un auditeur fit une objection:

— Je suis un particulier, dit-il. J'écris dans un journal, je suis membre d'une association, je n'engage pas cette association.

— Je partage l'opinion contraire, reprit l'hon. M. Caron.

Il y eut quelques autres interruptions et le président déclara:

— L'hon. M. Caron est notre invité. Nous devons le traiter comme tel.

— "Est-ce que je suis impoli!" poursuivit l'hon. M. Caron. "Est-ce que je parle de politique? Je critique ceux qui en font dans votre organe. Celui qui s'est levé tout à l'heure a dit qu'il pouvait écrire dans l'organe sans engager l'Association. Permettez-moi une comparaison. Croyez-vous que l'*Action Catholique*, dans ses tribunes libres, permettra à un protestant d'écrire contre la religion? Poser la question c'est la résoudre".

Il y eut encore quelques interruptions et l'hon. M. Caron offrit de quitter la tribune. La majorité de l'assemblée protesta énergiquement et l'orateur poursuivit son discours sans être interrompu:

"On m'a reproché, continua M. Caron, de m'être emparé de la Coopérative et d'en avoir fait un engin politique. Quelqu'un est-il capable de prouver cet avancé? On a dit que je m'étais emparé de la Coopérative au moyen d'une loi spéciale. Est-ce violer la liberté des cultivateurs que de passer une loi pour protéger leurs intérêts, pour empêcher des intrigues de réussir? Une fois par semaine, pendant douze mois, je suis attaqué. J'ai bien le droit de me défendre. Je suis même prêt, si vous le voulez, à vous assembler spécialement pour cela.

"Cette Coopérative dont on a tant parlé, a fait du bien un peu partout. Au point de vue du beurre et du fromage, elle a fait beaucoup. Vous avez perdu des milliers de piastres à cause du manque d'organisation. Faites-la tomber, messieurs, et vous verrez ce que vous deviendrez. La Coopérative n'achète pas, elle vend d'ordinaire à commission, elle fait de la coopération. Elle organise des ventes. Elle invite les commerçants et elle protège l'acheteur.

"Il est toujours désagréable de parler de soi-même", poursuivit M. Caron.

"Vous avez déjà réclamé un nouveau ministre de l'agriculture. Il y a 18 ans que j'occupe ce poste. J'ai travaillé ferme pour la classe agricole. Je suis aussi pauvre qu'autrefois. Je le suis plus, messieurs, car je n'ai pas toujours le temps de m'occuper de mes affaires. Depuis quelque temps déjà, les ouvriers demandent que le ministre du travail soit un des leurs. Croyez-vous qu'ils le déchireront, lorsqu'ils l'auront? Pas du tout. Ils ont bien trop d'esprit de corps. Ils cacheront ses défauts et le protégeront. Par qui la politique a-t-elle été introduite dans la Coopérative? Vous le connaissez bien, messieurs. C'est celui qui a semé la zizanie dans le public et qui, après s'être approprié l'organe de la Coopérative, est allé se présenter comme un candidat, arborant des couleurs politiques définies. Ce n'est pas avec des procédés comme ceux-là que l'on pourra s'entendre.

"Pourquoi les marchands sont-ils en bloc opposés à la Coopérative", poursuivit M. Caron. "C'est qu'ils s'aperçoivent que notre organisation protège le cultivateur. Si on n'est pas content, qu'on essaie de fonder des coopératives comme la nôtre. Je vous assure que nous ne vous critiquerons pas. On critique le salaire de $10,000 par année payé au président de la Coopérative. La Coopérative fait maintenant pour plus de $12,000,000 d'affaires par année et d'ailleurs, le salaire payé au président actuel n'est pas supérieur à celui qui était payé à l'ancien président.

"Je vous remercie, messieurs, de m'avoir écouté", conclut le ministre.

M. Barré, président

Vous venez d'entendre M. Caron; j'ai à vous remercier sincèrement de votre patience. Quelques-uns ont peut-être commis la faute de laisser leur tempérament prendre le dessus; je n'ai pas à les excuser, ni à les pardonner; chacun est responsable de ses actes et de ses paroles. M. Caron était notre invité, c'était notre devoir de l'entendre. Chacun est, encore une fois, responsable de ses actes et de ses paroles.

S. H. le maire Martin

Votre convention de 1926 me procure un double plaisir: 1o ce matin, j'avais l'honneur de vous souhaiter, au nom de nos concitoyens, la bienvenue dans la ville historique de Louis Hébert et des premiers colons canadiens-français; 2o, Ce soir, je reviens à la charge avec un plaisir égal, puisque cette démonstration magnifique me permet de vous dire plus au long tout le bien que je pense de notre admirable peuple des campagnes, de ces artisans du sol, de cette noblesse rurale, la plus *ancienne et la plus précieuse au Pays de Québec.*

L'humble histoire de Maria Chapdelaine a fait le tour du monde, grâce au génie d'un Louis Hémon. Ce livre dont on a fait, cependant, une juste critique, renferme pour nous tous le grand secret de nos succès passés: *l'amour ardent du peuple canadien pour sa terre, pour son rude métier, pour les devoirs difficiles qu'il comporte.*

Vous êtes, Messieurs, les dignes frères de l'immortelle héroïne et vous méritez le respect et l'assistance de vos frères des grandes villes, moins heureux que vous, croyez-en ma parole, puisqu'ils ont moins souvent l'occasion de jouir en paix, comme vous le faites, *des beautés de la nature et de la calme et saine vie des champs.*

Dans nos villes, l'ouvrier peine encore plus que vous et il ne peut même pas respirer l'air pur du dehors. Il est entraîné dans un engrenage sans fin et ne sait pas ce que c'est *que de vivre...*

Le grand Virgile n'a-t-il pas consacré la plus belle part de son génie à célébrer en vers magnifiques le *bonheur de la vie des champs?* Pour ma part, ayant appris de mon père, qui fut toute sa vie une modèle de médecin de campagne, à *respecter et aimer les nobles artisans du sol*, j'ai toujours envié leur sort et déploré amèrement de voir, trop souvent, hélas! les fils de cultivateurs abandonner leur tâche et grossir les rangs des milliers de Canadiens qui, chaque année, vont chercher en terre étrangère le pain de chaque jour.

Avec un peu de persévérance, ils apprendraient pourtant que leurs pères ont passé à travers des difficultés autrement plus dures que les leurs, et cependant leurs pères sont restés fidèles à leur devoir. Ils ont *de leurs mains calleuses édifié le Canada d'aujourd'hui, le Canada immense qui a devant lui tout l'avenir!* Si nous sommes fiers d'appartenir à un *pays libre*, à un pays qui fournit à l'univers la plus *grande part de son blé*,' n'est-ce pas à la classe *agricole que nous le devons? Le cultivateur canadien, et surtout celui du Canada français, voilà le véritable rempart de la civilisation, le gardien des traditions ancestrales, l'espoir de la patrie!*

Vous avez pour vous aider le concours de tous les éléments: un sol magnifique, un climat rude parfois, mais combien propre à l'agriculture, des familles si nombreuses qu'elles font l'admiration de l'univers et, depuis quelques années, grâce à la générosité et à la prévoyance de nos gouvernements, à Ottawa et à Québec, des fermes expérimentales, des coopératives où vous pouvez puiser un enseignement pratique de premier ordre. D'une paroisse à l'autre, les routes sont magnifiques, les chemins de fer et les services de navigation assurent un écoulement économique de vos produits, vous êtes toujours assurés de trouver à de bons prix les matières premières dont vous avez besoin, et vous savez que vos enfants auront toujours, grâce à vos travaux méritoires, du pain pour subsister, des écoles pour s'instruire, une terre où ils continueront, après vous, à semer le bon grain et à consolider la richesse économique de notre cher Canada.

C'est donc avec une joie profonde que je viens, ce soir, pour la deuxième fois, vous souhaiter la bienvenue et vous offrir, au nom des citoyens du vieux Québec, l'hommage et la reconnaissance de tout un peuple pour l'oeuvre magnifique accomplie depuis quelques années dans notre district par l'Union Catholique des cultivateurs de la province de Québec.

En venant raviver aux sources mêmes de notre histoire l'amour que vous avez pour la patrie canadienne, songez parfois à ce noble Louis Hébert qui fut, durant toute sa vie, un modèle à imiter, un grand citoyen, un chrétien admirable et par-dessus tout, le plus grand parmi, cette classe privilégiée de la colonie française, je veux dire: l'agriculteur honnête et travaillant qui, d'un geste immense, sema aux quatre coins du pays naissant la moisson future et assura pour ses fils le bonheur et la prospérité.

Au nom des citoyens de Québec, permettez-moi de vous remercier, enfin, d'avoir choisi notre ville comme siège de votre belle convention et de vous souhaiter le plus entier succès.

M. J.-C. Magnan

M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, fut ensuite prié par le président de dire quelques mots.

"C'est un grand bonheur pour moi d'adresser la parole à une réunion de cultivateurs", dit d'abord M. Magnan. "Je vous salue, mes amis, et je vous félicite de l'oeuvre magnifique que vous avez accomplie et que vous accomplissez encore aujourd'hui. De quoi vais-je vous parler? Mais de la terre paternelle, du patrimoine que vous a laissé vos aïeux, du clocher du village et de l'école du rang, en même temps que du patrimoine que vous avez toujours mis en pratique chez vous, car, mes amis, vous êtes de ceux qui célèbrent la St-Jean-Baptiste 365 jours par année. Je comprends vos âmes calmes et saines, cultivateurs! Mon grand-père en était un et mon père un très proche parent puisqu'il était meunier."

Avec beaucoup d'éloquence, M. Magnan décrivit ensuite la maison paternelle, la place qu'elle a tenue dans notre vie nationale. Il traça un beau tableau de la petite maison d'école du rang, de la patrie paroissiale, où tous ont passé et où se sont formés nos pères, les travailleurs de la terre, qui ont donné à notre race la force et l'énergie qui l'ont caractérisée jusqu'ici.

L'orateur fit un bel éloge de l'institutrice de campagne qui n'est peut-être pas assez payée, mais qui donne largement son dévouement et les meilleures années de sa jeunesse pour l'éducation des petits garçons et des petites filles de son entourage.

Il termina en demandant aux cultivateurs de ne pas abandonner le clocher familial, où tant de souvenirs les retiennent, "clocher qui a été le témoin des événements de la famille". Il prêcha le retour aux vieilles traditions, aux enseignements du curé, il parla enfin de l'amour de l'église, foyer de belles cérémonies religieuses et où on est si content d'aller à la messe le dimanche. "C'est en conservant pieusement ce que nous avons de plus cher que nous résisterons à l'envahissement de l'américanisme et des périls des attraits modernes", s'écria M. Magnan.

Ces paroles furent vivement applaudies.

M. Barré, président

M. Laurent, Barré prit ensuite la parole:

Je n'étais pas pour vous faire de discours, mais je crois qu'il me sera permis de dire quelques mots, de verser le trop-plein de mon coeur malade. M. Magnan nous a parlé du clocher, de l'école, de la maison paternelle. Le clocher où j'ai été baptisé, je le revois chaque matin, quand le temps est clair, à moins que je ne sois parti de chez nous pour m'occuper de l'Union et de ses intérêts. L'école de mon rang, cette école de campagne qui a été pour moi la seule maison d'éducation que j'ai fréquentée, j'y suis passé encore avant-hier. Il y a 30 ans, mes pieds franchissaient le seuil de cette école; ce matin encore, mes enfants sont allés s'asseoir, sinon dans les mêmes bancs, au moins à la même place. La maison paternelle, c'est encore la mienne, ce n'est pas celle où je suis né, car il a fallu la remplacer, la petite maison de 16 pieds carrés dans laquelle on a élevé onze enfants, parce qu'elle nous serait tombé sur le dos. Mais c'est encore la mienne, c'est encore celle que j'habite, celle que mon pape a bâtie, un peu plus confortable. Mon père! Il est allé lui aussi aux Etats-Unis se gagner un peu d'argent pour se bâtir, pour se loger, lui et ses enfants. On parle de ceux qui partent de leur terre pour s'en aller à l'étranger. Sont-ils des déserteurs, quand on les voit partir pour se gagner de quoi se loger? Ce ne sont pas des déserteurs, je dirai que ce sont des martyrs; ce sont des martyrs et à ces martyrs, nous avons le droit de garder un souvenir fidèle, de leur garder aussi dans nos coeurs un peu de sympathie, de pitié, peut-être. M. Magnan ajoutait, des herbes Saint-Jean, il n'y en a pas près de notre école, la terre est peut-être trop pauvre. Des clôtures il y en a qui tombent, il y a des portes de granges qui penchent; je n'ai peut-être pas d'excuses, mais il me semble que j'ai bien le droit de dire un peu de quoi ça dépend: quand un homme s'occupe des affaires des autres il ne s'occupe pas des siennes. C'est ce que j'ai fait depuis trois ans. Pourquoi l'ai-je fait? Parce que j'ai cru que les cultivateurs de ma province avaient le droit d'avoir, eux aussi, une association professionnelle; je ne me suis pas trompé; nous en avions besoin d'une organisation. Pourquoi? Pour faire de la critique, etc? Non! Mais peut-on faire des demandes sans admettre en même temps qu'il manque quelque chose et que tout n'est pas parfait?

C'est ce que l'Union fait depuis son existence; c'est ce que j'ai fait et si j'ai un reproche à me faire, c'est d'avoir été peut-être parfois ce qu'on appelle un "chien couchant". Je vais dire les choses telles qu'il le faut.

L'U. C. C. a demandé bien des choses; peut-être en avons-nous trop demandé, mais nous en avions tant besoin. Je ne veux faire de reproche à personne mais je dis que ce serait un crime pour nos cultivateurs, plus particulièrement pour les têtes dirigeantes que de refuser de parler des choses dont les cultivateurs ont besoin.

Depuis deux ans je suis le président de l'Union; nous avons touché à une foule de questions, mais nous l'avons fait de la manière la plus douce possible afin de froisser le moins possible ceux qui ne partagent pas nos opinions où qui ne

(*Suite à la page 9*)

Les pastilles "Vita Gland" sont garanties pour faire pondre les poules en 3 jours

Les poules ont des glandes comme les êtres humains et réclament des vitamines. Les nouvelles pastilles "Vita Gland", broyées dans l'eau des poules, stimulent les organes de la ponte, transforment, en trois jours, les poules "pensionnaires" en pondeuses extraordinaires. La production des oeufs, ainsi que la science l'a découvert, peut être contrôlée au moyen de vitamines ou d'extrait de glandes, substances agissant directement sur les ovaires des poules. Les stations expérimentales du gouvernement des Etats-Unis rapportent que les poules recevant des vitamines, etc., pondent 300 oeufs quand la production moyenne par poule n'est que de 60.

Un Paquet Gratis Pour Essai

OEUFS, OEUFS, OEUFS, poulets robustes, troupeaux sains, sans embarras, tracas, drogues ou nourriture préparée coûteuse. Il suffit de jeter ces pastilles dans l'eau des poules. Si simple pour doubler les profits. Production d'été, prix d'hiver. Les laboratoires Vita-Gland, manufacturiers des véritables pastilles "Vita Gland", sont tellement certains que vous serez surpris des résultats qu'ils s'offrent à vous envoyer gratuitement, pour essai, une boîte de ces pastilles. N'envoyez pas d'argent, votre nom seulement. Deux grosses boîtes, au prix régulier de $1.25 chacune, approvisionnement généreux, vous seront mallées. Payez sur leur réception, au maître de poste, $1.25 et quelques timbres pour le port, collectés sur livraison. Quand votre voisin verra les magnifiques résultats obtenus, vous pourrez lui vendre l'une des boîtes et la vôtre ne vous aura rien coûté. Nous vous garantissons satisfaction ou le remboursement de votre argent.

Soyez en garde contre les imitations qui apparaissent sur le marché. Insistez sur le nom "Vita Gland" — cinq ans d'efficacité — marque de commerce enregistrée.

Ecrivez aujourd'hui et récoltez, par ce moyen simple, des douzaines d'oeufs. Ecrivez à

VITA-GLAND LABORATORIES.
871 Bohan Building, Toronto, Ont.

Déprimée par un travail constant, souffre de maux de tête, de douleurs de dos et ne peut plus travailler.

Mme Fred. Chevalier nous le dit dans son témoignage qui suit:



Mme Fred. Chevalier

"J'étais affaiblie, ma digestion était lente, souvent j'avais de gros maux de tête ou des douleurs de dos qui m'empêchaient de travailler comme il l'aurait fallu, puisque j'avais à pourvoir à ma subsistance. Si je montais un escalier, la respiration me manquait avant d'être arrivée au haut et mon cœur battait très vite. J'avais essayer de me tonifier de différentes façons, mais ce ne fut qu'avec les Pilules Rouges que j'y réussis comme je le désirais. Je me suis si bien rétablie que malgré tout le travail que j'ai fait, mes forces se sont maintenues. Si les Pilules Rouges ont pu faire tant de bien à une femme de mon âge, combien plus elles aideraient une autre plus jeune et par conséquent moins déprimée". **Mme Fred. Chevalier, 153, rue Union, Springfield, Mass.**

L'organisme est une machine vivante qui subit par l'usure des pertes continuelles. Pour que l'organisme reste sain et la santé bonne, il faut que ces pertes soient compensées par un continuel afflux de bon sang et de nouvelles forces, Les

PILULES ROUGES

sont pour la femme le remède idéal qui tonifie le sang et répare les forces disparues; elles sont recommandées dans toutes les maladies qui ont leur origine dans un sang pauvre telles que

Anémie, Chlorose	Troubles d'estomac
Migraine	Douleurs internes
Douleurs périodiques	Dépression
Insomnie	Troubles nerveux

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

s-17 *En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.*

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Ltée, 1570, St-Denis, Montréal.

ACHETEZ LES BONNES SEMENCES



DERY

Le succès est assuré par des produits de haute qualité, fournis depuis 23 ans aux agriculteurs canadiens.

Offre spéciale pour $1.00

Pour la somme de $1.00 j'enverrai 15 paquets de graines de jardin, un paquet de chaque de:

Betterave, blé d'Inde, carotte, chou, citrouille, concombre, fève à beurre, salade, navet, chou de Siam, oignon rouge, pois de jardin, radis, tomate hâtive et un paquet de graines de fleurs en mélange de toutes espèces.

Cette belle "Collection de Famille" pour $1.00.

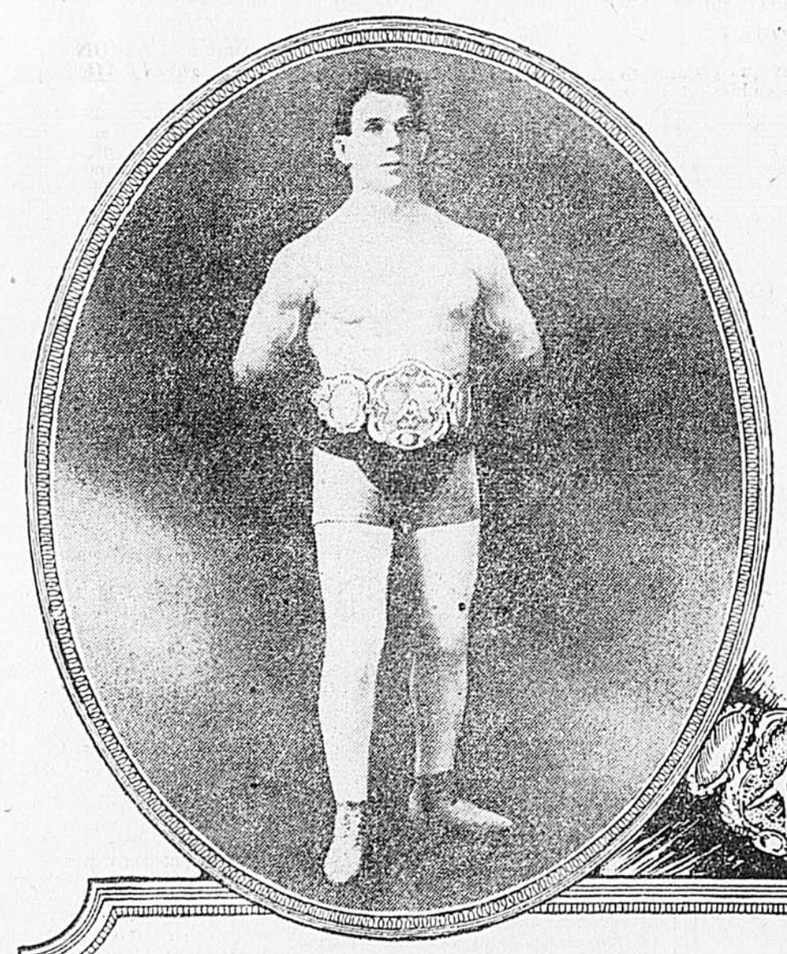
GRATIS

Donnez vos noms et adresses pour recevoir le nouveau catalogue français qui sera prêt en janvier.

Si vous mentionnez le "Bulletin des Agriculteurs" et faites une commande d'au moins $1.00 avant le 1er janvier, un joli calendrier vous sera envoyé GRATIS en même temps que la "Collection de Famille". Commandez de suite

Hector L. Dery

17 à 23 Notre-Dame Est, Montréal. B.A. 626



EUGÈNE TREMBLAY

CHAMPION POIDS LÉGER DU MONDE

¶ *Remporta le championnat amateur canadien, poids léger, en 1899.*

¶ *Remporta le championnat professionnel canadien, poids léger, en 1900.*

¶ *En 1904, fit match nul avec Bothner (alors champion du monde) après 4 heures et 27 minutes de lutte.*

¶ *En 1904 conquit la ceinture offerte par "La Presse" lors d'un Tournoi International, sur quarante lutteurs concurrents.*

¶ *En 1905, défit Bothner à Montréal, remportant le championnat du monde, poids léger, dans un match qui dura 3 heures et 27 minutes.*

¶ *En 1905, défit Bothner de nouveau à Brooklyn.*

LA PHOTOGRAPHIE CI-CONTRE NOUS MONTRE TREMBLAY PORTANT LA CEINTURE DE LA "POLICE GAZETTE" (EMBLÈME DU CHAMPIONNAT DU MONDE), QU'IL ENLEVA A BOTHNER EN 1905.

Il est très important qu'un athlète soit toujours en condition - il en est de même d'une bonne bière.

Je puis sûrement recommander la Frontenac - il serait difficile de trouver mieux.

Eug Tremblay

Frontenac Export Ale

TOUJOURS - EN - CONDITION

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C C.

(*Suite de la page* 8)

l'aspect politique, car certains policiens veulent voir les choses que sous ticiens se sont emparés de certains arguments pour s'en faire un cheval de bataille et leur tuer ce cheval de bataille c'est les tuer eux-mêmes.

Est-ce que toutes les choses sociales ont le même souci? Non. Je pourrais vous citer des cas où des présidents d'association professionnelle étaient en même temps des politiciens actifs et personne n'en était scandalisée. Alors il me semble que j'ai bien le droit, et l'Union aussi, d'avoir des amis qui ont leur opinion, même en politique et qui même à l'occasion peuvent les défendre et avoir le droit de les défendre. J'irai plus loin, je le répète je ne devais pas parler ce soir mais vient un moment où un homme au coeur malade n'est pas absolument maître de ses impressions. Le moment approche, il est arrivé où il me faudra vous demander de me considérer un peu comme un homme, comme un époux, comme un père de famille et non pas seulement comme un serviteur. Je vous ai servi deux ans, du mieux que j'ai pu, j'ai droit à un repos, et vous n'avez pas le droit de me le refuser; vous n'aurez pas même le droit de faire appel à mon dévouement. Vous n'aurez pas le droit de me le refuser quand je vous le demanderai. Je voudrais que la chose fût bien comprise.

L'Unica doit vivre, elle est née viable et elle vivra; ce n'est pas moi qui pourrai la faire vivre, c'est à vous cultivateurs qu'il appartient de la faire vivre. Je dis à vous cultivateurs parce que vous êtes les premiers intéressés et qu'elle a besoin d'appui. Le premier appui, c'est votre clergé canadien-français catholique qui nous le donnera et je suis certain que jamais il ne nous fera défaut. Maintenant, pour ma part, j'ai pu commettre des erreurs; j'ai été peut-être parfois blessant, je n'ai aucune répugnance à dire à ceux que j'ai pu blesser involontairement qu'ils usent de pardon envers moi comme envers tous. J'ai espérance que toute ma vie je pourrai répéter les mêmes paroles. Il y a deux choses que je ne voudrais pas: c'est l'infidélité et l'ingratitude. Celui qui prend un engagement et qui ne le tient pas est un infidèle. Celui qui tourne le dos à un ami, celui-là est aussi un être ingrat. J'espère que jamais je ne tournerai le dos à ceux qui, dans les moments difficiles m'auront rendu service et j'espère que l'Union sera toujours dans les même dispositions; et se conduira ainsi.

L'assemblée souligna ces paroles par de longs et vigoureux applaudissements.

Jeudi, 11 novembre

SEANCE DU MATIN — ASSURANCES PAROISSIALES

M. Paiement, de St-Hermas

Il y a quelques mois, un collaborateur de l'Action Catholique écrivait un article en faveur de l'assurance mutuelle de paroisse et terminait son article en disant: voilà l'action que vous devriez mettre au programme. Cette semence a tombé en terre bien préparée. L'U. C. C. s'occupait déjà de la chose. Le comité, pour traiter cette question, aurait pu choisir une pensée plus cultivée, mais je comprends qu'il a préféré l'expérience à la science. C'est celui qui a besoin d'une chose qui la connait, comme c'est celui qui souffre qui connait la souffrance. De plus, mes chers amis, je suis encore un peu sous le coup de l'émotion de ce qui s'est passé hier soir et je vous prierais de me pardonner les quelques fautes que je pourrais commettre. Si nous n'avions pas eu des discours encourageants, hier soir, je n'aurais certainement pas eu le courage de me présenter devant vous.

L'assurance mutuelle n'est pas chose nouvelle. Elle existe depuis 1868. Elle existait un peu même avant la Confédération. Qu'est-ce que c'est que l'assurance mutuelle de paroisse? C'est un groupe de citoyens d'une même paroisse qui demande la permission légale de pouvoir se soutenir les uns les autres dès qu'ils sont ruinés ou qu'ils subissent une épreuve quelconque par la destruction de leurs bâtisses, etc. C'est une fraternité. Elle mérite donc encouragement. Aussi je propose la résolution suivante:

Les assurances paroissiales

Attendu qu'un grand nombre de cultivateurs seraient complètement ruinés si leurs bâtisses et autres biens seraient détruits par le feu et qu'ils n'auraient aucune assurance pour payer leurs pertes.

Attendu que plusieurs compagnies d'assurances-feu qui assuraient autrefois les biens des cultivateurs refusent maintenant d'accepter aucun risque de ferme et les quelques compagnies qui acceptent encore ces risques ont augmenté leur taux considérablement.

Attendu que les assurances mutuelles de paroisses sont celles qui coûtent le moins cher d'administration et moins cher aux assurés, donnent le plus satisfaction et conviennent le mieux aux besoins des cultivateurs,

Il est proposé par A. Paiement,

Secondé par Armand Marcotte

Que l'U.C.C. encourage ses membres et les autres cultivateurs à assurer leurs biens dans les mutuelles de paroisses, et encourage la fondation de nouvelles compagnies dans les paroisses où il n'y a pas d'assurance mutuelle de paroisse qui fonctionne d'une manière efficace, par une vive propagande selon la mesure de ses pouvoirs et de ses moyens.

Que l'U.C.C. demande aux Honorables Ministres de l'agriculture et du Trésor l'abolition de la taxe sur les certificats de fondation et les renouvellement de licence des compagnies d'Assurances Mutuelles de paroisse.

Que l'U.C.C. demande aux autorités fédérales l'abolition de la taxe fédérale sur les primes et cotisations prélevées par les assurances mutuelles de paroisses.

Adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

M. Onésime Tremblay, de St-Jérôme, Lac St-Jean

C'est la première fois que j'adresse la parole à une assemblée et je vous avoue que je ne suis pas à mon aise. Je vous demande de me pardonner d'avance si mes expressions ne sont pas toutes correctes. Je vais essayer de vous exposer les faits qui existent chez nous.

Le Lac St-Jean est un grand comté qui est appelé à être un comté industriel. Actuellement, deux grandes industries sont en conflit: l'agriculture et l'industrie qui exploite l'énergie électrique. Nous, du lac St-Jean, nous rappelant toutes les épreuves et les misères que nous avons eues à venir à aujourd'hui, prétendons être chez nous. Dans les premières années de la colonisation du Lac St-Jean, il n'y avait pas de chemins, les cultivateurs voyageaient en canots et à pied. J'ai même vu des femmes porter des enfants dans leurs bras sur une distance de 12 milles pour se rendre sur leur terre. Ensuite, nous avons eu un chemin jusqu'à Chicoutimi. C'était la seule place où l'on pouvait s'approvisionner. L'année du feu est ensuite venue qui a tout dévasté notre comté. Il n'est resté à peu près que 10 maisons dans tout le comté; des familles sont restées pendant quinze jours sans secours. Quelques années plus tard, on a construit le chemin de fer. Depuis, une ère de prospérité a régné sur le comté. Et aujourd'hui, lorsque l'on commence à envisager l'avenir avec confiance, que l'on est près de recevoir la récompense des temps d'épreuve, voici qu'une compagnie étrangère nous arrive et qui dévaste tout, comme si nous n'étions pas chez nous. Ils obtiennent du gouvernement de faire des barrages dans la grosse décharge. Nous avons protesté, nous avons fait signer des requêtes par un grand nombre, appuyées par les conseils locaux, et nous avons envoyé ces requêtes au gouvernement pour protection. On alléguait les conséquences que cela entrainerait de monter les eaux du lac et, messieurs, nos requêtes sont restées là. Tout ce que nous avons dit dans le temps se réalise à la lettre, comme si on l'avait photographié.

Il y a deux ans, un congrès de colonisation s'est organisé à Québec. Les ministres y étaient tous, même il y en avait du fédéral. M. Taschereau a parlé le premier et a signalé un grand danger. Le but de la réunion était de trouver un remède pour enrayer un malheur, celui de l'abandon de la terre. C'est un malheur national qui nous occupe beaucoup, disait le premier ministre, et il faut tâcher de prendre des moyens pour parer à cela. Deux mois après, par l'industrie, la paroisse de St-Cyriac disparaissait ou à peu près. L'église est maintenant fermée. C'est triste, quand on voit une église se fermer. Je ne suis pas contre l'industrie, seulement nous voulons qu'elle ne nous nuise pas, du moins le moins possible, qu'elle soit limitée, que l'agriculture ne soit pas sacrifiée. Jamais l'agriculture n'a été attaquée aussi injustement que de nos jours. Il ne faut pas attendre que le pays soit attaqué dans son entier pour se défendre. Il faut combattre cette domination de quelques compagnies étrangères. S'il n'y avait pas ailleurs d'autres pouvoirs d'eau et que le pays en aurait besoin, cela pourrait se tolérer, mais il y a deux autres pouvoirs, l'un à Chute-à-Caron et l'autre à Rapide Vallée.

On dit dans certains milieux: ces gens vont être payés pour tous ces dommages. Il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de dommages qui ne se paient pas. Il y aurait de la place pour 900 à 1,000 familles sur les terres qui vont se trouver inondées par les eaux du lac. Je disais lors de la délégation du Lac St-Jean auprès des ministres; aujourd'hui un étranger arrive, vous demande certaines faveurs et dans une soirée tout est bâclé; vous nous avez vendus. Messieurs les ministres, ai-je dit aussi, vous nous avez montré ce que 45,000 braves cultivateurs canadiens-français pesent dans la balance de votre estime. Vous avez sacrifié 45,000 hommes pour un étranger, c'est trop bon marché, nous valons plus que cela.

En résumé, nous demandons que l'on nous protège et nous voulons montrer que nous sommes bien les maitres chez nous.

M. Irénée Duguay, St-Méthode

J'aurais eu quelques mots à dire, je vais me contenter tout simplement de présenter une motion à ce sujet.

Résolution au sujet du Lac Saint-Jean

Proposé par M. Irenée Duguay, secondé par M. Georges Drouin, St-Honoré de la Beauce:

Les membres de l'Union Catholique des cultivateurs de la province de Québec réunis en congrès annuel à Québec, le 11 octobre 1926, ont résolu ce qui suit:

Considérant que l'Agriculture est la première et la plus nécessaire des industries;

Considérant qu'elle est pour notre peuple la vraie industrie nationale; notre "mission", selon le mot d'un de nos grands hommes, étant de conquérir le sol;

Considérant que l'étendue des terres propres à l'agriculture est déjà trop restreinte dans notre province;

Considérant que le domaine agricole est une ressource naturelle inépuisable et que sa supression est une perte perpétuelle;

Considérant que l'inondation permanente de terres en culture au Lac St-Jean réduit d'autant le domaine agricole;

Considérant que déposséder des cultivateurs déjà établis, c'est entraver le mouvement de retour à la terre qui s'impose aujourd'hui comme une nécessité vitale;

Considérant qu'au Lac St-Jean l'industrie en opération ou en perspective peut facilement trouver autour d'elle des pouvoirs à développer sans nuire à l'agriculture;

Considérant que, selon l'exposé des faits, l'inondation actuelle des terres autour du Lac St-Jean constitue une violation de la propriété privée en même temps que la destruction de richesses agricoles considérables;

Au nom des droits de l'agriculture, à titre d'industrie-mère, à titre d'oeuvre nationale première, à titre de moyen principal de stabilité sociale et économique dans notre province;

Au nom du droit de propriété privée, dont l'inviolabilité est essentielle à l'ordre social, dans notre pays et ailleurs;

Au nom de l'intérêt national, qui défend de laisser détruire nos ressources nationales;

Nous demandons au gouvernement de ne pas tolérer l'inondation des terres agricoles autour du Lac St-Jean, et de fournir par ailleurs aux industries les pouvoirs dont elles ont besoin pour se développer.

L'assemblée adopta cette résolution par de vigoureux applaudissements.

M. Duguay donna ensuite lecture de la résolution suivante:

A une assemblée du cercle de Rimouski, tenue le 7 novembre, il fut proposé par M. Willy Goulet, secondé par M. Henry Slater, et unanimement résolue:

Que les cultivateurs du Cercle de Rimouski sympathisent avec les cultivateurs du Lac St-Jean au sujet des dommages causés par l'inondation de leurs terres, et trouveront justes toutes les réclamations en dommages non seulement des cultivateurs affectés, mais de toute la province qui a à souffrir de la destruction de leurs terres.

Vraie copie des délibérations.
Arthur CANUEL, président,
Fabien OUELLETTE, secrétaire.

LA COLONISATION

R. P. Alexandre Dugré, s.j.

Le R. P. Dugré déclare tout d'abord que c'est en développant et maintenant la colonisation et l'agriculture que l'on solutionnera le problème social et national en cette province. Il fait allusion à certains cas où dans le passé on a concédé des forêts où il y avait de belles terres. Aujourd'hui on retarde la colonisation parce que les concessionnaires ont des contrats et ne veulent pas les abroger. Il faut donner des chemins et un crédit aux colons. Le P. Dugré dit aussi qu'on ferait bien mieux de garder nos gens chez nous plutôt que de donner des millions pour l'immigration. Le gouvernement, qui donne de l'argent pour la colonisation, devrait donner encore davantage à cause de l'épidémie de désertion du sol qui sévit. Le Père Dugré affirme qu'un député provincial libéral lui a dit récemment qu'il n'y avait jamais eu de système de colonisation. Il faut nécessairement un système pour établir les familles nombreuses dont on se loue ici dans notre province; sans cela, on tuera ces familles.

Le Père Dugré soumet ensuite la résolution suggérée par le comité de colonisation.

Résolution

Propose par F. Talbot, Saint-Lucien, secondé par Onésime Francoeur, Saint-Samuel.

Résolut que:

Etant donné que les fils de cultivateurs devraient s'établir sur des terres;

Que les fermes des vieilles paroisses ne sont pas suffisantes pour établir les nombreux fils de nos familles;

Que la façon normale de doubler notre population rurale est de doubler l'espace en culture;

Que la conquête des terres neuves devrait donc être rendue plus facile, parce que sous la régime actuel nos jeunes campagnards sont voués au découragement et à l'exil aux Etats-Unis.

Qu'il n'y a jamais eu de vrai système de colonisation dans Québec;

Le Congrès de l'U. C. C. réuni à Québec, les 10 et 11 novembre 1926, demande au gouvernement de la province de Québec:

De formuler dès cette année une véritable politique de colonisation:

D'organiser un système complet qui s'applique d'abord à la préparation des lots et à l'Aide aux colons, puis, quand la vie sera facilitée et le succès assuré dans les régions nouvelles, de lancer une propagande à fond par les journaux, les tracts distribues partout par l'entremise des enfants d'écoles, par les conférenciers avec projections, suivies d'excursions dans les régions à prendre afin que toutes les vieilles paroisses puissent fournir des colons;

En particulier, nous demandons de préparer des lots à proximité des vieilles paroisses, partout où il s'en trouve de bons, même en rachetant aux compagnies de bois ces lots, et de ne pas forcer des gens placés à côté de lots fertiles à aller à dix ou vingt heures de là;

De garder hors de l'influence des politiciens et des marchands de bois la classification des lots colonisables et pour cela de nommer trois habitants de la localité comme arbitres avec les experts qui font la classification;

De bâtir des chemins de fer dans Témiscouata, Matapédia, Gaspé, Mont-Laurier, Témiscamingue, Abitibi et ailleurs;

D'ouvrir des chemins de terre dès l'arrivée des colons et même devant le colon;

De faire tirer les lignes, aux frais du gouvernement, entre les lots concédés et transformer la prime de défrichement en prime de labourage. De donner une prime de $10.00 l'acre pour le défrichement et de $10.00 l'acre pour le labourage, jusqu'à concurrence de 50 acres sur un lot patenté ou non. Cela réglera la question des spéculateurs et sauvera le colon des lots dévastés;

De créer le Crédit du colon directement par une commission comme dans l'Ontario ou par l'entremise des Caisses populaires, et de s'entendre avec le gouvernement d'Ottawa pour que les Canadiens trouvent autant d'avantages que les étrangers à s'établir chez eux;

Enfin, d'attribuer des subsides toujours plus forts à la colonisation, qui devraient dépasser le 30e du budget provincial puisque la colonisation est la question primordiale et qu'il y a urgence particulière d'arrêter tout de suite l'abandon de l'agriculture et l'émigration, de définir une politique qui soit nettement en faveur des familles nombreuses et campagnardes.

On discute sur cette question. M. l'abbé Dodier, de Sherbrooke, entre autres, fait remarquer que, depuis 1897, il est curé et que malgré son travail il n'a pu obtenir rien des gouvernements pour les colons. Les marchands de bois ont été favorisés au détriment des colons. Il déclare qu'il n'y a pas eu de véritable système de colonisation et que le gouvernement a parfois été trompé dans la classification des terres cultivables.

La résolution fut adoptée à l'unanimité.

MANIFESTATION AU MONUMENT HEBERT

Vers 11 heures 30, les congressistes se rendirent au monument Hébert. Ils déposèrent une couronne de fleurs au pied du monument. Le drapeau de l'U. C. C. flottait au vent.

M. le chanoine Elzéar Roy

Je serais heureux si je pouvais vous réchauffer avec le patriotisme de Louis Hébert. C'est un beau mouvement de votre part qui représente le sens patriotique de la province de Québec que de venir saluer le monument du grand patriote, de celui qui a semé le patriotisme avec sa charrue. Jacques Cartier a pris possession du Canada en élevant une croix qui représentait le règne de Dieu sur le Canada, les armes de France, disant que c'était un pays français, mais le premier sillon de la charrue de Louis Hébert, à Québec, faisait le pays canadien. Le drapeau français est parti mais le sillon de Louis Hébert est resté.

Le laboureur sème le patriotisme. On peut faire des conquêtes. On chante dans l'histoire les combats des conquérants, mais lorsque le guerrier est parti, le pays peut devenir de ce qu'il était avant. Louis Hébert, en traçant son sillon dans le sol, y a fixé son patriotisme. La patrie, c'est le pays de nos pères, c'est le pays où le père peut donner du pain à ses enfants, et c'est celui où pousse le blé. Ça dû être une belle fête le jour où la femme de Louis Hébert a pu prendre de ce blé pour en faire le pain de chez nous. Je n'abuserai pas de votre patience; je suis convaincu que cette visite au monument va ranimer dans vos coeurs vos sentiments de patriotisme et que vous répéterez à vos enfants ce que vous avez entendu et vu à Québec.

Restons ce que nous sommes; restez des laboureurs, soyez fiers de votre occupation, intéressez-vous-y, demandez tous les avantages possibles raisonnables que vous voulez obtenir et puis tâchez de travailler à enrayer ce mouvement de nos jeunes vers les villes.

M. l'abbé Picotte

Louis Hébert a tracé le premier sillon sur notre sol; il s'y est établi le premier. Louis Hébert paraît bien solide sur son monument de bronze et il vous dit: cultivateurs, mes successeurs en cette grande oeuvre sociale, soyez, comme moi, fixés à votre terre. Vous voyez dans la main de Louis Hébert une gerbe de blé: c'est pour l'alimentation du genre humain; dans l'autre il a une arme, ce n'est pas une arme pour attaquer, son attitude est droite, sa figure est sereine, mais elle marque en même temps la puissance. Qu'il soit le modèle sur lequel vous devez baser votre travail et continuer les belles traditions dont il est l'origine.

M. Laurent Barré

Une seule pensée: je pense à Louis Hébert, l'Européen sorti des petits ruisseaux de France.

Ce qu'il a fallu de courage, ce qu'il a fallu de ténacité, pour un homme et une femme, pour changer ainsi d'habitude, de décor complet, pour s'adapter à leur nouvelle vie, pour se cramponner au sol canadien, pour le défricher en une terre qui devait les nourrir; ce qu'il leur a fallu de courage et de ténacité, deux vertus, il s'en faut de beaucoup, qui ne sont pas mortes encore.

Ce qu'il en faut de courage et de ténacité pour se cramponner au sol canadien; nous l'avons et nous continuerons à l'avoir. D'un autre côté, il y a une autre chose, une autre vertu à laquelle je voudrais faire appel. Mgr l'archevêque, hier, nous parlait de la justice. Cultivateurs, soyons justes pour les autres, mais soyons justes aussi pour nous-mêmes, ainsi que nous l'avons toujours été. Des démonstrations au pied du monument du premier colon, c'est très bien, mais laissez-moi vous dire — je suis peut-être un peu trop utilitaire, — que pour ma part je n'arrête parfois à me demander si réellement nous devons faire des démonstrations au pied des monuments. Je me demande si nous ne devrions pas plutôt travailler à mettre dans nos coeurs, dans nos esprits et dans nos personnes des sentiments qui nous porteraient à marcher sur les traces de celui que nous honorons aujourd'hui ici.

Nous devons nous rendre justice, nous considérer ce que nous sommes et nous rappeler que le cultivateur comme classe n'est inférieur à personne, que nous avons le droit de regarder les autres d'égal à égal. Nous avons sans doute le devoir d'être justes et charitables, mais nous ne devons jamais nous abaisser et non seulement nous devons réclamer justice pour nous et les autres, mais nous avons le droit de demander que les autres nous considèrent et nous traitent avec justice. Nous avons des besoins, nous les demanderons, nous réclamerons des choses nécessaires et j'espère que l'on comprendra partout que le cultivateur a le droit d'être considéré, que ses besoins doivent être compris, qu'il a le droit de prendre les moyens de se faire comprendre. Il y aura toujours, suivant les paroles de Monseigneur l'Archevêque, des petits et des grands, des pauvres et des riches, mais nous ne devons pas, parce que nous appartenons à notre classe, nous condamner à être toujours pauvres.

Louis Hébert est notre ancêtre au point de vue agricole. Il a ouvert le sol canadien et l'agriculture ne meurt pas. Nous en avons la preuve. Pour qu'il continue à vivre, pour qu'il continue à grandir, faisons notre part dans toute la mesure du possible.

Les congressistes allèrent ensuite voir le film de la Coopérative Fédérée à l'Auditorium.

Séance de l'après-midi

M. J.-N. Ponton

Auriez-vous l'obligeance, M. le président, de me permettre d'adresser la parole?

M. Barré — Voulez-vous, s.v.p., monter sur l'estrade?

M. Ponton monta sur l'estrade. Toute l'assistance se leva pour l'acclamer.

M. Barré — Je n'ai pas besoin de vous présenter Monsieur Ponton, vous le connaissez, vous savez tout ce qu'il a fait pour nous.

M. Ponton prit la parole.

Il me semble, dit-il, que le "Bulletin des Agriculteurs" a fait quelque chose pour l'U. C. C'est la raison pour laquelle j'ai osé vous demander, en une circonstance aussi solennelle, dans un moment si précieux, la permission de vous adresser un mot. Messieurs, le "Bulletin des Agriculteurs" a voulu l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, 1o pour le salut matériel de l'agriculture et 2o pour le salut moral de la population canadienne-française de Québec, qu'il voulait mettre plus entièrement que jamais entre les mains de notre clergé. Vous en êtes aujourd'hui, messieurs, à votre 3ème grande réunion officielle. Vous vous êtes réunis, en 1924, vous vous le rappelez, vous étiez au nombre de 2,300 cultivateurs venus de tous les points de la province de Québec, de l'extrême nord d'Ontario où l'on trouve un grand nombre de Canadiens français, pour causer ensemble de vos difficultés, pour tâcher de trouver une solution aux problèmes que vous a si bien décrits, ce matin, M. Barré, je vous prie de le saluer votre homme Barré (applaudissements prolongés). Messieurs, tout ce qui a été fait par le "Bulletin des Agriculteurs", ça été fait pour vous, ça été fait pour l'esprit catholique, national canadien-français.

Je suis obligé de vous faire une déclaration, une déclaration dont je comprends toute la responsabilité, toute l'importance et dont je prends l'entière responsabilité. A votre troisième réunion, nous avons constaté encore l'opposition formelle du pouvoir constitué à l'établissement d'une union libre des cultivateurs de la province de Québec. La première année, quand nous avons demandé aux cultivateurs de venir à Québec pour discuter ensemble leurs problèmes, nous avons eu l'affront de nous faire refuser la visite de celui qui s'occupe tout spécialement de l'agriculture dans la province de Québec. A notre invitation d'assister à notre réunion, l'an dernier, ce monsieur, qui s'appelle le ministre de l'agriculture, est venu nous faire l'affront de nous tenir pendant deux heures et demie, à la salle Saint-Sulpice, à Montréal, empêchant les orateurs d'adresser la parole, pour reprocher au bureau de direction d'avoir accepté le Bulletin des Agriculteurs comme organe, et ridiculiser les cultivateurs d'avoir endossé les résolutions contenues dans le programme, pour enfin déclarer que le Bulletin des Agriculteurs était un obstacle au développement de l'Union Catholique des Cultivateurs. Messieurs, je n'ai pas besoin de vous répéter ce qui a été dit hier soir, ici, j'en ai honte!

Je suis ici comme je l'étais en 1924, un défenseur de la cause agricole. Je n'ai pas d'autres buts dans ma vie, je puis vivre sans vous, mais à vos dépens, avec un salaire beaucoup plus élevé que celui que j'ai aujourd'hui. Je ne le ferai pas parce que moi, messieurs, je suis fils de pionnier, le fils d'une famille qui a ouvert une des premières paroisses canadiennes-françaises des cantons de l'Est, arrachée à l'élément anglais. J'ai ouvert cette terre avec mon père, je suis agriculteur, j'ai vu comment nous souffrons du défaut de coopération, pas de la coopération faite par des fonctionnaires au profit d'un manistère, mais de la coopération pour l'intérêt des cultivateurs.

Je suis et je serai aussi longtemps que j'existerai un défenseur de la cause agricole. Je veux que les cultivateurs, nonobstant toutes les observations, les remarques et critiques que l'on puisse faire, reçoivent une rémunération, que le travail de la mère de famille canadienne-française soit reconnu — je ne sais pas si Madame Barré est ici, je veux la saluer car pendant que son patriote, dévoué et héroïque époux allait vous prêcher, à vous les cultivateurs de Québec, durant l'été, les doctrines de l'association, les doctrines prêchées par les plus hautes autorités religieuses et sociales et qui commandent aux cultivateurs de s'unir pour former une armée, car l'on appelle ce mouvement la mobilisation agricole, pendant que M. Barré était chez vous pour accomplir cette oeuvre, Madame Barré, comme ma mère autrefois, lorsque mon père était malade, Madame Barré s'est non seulement livrée aux soins de ses enfants et de la maison, elle s'est même livrée aux travaux des champs pour remplacer son mari qui travaillait pour vous. — Je demande à cette assemblée, si vous avez le coeur à la même place que moi, de donner son appréciation pour l'oeuvre sublime accomplie par Madame Barré. (Applaudissements).

Nous sommes tous d'accord, nous voulons tous la survivance de l'agriculture parce que nous sommes tous convaincus que c'est l'élément fondamental de la survivance de notre race en ce pays. Qu'allons-nous faire pour l'assurer? Allons-nous nous croiser les bras et dire: tout va bien, quand dans notre coeur et au bout de notre plume nous exprimons tous, les uns après les autres, l'idée contraire? Pourquoi vous, les correspondants du Bulletin des Agriculteurs, m'avez-vous écrit pour me dire les difficultés éprouvées chez vous? Pourquoi m'avez-vous demandé de publier vos lettres? Pourquoi m'avez-vous dit qu'il fallait des changements? Parce que vous avez compris que pour obtenir quelque chose il fallait lutter. Comme disait Olivar Asselin, il n'y a rien qu'un moyen de se battre, c'est de se battre. Vous avez compris que l'Union devait gagner à l'agriculture quelque chose et vous avez pris les moyens de le gagner en faisant la lutte. Celui-là seul qui sait lutter aura la victoire.

Vous avez eu connaissance du congrès de l'an dernier, de cette année. Vous existez, vous êtes pleins de santé, je n'ai qu'à vous regarder pour m'en rendre compte. A deux reprises, devant l'étonnement de tout le monde, on nous a dit que nous sommes un obstacle au Bulletin des Agriculteurs. On nous l'a dit et affirmé par toutes les autorités. Je veux tellement le succès de l'Union Catholique des Cultivateurs que je déclare ici, solennellement, et je n'accepterai absolument aucune discussion, je vous déclare que demain matin vous aurez à vous choisir un autre journal pour représenter votre association. Vous allez choisir un autre journal, pour la bonne raison que je ne veux pas qu'il y ait aucune entrave au développement de votre association. J'ai mûrement réfléchi, je n'ai pas dormi de la nuit, je savais le complot qui se tramait contre le Bulletin des Agriculteurs. Le Bulletin des Agriculteurs n'a jamais été l'organe de l'U. C. C. Il l'a déclaré par son directeur, le président de l'U. C. C. a déclaré lui-même que l'Union n'était nullement liée et nullement responsable des actes du Bulletin des Agriculteurs. Cependant la première autorité, l'homme qui agit présentement comme ministre absolu de la province de Québec, s'en vient vous déclarer que le Bulletin des Agriculteurs est l'organe de l'U. C. C. Si la chose a été mal comprise, je vais prendre les moyens pour qu'elle soit comprise par tous et le seul moyen, c'est de vous obliger, en vous refusant notre concours intérieur, non pas extérieur, à vous choisir un autre journal pour vous représenter. Messieurs, je le dis en toute sincérité, je le dis parce que j'aime l'association, parce que je l'ai conçue ici, je veux que votre association ait son journal séparé du Bulletin des Agriculteurs. Je veux être libre. Je travaillerai pour l'U. C. C. comme par le passé. Je crois à la lutte, je travaillerai pour vous plus que je ne l'ai fait dans le passé. En attendant, choisissez-vous un autre journal, je ne veux plus, comprenez-moi bien, messieurs, je ne veux plus, au nom du Bulletin des Agriculteurs, que l'on vienne insulter comme on l'a fait hier soir le bureau de direction, l'excellent président et vous tous en disant que vous êtes assez gauches, assez ignorants pour aller accepter, vous, les membres de l'association, les résolutions qui vous sont dictées et que vous n'êtes pas assez intelligent pour comprendre. Je vous respecte, Messieurs, c'est pourquoi je vous dis: cherchez-vous un autre journal.

Je ne fais pas de politique, je vais simplement vous donner un avertissement: on veut absolument déplacer le camp — vous savez ce qu'est un camp — on veut changer le terrain; je me soumets, messieurs; je vais le déplacer le camp, je vais changer de terrain et je vous invite à lire le prochain numéro du Bulletin des Agriculteurs, dans lequel vous trouverez la direction vers laquelle les cultivateurs de la province de Québec devront tourner leurs regards pour apercevoir les feux du combat de l'armée agricole de la province de Québec. J'ai voulu vous aider; si j'ai besoin de vous un jour, est-ce que je puis compter sur vous?

Oui! cria l'assemblée.

Merci, messieurs.

M. Laurent Barré

Merci, Monsieur Ponton, de vos bonne paroles. J'avais demandé à M. Ponton d'être aussi modéré que possible dans les circonstances de son émotion bien légitime, il a exaucé ma demande. J'ai aussi un autre devoir à remplir. La première fois que j'ai eu une communication à faire au public, je me suis adressé à plusieurs journaux et enfin au Bulletin des Agriculteurs. Quelques jours après, j'avais une petite lettre en Tribune libre. Il eût certainement mieux valu pour moi ne jamais faire de journalisme, ni même de vie publique; d'un autre côté, les faits sont là: vous voyez où j'en suis rendu. Ce que le Bulletin des Agriculteurs et M. Ponton ont fait pour moi, ils l'ont fait pour bien d'autres correspondants. Je ne discuterai pas la décision de M. Ponton, nous l'avons discutée toute la nuit et je ne reviendrai pas sur la question. Cependant l'Union se trouve à ne pas avoir actuellement l'appui assuré d'un journal. Nous avions l'appui assuré du Bulletin des Agriculteurs et jamais l'Union n'a exercé aucun contrôle sur ce journal. Maintenant reste une autre question. L'Union pourra-t-elle avoir les services d'un autre journal dès demain. L'Union est une force, c'est une organisation forte et puissante qui peut-être pourra attirer l'attention, mais nous ne pouvons dès demain trouver un journal qui nous ouvre ses colonnes. M. Ponton, est-ce que vous publieriez les communications que l'U. C. C. aurait à faire?

M. Ponton. — Je publierai le rapport en entier de votre assemblée et de plus, je m'engage solennellement à donner ce rapport gratuitement à votre prochain organe.

M. Barré — Est-ce que vous ouvrirez encore votre Tribune libre au public agricole?

M Ponton: — Le Bulletin des Agriculteurs restera l'arme de défense de la classe agricole, ceux qui veulent se défendre seront toujours les bienvenus.

M. L.-P. De Courval: — Est-ce que l'Association Catholique des Cultivateurs va mettre de côté l'homme qui l'a fondée.

M. Barré. — Il ne s'agit pas de le mettre de côté. Nous avons discuté la chose toute la nuit et M. Ponton en est arrivé à la conclusion que pour lui, comme pour l'Union, il y a avantage à faire cette séparation qui s'impose du moins dans le moment.

Maintenant j'ai un devoir à remplir vis-à-vis du Bulletin des Agriculteurs. Il nous a rendu service à nous et à l'Union. Le plus que l'on puisse faire c'est de lui dire merci. Ca ne fait pas vivre, mais ça fait plaisir. Je connais un peu les sacrifices qu'il y a à faire vivre un journal, j'ai vu un peu ce que ça coûtait. Nous allons donc donner au Bulletin notre patronage comme annonceur et comme abonné. Vous aurez donc à le maintenir dans ce sens et j'espère que vous ferez tout votre possible sous ce rapport.

M. O. Richer

Je reconnais être le plus humble des 41 cultivateurs qui ont pris la responsabilité de la formation d'un comité pour l'organisation du congrès agricole, il y a deux ans. Par conséquent, je suis aussi de ceux qui ont été fondateurs de l'U. C. C. et, à ce titre, j'ai eu l'occasion de constater le rôle que le *Bulletin des Agriculteurs* et son directeur ont joué dans sa formation et dans son développement. A ce sujet, je demanderais aux membres de l'U. C. C. ici présents, d'adopter une résolution dont je vais vous donner la teneur:

Vu le rôle bienfaisant joué par le *Bulletin des Agriculteurs* et son directeur dans la création et l'expansion de notre Union, je propose qu'une publicité aussi générale et aussi complète que possible de la participation fournie par le *Bulletin* et son directeur dans la création de notre Union soit faite dans les principaux journaux de notre province. Ce serait une manière de compensation pour les sacrifices faits pour cette expansion.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

M. L.-P. De Courval

Tant que vous aurez des gens pour vous défendre, ils seront toujours attaqués. J'ai moi-même dé-

(*Suite à la page* 10)



A VENDRE

Renards noirs argentés de qualité supérieure, descendant d'animaux à fourrure robustes et prolifiques, et provenant des célèbres races Holt-Renfrew.

PRIX MODERES

Correspondance sollicitée.

Nous achèterons vos peaux de renards, ainsi que toutes sortes de peaux vertes.

Nos prix sont les plus élevés du marché.

Holt, Renfrew & Company Limited

35 RUE BUADE QUEBEC

Essai de 30 Jours Gratuit

Nous expédierons

FRAIS PAYES



Aucune obligation à acheter, mais si vous le faites, les termes les plus faciles seront arrangés. Garantie pour dix ans.

Agents requis où nous ne sommes pas représentés. 30F

Swedish Separator Company, Limited

36a, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

VIKING CRÉMEUSE



N'oubliez pas de goûter la Bière

"Champlain Spécial"

Elle vous donne la *force* lorsque vous vous sentez fatigué et la gaieté lorsque vous êtes triste.

TOUS CEUX QUI EN ONT PRIS UNE FOIS L'EXIGENT DEPUIS

Pure et forte

Demandez-la à votre fournisseur.

Rapport officiel de la deuxième assemblée annuelle de l'U. C. C.

(*Suite de la page* 9)

fendu les cultivateurs et on m'a traité de bolchéviste. Je regrette infiniment la retraite de M. Ponton et de son journal.

Tribunal paroissial

Léon Kirouac, de St-Pierre

M. Léon Kirouac résuma à grands traits le travail suivant:

Vous n'ignorez pas, mes bien chers amis, tout le mal que cause le procès, chez la classe agricole dans cette province. Source de pertes de temps et d'argent, de misères et d'ennuis, source de haines et de rancunes éternelles, il semble que le moment soit venu d'y mettre un frein et de bannir de la classe agricole ce déplorable état de choses.

Les statistiques nous amènent des précisions vraiment alarmantes sur le compte et surtout le coût des débats judiciaires dans nos paroisses de campagne. Alors dans l'intérêt de la classe agricole il est temps de réagir; et de quelle façon?

Simplement suivant l'exemple de l'U.C.C. de Saint-Pierre. Un jour on s'est dit: "Il y a trop de procès chez nous, c'est une ruine. Il faut que cette plaie disparaisse! Et voici comment on a procédé. On a convoqué une assemblée et formé un tribunal d'arbitrage pour juger nos causes. A cet effet on a passé une résolution. La voici:

"Attendu qu'il se dépense annuellement dans cette paroisse des sommes considérables en procès et autres frais de Cour;

Attendu que la Cour ne donne pas toujours justice aux intéressés;

Attendu que ces dépenses pourraient être réduites au minimum si les parties en cause voulaient s'entendre et régler leurs différends à l'amiable;

Il est résolu qu'un tribunal d'arbitrage formé de cinq membres soit établi dans cette paroisse, devant lequel les parties en cause iront exposer leurs griefs, s'engageant à l'avance aux décisions du tribunal.

Les membres dudit tribunal seront nommés à vie par le cercle de l'U.C.C. et seront soumis aux mêmes règlements.

Les membres du cercle seuls auront le droit de se servir du tribunal.

Les personnes désirant se servir du tribunal en aviseront son président, lequel convoquera ses alliés au lieu et à l'heure convenus.

Les délibérations du tribunal ainsi que ses rapports avec les membres seront privés et confidentiels.

Les services du tribunal seront gratuits.

Les dépenses occasionnées au tribunal seront payées selon la discrétion au bureau de direction de l'U.C.C."

* * *

Permettez-moi de faire pendant quelques instants une étude brève de la présente résolution et surtout du paragraphe 2 qui se lit comme suit: Attendu que la Cour, etc.... N'est-ce pas un peu audacieux? Non, c'est la pure vérité, et je le prouve. Oyez, oyez, pour employer un terme de Cour, oyez les faits suivants, ils parlent par eux-mêmes.

Voici l'histoire de causes prises au hasard dans les rapports judiciaires de la Cour suprême du Canada et de la Cour d'appel de la province de Québec:

Vandry et al, demandeurs, vs The Quebec Railway Light, Heat and Power Co., défenderesse.

Il s'agissait dans cette cause de décider la responsabilité des dommages causés par des fils électriques, propriété du Quebec Ry. La compagnie prétendait ne pas être responsable de ces dommages, vu que l'incendie était, d'après elle, dû à une tempête de neige et de vent qui avait brisé ses fils.

En vertu de l'art. 1053 du code civil toute personne qui cause du dommage à autrui par sa faute, négligence ou imprudence est responsable de ce dommage. La Cie défenderesse niait toute faute d'imprudence ou de négligence. Les faits ont été prouvés et il s'agissait d'analyser ces faits et de les faire concorder avec la loi. La Cour supérieure du district de Québec, M. le juge Dorion siégeant, donnait gain de cause à la demande et a condamné le Quebec Railway à payer les frais.

La Cour d'appel, présidée par les hons. juges Archambault, Lavergne, Pelletier, Cross et Carrell, a renversé ce jugement donnant gain de cause au Quebec Ry.

Cette cause a été portée devant la Cour suprême du Canada. C'est le plus haut tribunal du Dominion. La Cour suprême a renversé le jugement de la Cour d'appel maintenant celui de la Cour supérieure. Les demandeurs gagnaient donc en Cour suprême ayant en leur faveur six juges et contre eux, cinq. Et d'une...

Lamoureux, dem., vs Craig, déf. Il s'agissait dans cette cause de juger de la validité d'un testament olographe et celle d'un testament fait suivant la forme dérivée de la loi d'Angleterre. Les deux testaments ayant été faits le même jour par la même personne et dans des conditions spéciales. La Cour supérieure, présidée par l'hon. juge Bonneau, a décidé en faveur du testament olographe dont la signature était illisible.

La Cour d'appel composée de cinq juges a renversé ce jugement maintenant l'autre testament.

La Cour suprême composée de six juges a renversé le jugement de la Cour d'appel maintenant l'autre testament.

Enfin, le Conseil privé d'Angleterre a renversé le jugement de la Cour suprême et celui de la Cour supérieure maintenant celui de la Cour d'appel. S'il y avait eu possibilité de soumettre le cas à d'autres tribunaux, on peut se demander quels auraient été les résultats. Et de deux...

Enfin au cours du mois de novembre 1924, les journaux ont rapporté les titres de vingt causes jugées en appel et 14 sur 20 ont été renversées par la Cour d'appel et de plusieurs j'en passe et des meilleures, on pourrait remplir des volumes avec des cas semblables.

ces faits sont assez éloquents par eux-mêmes pour me dispenser de faire des commentaires. Seulement je dirai sous forme de conclusion que les cultivateurs de notre province n'ont pas les moyens financiers de subir les risques et les incertitudes des cours.

A quoi bon en effet aller traîner devant un tribunal entièrement étranger à notre vie familiale et qui nous est par contre tout à fait désintéressé au point de vue économique nos légers différends et nos bagatelles judiciaires, quand on peut nous-mêmes en famille régler ces questions? Pourquoi plutôt ne pas appeler à votre secours l'U. C. C. qui se doit de resserrer les agriculteurs entre eux! L'Union ne fut-elle pas formée dans un but d'aide, de conseil et de soutien mutuel? Une occasion se présente de montrer à quel point ses membres peuvent s'aider en fraternisant. Que chaque cercle y adhère en formant chez lui un tribunal d'arbitrage composé d'homme intègres et dévoués qui sauront juger les causes avec impartialité, empêchant des procès et sauvant des sommes considérables qui autrement sont une perte nette pour l'agriculture.

J'espère que vous avez pleinement compris, ce qu'est un tribunal, son but, sa formation, son fonctionnement, je vous laisse maintenant en vous conseillant fortement d'essayer la chose chez vous, alors je vous souhaite plein succès et je vous dis aurevoir à 1927.

M. J.-D. Trudel

M. J.-D. Trudel, président du cercle de Sainte-Geneviève, parla de la taxe sur les successions. Il suggéra qu'on la modifie de façon à en exempter certains biens des cultivateurs.

M. Irénée Duguay, de St-Méthode

M. Irénée Duguay, de St-Méthode, fit part à l'assemblée des initiatives prises par le cercle de sa paroisse quant à la spécialisation des produits agricoles et au groupement de ces produits pour la vente. Il proposa la résolution suivante qui fut adoptée:

Spécialisation de la production et groupement pour la vente

Après avoir pris connaissance des résultats obtenus par les divers cercles locaux qui se sont spécialisés dans la production de certains produits agricoles spéciaux, et qui ont groupé ces mêmes produits pour les offrir au commerce, l'assemblée annuelle de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec forme le voeu que tous les cercles locaux, chacun dans sa sphère, et selon ses conditions particulières, suivent l'exemple déjà donné. L'assemblée recommande particulièrement l'étude du rapport présent par le cercle de Saint-Méthode du lac Saint-Jean.

CENTRE D'EPREUVES

L'assemblée discuta la loi du paiement du lait suivant sa richesse en gras. Certains membres se prononcent pour cette loi, d'autres, contre. Quelques-uns suggèrent que les fabriques soient libres de payer suivant la richesse ou aux cents livres. On accepte de remettre la question à l'étude et de s'en tenir à la résolution suivante:

Epreuves au *Babcock*

Etant donné que les plaintes sur l'application actuelle de la loi des épreuves au babcock continuent de se faire nombreuses,

Il est proposé et unanimement adopté que le gouvernement provincial soit de nouveau prié d'établir des laboratoires régionaux où seraient expédiés les échantillons de lait et de crème prélevés aux fabriques par le fabricant et par le producteur, lorsqu'il le désirera. Les résultats des épreuves faites par les experts en charge de ces laboratoires devraient être affichés publiquement à chaque fabrique, ou envoyés directement aux cultivateurs qui expédient leur lait ou leur crème dans les cités.

RESOLUTIONS GENERALES

L'assemblée adopta encore les résolutions suivantes:

Voirie

Attendu que plusieurs cercles locaux réclament l'appui de la part du gouvernement touchant l'entretien des grandes routes;

Attendu que le besoin général demande la coopération assurée du ministère de la Voirie pour l'entretien desdites routes:

Le comité central des Résolutions générales propose ce qui suit:

a) Que le gouvernement provincial continue d'allouer 50 p.c. pour la confection des routes régionales;

b) Que le gouvernement se charge de l'entretien du principal chemin amélioré de chaque municipalité;

c) Que le gouvernement se charge de l'entretien des cours d'eau verbalisés longeant lesdites routes dans la même mesure que les fossés ordinaires le long des clôtures de ces routes.

PROTECTION DES MOUTONS

Attendu que dans la région de la Beauce de terribles ravages sont causés par les ours qui mangent beaucoup de moutons, il est résolu ce qui suit:

a) Que le gouvernement accorde le droit à n'importe qui de chasser l'ours n'importe quand dans les régions où les ravages s'effectuent;

b) Que le gouvernement accorde audit chasseur une prime de $25 pour chaque ours adulte abattu et $10 pour un ourson.

Attendu que depuis un certain nombre d'années les pillards font d'immenses dégâts, il est résolu ce qui suit:

Que, lorsqu'il y aura vol dans les arrondissements d'une municipalité et que le conseil municipal recommandera au procureur de la province de prendre des procédures pour faire l'arrestation des pillards, lesdites procédures soient faites au nom de la Couronne.

Attendu que depuis une dizaine d'années la vente de l'automobile prend des proportions gigantesques;

Attendu que les accidents et les victimes se font très nombreux;

Attendu que la plupart de ces accidents proviennent de l'abus de l'alcool;

Attendu que en plusieurs cas le proche de la victime ne peut revenir pécuniairement sur le conducteur ou le propriétaire de la machine;

Il est résolu ce qui suit:

Que le gouvernement contrôle la loi des licences, en exigeant du demandeur de licence un rapport de conduite satisfaisante et surtout une caution, qui pourrait être mise à l'étude.

ECOLES RURALES

Vu les temps difficiles que traversent les cultivateurs de cette province et les difficultés qu'ils ont à prélever les argents nécessaires au maintien de nos écoles primaires des campagnes, les membres de l'U. C.C. demandent à M. le secrétaire de la province de bien vouloir contribuer d'une manière efficace au maintien desdites écoles et croient qu'il serait possible d'accorder un octroi de $100 (cent piastres) par école primaire, ce qui constituerait un montant de six à sept cent mille piastres par année, et ce qui, dans notre opinion, serait un des moyens d'aider à enrayer la désertion de nos campagnes.

Enquête agricole

Il est proposé et unanimement résolu que demande soit faite au ministre de l'Agriculture provincial d'instituer une enquête pour découvrir aussi exactement que possible la nature et la quantité des produits de provenances agricoles consommés par les villes de la province de Québec, et pour déterminer la quantité de ces mêmes produits que le commerce et les consommateurs de la province de Québec vont chercher en dehors de la province, afin d'aider le gouvernement et l'U.C.C. à diriger la production des cultivateurs dans le sens de la demande locale, en premier lieu.

Le tarif

Les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs expriment le voeux que:—

Le gouvernement fédéral nomme un cultivateur des provinces de l'Est du Canada comme membre de la Commission du tarif.

L'U.C.C. pour sa part nomme un comité pour étudier la question du tarif et faire des suggestions à la Commission.

Glaisage des terres

Après avoir pris connaissance du rapport du cercle de Saint-Raymond de Portneuf, l'assemblée annuelle endosse la demande de ce cercle, à l'effet que le gouvernement provincial maintienne sa politique antérieure de glaisage des terres sablonneuses appliquée durant les années passées.

Comptabilité

Le cercle de Saint-Edmond de Coaticook propose:

Attendu que la comptabilité agricole est devenue pour les cultivateurs une chose nécessaire nous demandons au Conseil de l'instruction publique de bien vouloir inscrire cette matière au programme scolaire et de se servir pour l'enseigner du livre de comptabilité publié par le ministère de l'agriculture. Adoptée.

Amendements aux statuts

Les amendements suivants furent apportés aux statuts:

Que le dernier paragraphe de l'article quatrième se lise comme suit:

Les cultivateurs non catholiques de la province seront également admis dans l'Union comme simples membres.

Que l'article dix-huitième se lise comme suit:

L'Union est administrée par un Bureau central composé de l'aumônier général, d'un président, d'un vice-président, d'un directeur pour chaque diocèse de la province et d'un secrétaire-trésorier choisi en dehors du Bureau.

HOMMAGE A MADAME BARRE

M. le chanoine Elzéar Roy et M. E.-A. Chartier, vice-président du comité de réception, ont fait l'éloge de Mme Barré. Mlle Marie-Antoinette Grégoire, directrice de la page féminine du *Bulletin des Agriculteurs*, lui a présenté une superbe gerbe de fleurs.

M. le chanoine Roy, aux applaudissements de l'assemblée, lut la résolution suivante:

Attendu que Madame Laurent Barré, la digne épouse de notre distingué et estimé président, a permis à son mari en le remplaçant à la direction de sa ferme de parcourir la province pour faire connaitre l'U.C.C.;

Attendu que Mme Barré a aidé plus d'une fois son mari dans les nombreuses correspondances qu'il a entretenues avec les membres de l'U.C.C.;

Attendu que Mme Barré en plus de son dévouement à notre cause pendant les deux dernières années a eu la bienveillance d'encourager les présentes assises par sa présence;

Il est résolu que l'assemblée exprime toute sa reconnaissance à Madame Barré.

Madame Gérin-Lajoie, de Coaticook, fit entonner *Vive la Canadienne*.

L'assemblée, debout, profondément émue, chanta de toute son âme.

REMERCIEMENTS DU COMITE DE RECEPTION

Le comité de réception de la ville de Québec, organisé indépendemment de l'Union et composé de MM. A.-S. Bédard, ex-échevin, président, E.-A. Chartier, propagandiste de la Maison Dupuis-Frères vice-président, J.-A. Talbot, gérant du département des produits laitiers et des viandes, chez J.-B. Renaud, Amédée Denault, rédacteur à l'*Action Catholique*, Thomas Poulin, rédacteur à l'*Action Catholique*, secrétaire, à qui l'on doit l'organisation de la belle réception que la ville de Québec a faite aux congressistes, réception qui n'a rien coûté à l'Union puisque le comité s'était fait souscrire des fonds par la ville de Québec et le ministère de l'agriculture, a offert ses plus sincères remerciements:

A Mgr Eugène Laflamme, curé de Notre-Dame, qui a généreusement mis sa Basilique à la disposition du congrès pour la cérémonie religieuse de ce matin et a donné une allocution si pleine d'encouragements;

A la ville de Québec pour sa généreuse souscription, déjà versée, de $250.

A son honneur le Maire et au Conseil municipal pour la magnifique réception faite au congrès;

Au ministère de l'agriculture de Québec qui, par l'honorable ministre de l'agriculture, M. J.-E. Caron a souscrit pour aider à défrayer les dépenses du congrès, une somme de $300. La moitié de cette somme est déjà versée, l'autre le sera après le congrès;

Aux bons Frères de l'Académie Commerciale pour la large et généreuse hospitalité qu'ils donnent à ce congrès;

Aux Lanciers de St-Michel pour le magnifique service d'ordre qu'ils ont gracieusement mis à sa disposition;

Aux musiciens, à ceux qui ont aidé au logement des congressistes à la maison Renaud pour sa gracieuse invitation, et à tous ceux qui l'ont aidé.

Les élections

A la fin de la deuxième journée du congrès, l'assemblée procéda à l'élection des membres du Bureau de direction. M. Barré prit la parole.

M. Barré

Je tiens à dire une chose; je veux avoir une année de repos et vous n'avez pas le droit de me le refuser. J'ai été votre serviteur pendant deux ans, je crois vous avoir bien servi, et je crois que vous n'avez pas le droit de m'imposer encore une année de présidence. Il y a dans notre union un défaut qu'il faut combattre, on prend un homme et on s'en fait une idole. Depuis deux jours, j'entends dire: M. Barré, vous allez venir chez nous, et on répète cela sur tous les tons. Pour le bien de votre Union, il faut que vous vous habituiez à marcher seuls et vous êtes capables de le faire. Je suppose que je disparaisse complètement, serez-vous plus avancés? Pas du tout. Vous allez avoir de nouveaux officiers; je serai simple cultivateur ou si vous voulez le grand-papa de l'Union. Je n'hésiterai pas à vous donner mon appui et un conseil au besoin. Cela me fera plaisir. Plus tard, si le besoin s'en fait sentir, je ne dis pas que je ne reviendrai pas. Pour le moment, c'est impossible.

M. Barré propose M. Aldéric Lalonde, vice-président sortant.

L'assemblée insiste pour que M. Barré garde la présidence.

M. Barré propose de nouveau M. Lalonde.

M. Lalonde, après une longue résistance, enfin accepte la présidence.

M. Oscar Gatineau fut élu vice-président:

Les autres membres du bureau de direction qui furent élus par l'assemblée sont les suivants: *diocèse de Rimouski:* M. J.-S. Belsile, de St-Fabien, Rimouski; *diocèse de Québec:* M. Léonard Lemay, de Ste-Emélie, Lotbinière; *diocèse de Chicoutimi:* M. Irénée Duguay, de St-Méthode, Lac Saint-Jean; *diocèse des Trois-Rivières:* M. John Trépanier, de Louiseville, Maskinongé; *diocèse de Joliette:* M. Adélard Chévrette, de Saint-Ambroise, Joliette; *diocèse de Mont-Laurier:* M. P.-Z. Desjardins, de l'Annonciation, Labelle; *diocèse de Haileybury:* M. J.-B. Lacasse, de Nord-Témiscamingue; *diocèse d'Ottawa:* M. Albert Lamarche, de St-Philippe d'Argenteuil; *diocèse de Valleyfield:* M. J.-P. Laberge, de Ste-Martine, Châteauguay; *diocèse de Nicolet:* M. J.-S. Picard, de Princeville, Arthabaska; *diocèse de Saint-Hyacinthe:* M. Julien Hethé, de St-Sébastien, Sherville; *diocèse de Sherbrooke:* M. Arsène Bérubé, de St-Edmond de Coaticook, Stanstead; *diocèse de Montréal:* M. A. Paiement, de St-Hermas, Deux-Montagnes; *diocèse de Gaspé:* M. l'abbé J.-A. Saint-Laurent, Gaspé.

Après l'élection des directeurs l'assemblée fut levée et on chanta *O Canada.*

Ensuite M. l'aumônier général et les congressistes se rendirent à la chapelle de l'Académie Commerciale pour la récitation de l'Acte de Consécration au Sacré Coeur de Jésus.

LES MEMBRES DU CLERGE

Plusieurs membres du clergé ont assisté au congrès. Nous avons remarqué, entre autres, M. le chanoine Elzéar Roy, curé de la cathédrale de Rimouski, MM. les abbés J.-A. Fugère, curé de Fugèreville, Bellerose, de Lampton, J. Gauvin, de Témiscamingue-Nord, J.-E. Pichet, de St-Raymond, J.-A. Legendre, de St-Odilon, E. Morrissette, de Saint-Theuribe, J.-E. Rivard, de Lac-au-Sable, J.-A. Beauchamp, de Dupuy, G. Martel, de St-Hugues, J.-M.-V. Dodier, de Ste-Cécile de Whitton, J.-A. Meunier, de l'Abitibi, V. Bédard, de St-Ambroise, P. Chénard, de Rimouski, A. De Blois, de St-Patrice, A. Morel, de St-Lucien, A. Grenier, de St-Fabien de Panet, D. Garon, de St-Victor, P. Grondin, C. Beauregard, missionnaire colonisateur, P. Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, tous, ou à peu près, aumôniers de cercles locaux.

LES DAMES

Plusieurs dames, entre autres Mme Laurent Barré, Mme J.-H. Lavallée, Mme Gérin-Lajoie, de Coaticook, Mlle Grégoire, directrice de la page féminine du *Bulletin des Agriculteurs*, Mlles Chartier, de Québec, ont assisté au congrès.

INSCRIPTIONS

On pouvait lire, dans la salle du congrès, sur des banderolles, les phrases suivantes,

"C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français doit se porter" (Mgr A.-X. Bernard); "Emparons-nous du sol" (Honoré Mercier); "La terre représente la valeur la plus solide qui soit" (Pierre l'Ermite); l'Agriculture est la mère nourricière de l'humanité" (J.-C. Chapais); "La colonisation doit être considérée comme une oeuvre nationale" (Card. Bégin) "Courageux laboureurs de nos campagnes, vous êtes les collaborateurs de Dieu" (Mgr A.-X. Bernard); "Ayez à coeur d'élever sur notre sol des enfants qui s'y attachent" (Mgr P.-E. Roy); "Par la croix, et la charrue" (Mgr A. Labelle), etc.

Nos traditions nationales et religieuses

J.-Albert Roux

M. J.-Albert Rioux, secrétaire du cercle de Sayabec, élève finissant à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, avait préparé pour le congrès l'excellent travail suivant:

Fondée pour étudier, défendre et promouvoir les intérêts professionnels des agriculteurs, l'"Union Catholique des Cultivateurs" ne néglige pas le facteur moral et religieux. Elle sait que s'il faut transformer les méthodes agricoles de nos pères, pour les adapter aux conditions économiques modernes nous devons au contraire conserver les traditions religieuses et nationales qui ont assuré notre survivance, parce que le patriotisme et la foi n'ont pas évolué.

Les traditions ne sont pas de enfantillages; elles incarnent l'âme d'un peuple comme le corps réflète les sentiments de l'âme humaine Le jour où elles seront choses du passé, l'âme des ancêtres aura cessé de vivre parmi nous.

D'après l'article des Statuts que j'ai à commenter, l'Union se propose donc notamment "de travailler à maintenir vivantes au sein de la population rurale les traditions canadiennes-françaises qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse".

On sait quelle transformation a produite chez ses membres l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. Il faut de même que l'"Union Catholique des Cultivateurs" se distingue par son zèle à conserver et à propager dans nos compagnes les traditions vénérables des ancêtres.

La plupart sont des coutumes religieuses parce que, chez nos pères, religion et patriotisme se conjoindaient.

Qu'on nous permette d'énumérer les principales.

Chez nos ancêtres, c'était l'Enfant Jésus qui apportait aux petits de chez nous les étrennes du Jour de l'An. Cette tradition faisait partie de l'éducation religieuse de la famille et valait bien plusieurs leçons de catéchisme en apprenant aux enfants à tout rapporter à Dieu. Depuis quelques années elle est mise au rancart dans nombre de nos foyers qui accueillent à sa place une coutume étrangère sous la forme d'un vieux barbon que l'on nomme Santa Claus. Et l'on voit chaque année certaines de nos maisons commerciales faire une réclame de plus en plus tapageuse à ce personnage grotesque qui n'a rien de canadien, rien de français et rien de catholique. Comme chez vos ancêtres que ce soit donc l'Enfant Jésus qui apporte dans nos foyers les cadeaux du Jour de l'An.

Chez nos aïeux, on se serait demandé si elle était canadienne-française et catholique la famille qui n'aurait pas commencé l'année par la bénédiction paternelle. Le matin du Jour de l'An, la mère ou l'aîné des enfants rassemblait toute la famille qui venait s'agenouiller aux pieds du père. Celui-ci, levant les yeux, au ciel traçait un grand signe de croix au-dessus de sa femme et de ses enfants en disant: "Je vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit". Toute l'année, la famille gardait dans les yeux et dans le coeur cette vision de son chef, revêtu de l'auréole patriarchale et faisant descendre sur les siens la bénédiction divine.

Cette coutume est trop belle, trop féconde en paix, en bonheur, en respect de l'autorité paternelle et en amour familial pour que nous l'abandonnions. Et nos foyers sur lesquels la bénédiction paternelle passera de père en fils et de génération en génération seront des sanctuaires où se conserveront les vertus qui font les races fortes.

Pour que Dieu régnât d'avantage sur leurs familles, nos ancêtres avaient apporté de France une autre coutume qui se conserve encore dans certaines parties de la province et qui mériterait d'être généralisée. Chaque fois qu'un foyer se fondait, ils faisaient venir le prêtre qui, en surplis et en étole, récitait les magnifiques prières de la lithurgie pour la bénédiction de la maison. Dans ces foyers bénis régnait une charité intense qui rapprochait les membres de la famille et prévenait l'expension au dehors, caractéristique de la vie familiale moderne.

Depuis 50 ans cette tradition fut en partie remplacée par la consécration des familles au Sacré-Coeur. L'appel du Souverain Pontife, qui a lancé ce mouvement à travers le monde fut si bien entendu chez nous que nul peuple ne compte une proportion plus forte de foyers consacrés au Sacré-Coeur. Nos diocèses, nos communautés, un grand nombre de paroisses et d'associations entre autres, *L'Union Catholique des Cultivateurs*, ont imité ce geste et il faut espérer que bientôt, comme on l'a souvent suggéré, nos autorités ecclésiastiques et civiles proclameront l'étendard du Sacré-Coeur notre drapeau national. Quand toutes nos familles et toute la race seront officiellement consacrées au Sacré-Coeur nous pourrons continuer plus que jamais à remplir la mission que la Providence nous a confiée sur la terre des ancêtres.

Chez nos aïeux, on se serait passé de manger plutôt que d'omettre la prière quotidienne en commun devant l'humble croix de bois installée à la place d'honneur au foyer. C'est dans la prière en commun que nos pères puisèrent la force de vaincre des difficultés qui auraient anéanti un peuple moins confiant dans la Providence.

Heureusement, c'est la mieux conservée de nos traditions. Dans les foyers où elle est en honneur, elle est la meilleure école de respect et de vertus, la plus sûre méthode d'éducation religieuse. En voyant que, pour leurs parents, la prière en commun est le moment le plus sacré et le plus solennel de la journée, les enfants apprennent l'importance primordiale de la prière dans la vie chrétienne.

Comment la race tout entière ne serait-elle pas bénie si, de tous nos foyers, s'élevait chaque jour vers le ciel la prière en commun? Si nos campagnes restent le réservoir de nos énergies religieuses, économiques et nationales et fournissent à l'Eglise proportionnellement plus de vocations que n'importe quelle autre race, n'est pas parce que nos bonnes familles rurales font encore la prière en commun?

Nos ancêtres n'avaient pas honte de manifester leur foi publiquement. Ils ne rougissaient pas, par exemple, de saluer les prêtres et les églises, de se prosterner dans les rues quand passait le Saint Sacrement: et lorsque, trois fois le jour, la cloche de l'église paroissiale leur rappelait les mystères de notre foi, partout, dans leurs foyers, aux champs, dans les villages et même sur la barque du pêcheur, nos aïeux s'agenouillaient et récitaient pieusement la belle prière de l'Angelus

Malgré les difficultés de leur vie de privation et de renoncement, nos grands-pères ne manquoient jamais du pain quotidien parce qu'ils savaient le demander à Celui qui le grands-pères de manquaient jamais de réciter le Bénédicité en se mettant à table et leurs Grâces après les repas. Ils faisaient du bout de leur couteau, un signe de croix sur le pain qu'ils allaient entamer; ils se signaient avant de commencer leur travail; le printemps, ils jetaient sur leurs champs du grain qu'ils avaient fait bénir à l'église; partout, le long des routes, ils plantaient de grandes croix qui étendaient leurs bras sur la race tout entière dans un grand geste de prière et de bénédiction.

Par les beaux soirs de mai, alors que flottait dans l'air le parfum de la terre remuée pendant le jour, nos ancêtres se rendaient ensemble faire leur mois de Marie au pied de la croix du chemin.

Nos aïeux avaient une confiance inébranlable dans la croix du chemin. Ils la saluaient toujours en passant; avaient-ils une décision à prendre, ils recourraient à la croix; conseillère avisée; ils allaient, lui confier leur joies; dans leurs deuils et leurs épreuves ils allaient chercher la lumière et la paix dans les bras de la grande croix consolatrice. Que le soleil commence à brûler le grain; que des pluies continues menacent de gâter la moisson; que les sauterelles dévastent les récoltes; que les insectes ravagent les pommes de terre ou les arbres fruitiers; que des maladies s'attaquent aux personnes ou aux animaux, tout le rang décidait une neuvaine ou une procession à la croix du chemin. Et cette foi naïve fut souvent récompensée avec toutes les apparences du miracle.

Depuis 50 ans, des paroisses, des rangs se sont ouverts sans que l'on songe à y élever la croix du chemin. Plantons donc des croix le long de nos routes, comme nos ancêtres. Mais surtout ne laissons pas tomber nos vieilles croix, reliques du passé.

Enracinées dans le sol ancestral, elles nous rappelleront les fortes vertus des générations qu'elles ont vu s'agenouiller à leurs pieds et nous enseigneront à continuer les traditions religieuses et nationales de nos familles d'autrefois.

Quand nos ancêtres mouraient, la croix sur leur tombe était pour les survivants un gage d'immortalité. Pendant le mois de novembre, l'Eglise nous recommande de prier pour les morts. Nos ancêtres ont répondu à cet appel. C'est pour les défunts qu'iis faisaient chanter la plupart des messes annoncées en chaire le dimanche. Après la grand'messe, pendant que nos aïeules faisaient leurs chemin de la croix et que nos grands-pères causaient à la porte de l'église, le crieur public montait dans la tribune aux encans avec les objets qu'on lui avait donnés à vendre pour les âmes. Chaque soir, après la prière en commun, nos aïeux ajoutaient le *Pater* et l'*Ave* traditionnels pour les défunts. Dans leurs difficultés, leurs épreuves, leurs maladies pour obtenir des grâces importantes ils avaient recours aux âmes du purgatoire. En échange des faveurs demandées, ils leur promettaient des messes, des communions, des prières. Bref, on a pu dire que chez eux, la dévotion aux âmes du purgatoire primait toutes les autres.

Gardons ce culte des morts qui est la plus touchante application du dogme de la communion des Saints mais aussi le meilleur moyen de stimuler notre patriotisme et notre fierté nationale. Pourquoi, partout où l'on célèbre la St-Jean-Baptiste, n'organiserait-on pas une procession au cimetière où dorment ceux qui nous ont précédés dans la vie, ces laboureurs et ces artisans qui ont fondé la race canadienne-française, ces héros qui ont défendu nos droits et assuré la sauvegarde de notre âme catholique et française, tous nos aïeux qui ont dépensé leur vie pour Dieu et la Patrie.

Nos ancêtres vivent encore! C'est l'Eglise qui l'affirme; ils vivent par le meilleur d'eux-même, par leur âme immortelle et ils nous demandent d'être dignes d'eux, de les imiter, de rester attachés au sol natal, aux pensées et aux sentiments qui dominèrent leur vie, aux traditions religieuses et nationales qui ont pétri leur âme de patriotisme et de foi.

Mais il nous semble que nos ancêtres se reconnaissent chez leurs

(*Suite à la page* 12)

Chassez le CATARRHE



du Nez et de la Gorge

Le traitement se fait chez soi au moyen d'une méthode en usage dans tous les Etats-Unis et le Canada et même en quelques pays étrangers. Dans ces centaines de foyers on libère la muqueuse du catarrhe. Cette croûte adhérente aux conduits reculés en est délogée et le nez et la gorge reviennent à leur état normal. Le nez et la gorge reprennent en outre suffisamment de vigueur pour résister à de nouvelles attaques.

C'est un excellent résultat et une grande récompense de savoir que chaque jour ajoute quelques noms à la liste déjà longue de ceux qui se sont débarrassés du catarrhe par la méthode gratuite SPROULE du traitement à domicile.

Consultation gratuite au sujet de votre nez et de votre gorge

Assurez-vous si votre nez et votre gorge n'ont pas besoin, comme des centaines d'autres l'ont été, d'être débarrassés du catarrhe. Demandez une liste de questions qui nous permettra de vous dire quelle est la gravité de votre cas et s'il peut-être traité par cette méthode.

Nous traitons le catarrhe depuis quarante-et-un ans et il est curieux de constater combien de cas se ressemblent tout en ayant leurs particularités propres.

CE COUPON

Autorise les lecteurs de ce journal à une consultation gratuite.

NOM COMPLET .....

ADRESSE .....

Spécialiste Sproule pour le Catarrhe, 523 Cornhill Building, Boston, Mass.

Rien de plus facile avec ce petit coupon. Mettez-y seulement votre nom et votre adresse et expédiez au

Le spécialiste Sproule, qui a établi cette méthode du traitement à domicile et qui l'a dirigée quarante-et-un ans est diplômé en médecine et chirurgie de l'Université de Dublin et qui a servi comme chirurgien dans la marine royale anglaise.

Venu ici, il reconnut bientôt le grand besoin d'améliorer la santé du peuple. Pils de cultiver il comprit les difficultés de recourir aux spécialistes pour le traitement médical et il conçut l'idée de mettre le service médical à la portée de tous chez soi.

Des centaines de victimes du catarrhe du nez et de la gorge témoignent de l'efficacité de cette méthode.

Si vous avez le catarrhe, remplissez le coupon et assurez-vous de ce qui peut être fait pour vous. Il ne vous en coûtera pas un sou pour le savoir et peut-être y trouverez-vous le moyen de connaître ce que vaut la vie sans cette sensation gluante dans le nez et la gorge, donc sans ce constant graillonnement, expectoration et usage du mouchoir. Vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais ces maux de tête lourds, cette sensation de lassitude constante et cette expectoration continue affaiblissent votre état tous les jours.

Mettez le coupon rempli dans une enveloppe aujourd'hui. Jetez-la à la poste et voyez ce qui peut être fait pour vous et combien vous serez soulagé d'avoir le nez et la gorge débarrassés du catarrhe. Ecrivez en français ou en anglais. Adressez votre enveloppe au:

Spécialiste Sproule pour le Catarrhe, 523 Cornhill Building, Boston, Mass.

Remède simple soulageant promptement le mal d'estomac

Pas besoin de remèdes violents ni de diète. — Recette anglaise ancienne mais célèbre qui garde l'estomac en bonne condition et bannit la fatigue consécutive aux repas.

Si vous souffrez de troubles de l'estomac: gaz, aigreur, douleur ou gonflement, vous pouvez trouver un soulagement rapide et assuré en suivant la simple recette que voici:

Ne prenez pas de remèdes violents, de digestifs artificiels et n'épuisez pas votre organisme en observant une diète affamante et inutile.

Ne prenez jamais vos repas à la hâte et ne mangez pas trop de n'importe quoi; la plupart des gens peuvent manger ce qu'il leur plaît pourvu qu'ils gardent leur estomac propre, en bon état de fonctionnement, exempt de cette acidité qui gêne ou paralyse le travail de digestion.

Et le moyen le meilleur et le plus facile d'obtenir cela est de prendre, après chaque repas, une petite quantité de magnésie bisurée pure, forme agréable, inoffensive et peu coûteuse de magnésie qui neutralise promptement l'acidité et conserve l'estomac propre et sain.

Un échantillon d'une semaine de Magnésie Bisurée que vous pouvez vous procurer chez n'importe quel pharmacien pour quelques cents seulement vous convaincra facilement de la grande valeur de cette vieille recette anglaise.

Assurez-vous bien que l'on vous donne la Magnésie Bisurée et non pas un laxatif.

$500.00 DONNÉES GRATIS

Le montant ci-haut sera donné, EN ARGENT GRATIS comme suit:—

1er. Prix, $100. 5em. Prix, $ 40.
2em. Prix, $ 75. 6em. Prix, $ 30.
3em. Prix, $ 60. 7em. Prix, $ 25.
4em. Prix, $ 50. 8em. Prix, $ 20.
5 Prix de $10. chacun en argent
10 Prix de $ 5. chacun en argent



TROUVEZ LA CASSE

tête et gagnez un prix en ARGENT

Coches dans le visage et le plumage du Chef Indien, vous trouverez sept membres de sa tribu. Pouvez-vous trouver ces figures? Si oui, marquez chacune avec un X, coupez la vignette, et écrivez sur un morceau de papier "J'ai trouvé toutes les figures et je les ai marquées." Faites-nous parvenir votre reponse immédiatement, avec votre nom et adresse écrit bien lisiblement. ● Au cas ou il y aura plusieurs reponses correcte, l'écriture propreté et ponctuation seront considéré. Si votre reponse est correcte, nous vous le ferons savoir par le retour du courrier. Afin de qualifier pour un des prix, il y a une simple condition à remplir. IL N'EST PAS NECESSAIRE DE DEPENSER UN SOU DE VOTRE ARGENT, AFIN DE REMPLIR CETTE CONDITION. Tout ce que nous vous demandons de faire, est de vendre pour nous parmi vos amis, 10 bouteilles de parfum Erol a 25c la bouteille. Quand vous aurez vendu ce parfum et que nous aurons reçu l'argent vous serez alors qualifier dans notre concours et éligible pour concourir pour un des prix. LA CONDITION PLUS HAUT EST ABSOLUMENT LA SEULE QUE NO

Autour du Foyer

Billet de Grande-Soeur

O la capricieuse, que cette imagination! Je lui ai demandé tout à l'heure, très poliment, car elle est fort ombrageuse, de me trouver un sujet pour mon éditorial, un quelque chose d'un peu passable, au nom de la charité chrétienne, pour l'amour de mes lecteurs. Un instant, j'ai cru qu'elle allait se cabrer et crier à l'exigence de cette hebdomadaire chronique, toujours à sa porte, les mains tendues; puis, sur ses ailes de libellule, sans trop d'hésitation, elle partit sous le ciel de novembre où le soleil se prélasse dans un azur que la froidure et l'humidité n'ont pas encore défraichi. Allait-elle me servir une analogie quelconque en accord avec cette limpidité du ciel? Je le croyais devant son vol soutenu dans l'immensité; mais, au même instant, elle redescendait vers la tristesse morne des érables aux bras tendus, et de mes cerisiers, penauds d'être ainsi nus et laids.

Le contraste m'affligeait; par bonheur deux moineaux, renfrognés dans leur col emplumé, perchés sur deux rameaux frères, s'absorbaient dans un dialogue animé qu'elle allait peut-être me traduire. Mais les vilains se prirent soudain de dispute, des cris aigus s'entrecroisèrent et mon imagination leur tourna le dos sans plus de façon.

Peu après, elle rasait la terre désolée du cimetière, tournait autour de la grande croix noire, s'immobilisait sur des pierres grises ou blanches, d'humbles croix de riches monuments où les inscriptions ne retrouvaient bien souvent qu'un souvenir indécis, ou déchiraient la mémoire avec un cri de reproche à l'oubli déjà lourd. Noms de vieillards longtemps vénérés, de parents chéris, de jeunes gens et de jeunes filles, compagnons des jours passés, et de tout petits anges dont l'évocation des têtes blondes et des gestes graciles fait sourire encore, mais d'un sourire où tremble l'émotion pendant que les vers du poète reviennent instinctivement aux lèvres:

L'enfant, parti sans être un homme,
Ne grandit plus dans notre esprit,
Mais reste pur et faible comme
Il était quand la mort le prit.
Nous avons beau rêver et dire:
"Il aurait vingt ans aujourd'hui!"
C'est avec son petit sourire
Que nous nous souvenons de lui.
Plus rien n'efface en nous l'image
Où leurs traits ont correspondu.
Ils gardent toujours le même âge.
L'âge où nous les avons perdus!

Il est, dans ces vers, une tristesse sans lourdeur, un regret sans amertume, un quelque chose d'imprécis et d'immatériel qui fait rêver nostalgiquement. Mon imagination, cette "folle du logis", comme on dénomme généralement toutes ses soeurs, se pénétra de gravité; immobile,, elle devenait songeuse, mélancolique, à demi prise par ce souffle d'infini qui flotte sur les tombes avec la brise de novembre; et découvrant son impuissance de créer quelque chose de mieux qu'une gauche description de sentiments trop profonds pour se soumettre à l'analyse, qu'un appel vide d'éloquence persuasive, au souvenir pieux pour nos morts, elle rouvrit ses ailes et revint lentement aux paperasses sans nombre qui font le décor de ma vie.

Elle rôda quelque peu dans les lettres reçues, demandes de conseils et de consolation, glissa dans les revues riches d'inspiration par leurs écrits valeureux et, distraitement, avec une moue désabusée, elle jeta sur mon bureau son mince butin fait de fétus disparates, puis elle disparut pour ne plus revenir.

Et voilà pourquoi je n'ai à vous offrir qu'un lambeau de ciel bleu, quelques rayons solaires, des rameaux endeuillés, des plumes d'oiseaux, des brindilles de tout un peu, avec une grande branche de cyprès qui voudrait être éloquente et qui ne le peut pas!

MARIE-ANTOINETTE

Tribune Libre Feminine

Une visite au village natal

Louiseville, 20 oct., 1926.

Chère amie,

Je viens d'aller passer cinq jours au village natal, que j'ai quitté depuis un an pour aller former mon éducation et m'instruire davantage. Je suis parti folle de joie, car j'allais revoir mes parents et cinq jours de liberté allaient être mon plus grand bonheur je t'assure que j'étais loin de penser aux douces émotions que me causerait cette visite à mon vieux "chez-nous".

En arrivant, cette vieille maison aux murs blanchis le long duquel se cramponnaient des branches de chèvrefeuilles, me fit tressaillir de joie, et, je la trouvais plus belle que l'élégante structure des beaux magasins de la ville. Durant tout le jour j'entrais et je sortais et j'y trouvais toujours de nouvelles choses qui faisaient battre mon coeur de nouveaux élans de joie. Au dehors, le foin fraichement coupé exhalait ses meilleurs parfums, les vieux lilas qui venaient de fleurir avec juin mêlaient leurs parfums aux chèvrefeuilles. Je prenais plaisir à m'asseoir au coindu feu sur la chaise de mon aïeule qui a toujours gardé sa place. Ah! je reviens à mon ancienne chambrette, je suis sûre que maman lui avait fait sa toilette car une odeur de propreté vint jusqu'à moi; j'y dormis toute la nuit comme je ne l'avais pas fait depuis un an., car en ville il se fait plus de bruit la nuit que le jour, ici pas de train de charrette passant à la grande vitesse, pas de fouet sifflant dans l'air, rien ne vient troubler le calme de la nuit; il n'y a que la lune qui fait son chemin sans bruit, faisant semblant de vouloir jouer avec mes yeux qui ne la voyaient pas. Le matin ce ne sont pas les chevaux battant les rues qui nous éveillent, mais bien le chant matinal du coq et l'angelus du matin égrenant ses Ave à Marie. Ce matin là je crois qu'elle se fit plus douce que d'habitude, on aurait dit une musique jouée par les anges. Je revis l'étable, de belles vaches ruminant, les deux gros chevaux de mon père, le fenil qui regorgeait de foin. Mais ce qui émotionna le plus mon coeur fut de revoir la petite église du village, coquette sous les murs blancs et son clocher gigantesque; j'y entrai et reconnus mon ancienne place tout près de la colonne d'en avant. Cette même petite Vierge qui m'accueillit et reçut mes voeux lorsque je fus nommée chrétienne, me reçut comme une ancienne amie. J'allai voir le cimetière et à genoux, la tête basse sur les tombes fleuries je priai pour ses "habitants".

Les côteaux avoisinants avaient revêtu leur robe de verdure qui miroitait aux derniers feux du soleil couchant offrant à mes yeux une splendeur indescriptible. Un air pur venait embaumer le tour de notre gentille maisonnette.

Debout sur la verte pelouse qui brillait de mille pâquerettes, j'allais embarquer pour mon départ ne pouvant croire que j'allais quitter ce lieu où mes pieds semblent attachés; mais je me résigne en pensant que le bon Dieu me ramènerait sur cette terre bénie pour y couler mes jours et les terminer comme je les ai commencés et aller me coucher sous les cyprès pointus du vieux cimetière de campagne.

En t'écrivant ces choses il me semble que, assise au fond de la classe, je suis prisonnière. Mais au fond, sous les yeux de ma Soeur chérie, je passe des heures bien douces. Donc adieu et à bientôt.

Ton amie,

M.-REINE.

Une veillée de la Toussaint

C'était par une belle veillée de la Toussaint! Seule dans ma chambrette, j'élevai mon esprit au ciel en pensant à la joyeuse fête que l'Eglise célébrait en ce jour. Comme mon bon ange sait tout ce qui se passe au dedans de moi et qu'il est toujours continuellement en ma compagnie, il voulut être mon aimable guide et me fit faire le tour du ciel.

D'abord, je me présentai aux pieds du Père Eternel, aux pieds du Roi des rois. Je ne paraissais qu'une pauvre mouche à côté de ce Dieu, notre Père! Mais, croyant qu'Il était mon Père, je lui fis mes salutations, je l'ai remercié de m'avoir créée dans sa pure bonté, de m'avoir fait naître dans un pays chrétien et de m'avoir donné de si bons parents, je lui ai aussi rendu grâce de m'avoir donné des frères et des soeurs avec lesquels je suis si heureuse.

Après l'avoir adoré et remercié, je demandai aussi à ce bon Père beaucoup de grâces précieuses. La première est celle-ci: "Mon Dieu, faites-moi mourir entre les bras de Jésus et de Marie; préservez-moi des flammes du purgatoire, surtout de celles de l'enfer. Accordez-moi cette grâce à moi et à toute la famille."

Après Dieu le Père je saluai Dieu le Fils, assis à sa droite. Oh quel bonheur je ressentis! Je voyais le Coeur de Jésus, ce Coeur si bon, si tendre, si miséricordieux! Je l'ai remercié de tout mon pouvoir de m'avoir rachetée du feu éternel auquel j'étais condamnée, s'il n'eût souffert la mort sur la croix pour nous racheter tous! Oui! jamais nous ne pourrons lui rendre assez d'adoration et de remerciements. Je me reposai longtemps sur son coeur. Oh! que je me sentais consolée, réconfortée, encouragée par les douces paroles de ce Divin Sauveur et Frère.

Bon bon ange me présenta à la sainte Vierge, placée tout près de son Fils. Je me jetai dans ses bras en la suppliant de m'accepter, car je suis sa fille chérie. Avec joie, Elle me reçut. Quelle satisfaction de me voir entre les mains d'une Mère si tendre. Mon coeur était ému et je pouvais à peine parler. Mais, la sainte Vierge comprit tout ce que mon coeur désirait lui dire. Elle me parla de toutes sortes de belles choses qu'une mère doit dire à son enfant. Enfin, mon bon ange me fit faire le tour du ciel. Alors! combien d'anges entouraient le trône de Dieu! Quelle douce mélodie! Quels chants d'allégresse retentissaient en ce palais sacré! Combien de saints et de saintes ai-je vus?.. Je ne puis vous en déterminer le nombre, car il est presque infini.

Et quel ne fut pas mon bonheur en apercevant parmi ces élus ma bonne maman toute resplendissante de beauté! Avec quel élan de joie pure je m'élançai vers elle, et me jetai-je dans les bras qui m'ont bercée et sur le sein sur lequel je me suis endormie tant de fois étant petite! Impossible d'essayer de vous décrire tout le bonheur que je ressentis; jamais je n'oublierai ce doux moment. J'aurais voulu rester blottie, longtemps, toujours, sur ce coeur si doux, mais mon bon ange me dit qu'il fallait continuer. Alors je m'arrachai de ses bras en la priant de ne pas oublier sa petite fille, de l'aider à traverser le rude sentier de la vie, à souffrir avec résignation toutes les croix, afin d'aller la rejoindre un jour. Puis, je m'arrêtai de nouveau près d'une grande soeur chérie, de petits frères et petites soeurs, joyeux petits anges, de grands-parents, je leur donnai à chacun deux baisers en leur recommandant de me préparer une place au milieu d'eux.

"Quelle tournée imaginaire ai-je faite, me suis-je dit?" lorsque je me retrouvai dans ma chambre, à genoux au pied de mon crucifix!

Quel songe mystérieux et vraiment consolant! Quels doux moments de pur bonheur j'avais passés!

Violette de SAINTE-ANNE.

Le deuil des bois!

Octobre, messager d'automne, avec son cortège de vent et de pluie, achève de dépouiller de leur chatoyante parure les grandes arbres de nos bois. Déjà, les harmonieux trilles des oiseaux, leurs mignons habitants se font de plus en plus rares et le joyeux chant de la cigale depuis longtemps s'est tu.

Si vos pas de rêveurs, en quête de vraies beautés, vous dirigent encore par les sentiers moussus vous sentez quelque chose comme un brisement à marcher sur ces délicates feuilles, lesquelles hier encore, attachées à l'arbre aimé, caressées des tièdes rayons du soleil d'automne, avaient des couleurs si jolies et si chaudes et qui maintenant, séchées et flétries, jonchent le sol.

Quelques-unes encore, avec une fidélité désespérée se retiennent à la branche qui les a vues naitre fragiles et éphémères, bourgeons du printemps et nos regards charmés et émus s'emplisent une dernière fois de leurs tons agréables et variés; leur font un dernier adieu car vous savez bien que l'impitoyable vent du nord les guette et que bientôt, les enlevant aux beaux arbres désolés, ira, par les chemins humides, les faire tourbillonner à son gré, les pauvrettes!

Triste et mélancolique valse des feuilles!

Les bois ainsi dénudés d'ornements et de voix plaisent quand même par leur attitude résignée: ils semblent nous prêcher le sacrifice par ce dépouillement: ils vivent dans l'espoir et la certitude que ce ne sera que passager et, qu'à un printemps plus loin, leur riche manteau leur sera rendu.

Ainsi, de nous, pauvres mortels. Notre âme et notre coeur, comme les bois sombres et mystérieux ont leurs saisons de chaudes et vertes illusions, de mystères chéris caressés avec amour.

Cependant, il arrive quelquefois, que comme les grands arbres, nous ne pouvons les mettre à l'abri des vents de l'incertitude et du doute ainsi que des événements.

Mais l'espoir est si vivace en nous il est la vie... que notre âme, pauvre feuille un instant désemparée, désespérémment, se raccroche toujours à son rêve. Si, par hasard, l'aquilon devient si grand qu'il renverse sa chimère, qu'elle ne se laisse pas abattre, qu'elle se relève plus forte et plus courageuse, qu'elle suive un sentier mieux battu par la réalité et qu'elle songe à se parer surtout d'un manteau de vertus pour l'éternel printemps!

J'entends le vent pleurer autour de mon castel désolé, c'est le prélude de l'automne dont les mélancoliques accords font trembler les vieux arbres dénudés. Je n'ai jamais pu entendre la plainte attristée du vent sans frisonner, sans évoquer quelques pages amères au livre de mes jours... "Je pleure en mon coeur tant d'étoiles éteintes", hélas! J'oubliais pourquoi aujourd'hui je ne suis pas attristée. N'ai-je pas à la ruche des petites abeilles douces et bonnes qui m'aiment?

O... que j'aime, moi, mes petites soeurs!

Votre petit Criquet des Bois.
24 octobre 1926.

Le peuple le plus religieux du monde, le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse.

Cardinal Pie.

COURRIER

RAMON RODRIGUEZ. — Je ne m'étonne pas que vous n'ayez supposé votre première lettre égarée. C'est que, voyez vous, il m'est tout à fait impossible, quelqu'urgence qu'il y ait, de donner réponse au courrier avant trois semaines après réception; et parfois, quand le courrier est trop volumineux, il faut même qu'on attende quatre. C'est parfois désagréable pour les correspondants, j'en connais, mais enfin...! Je suis contente de deviner de la patience chez-vous, je vois que vous savez bien comprendre les choses et je m'en réjouis; comme ça nous nous entendrons au plus que parfait. J'ai deux autres lettres de vous dans la grosse pile de billets reçus, je leur répondrai la semaine prochaine, sans doute. En attendant ne doutez pas qu'on vous refuse jamais cette amitié que vous sollicitez. Voyez comme déjà on s'intéresse à vous.

INON-ROSE. — Je ne force personne à demeurer sous mon ciel, car j'ai toujours scrupuleusement tenu à ne jamais m'imposer à qui que ce soit. Vous m'assurez de votre constante souvenir, je l'accepte avec joie, mais si vous jugez avoir des raisons valables pour vous retirer définitivement, je ne saurais en avoir pour vous retenir de force. Tout ce que j'exige de vous, et je ne doute pas que vous ne me le refusiez, c'est la discrétion complète, envers qui que ce soit, concernant les incontrôlables événements passés que vous connaissez. Je suis d'une discrétion à toute épreuve pour ma part et j'aime à ce qu'on agisse de la même manière pour moi; je tiens à n'être connue publiquement que superficiellement; ce qui fait ma vie intime n'a pas à être connue à l'étranger. Vous comprenez que je ne suis pas blâmable de la chose, n'est-ce-pas? — Vous m'avez dit de bonne choses, je vous en remercie. C'est de tout mon coeur que je vous souhaite la réalisation de vos espoirs, l'atteinte de votre idéal, le seul digne d'un grand coeur comme le vôtre.

CHIMENE. — Ma petite amie, vous avez d'impardonnables scrupules et je suis bien tentée de vous donner la grosse pénitence, celle de rattrapper au plus tôt tout le temps perdu. Qui est allé vous mettre en tête que vous êtes aussi faible en matière littéraire? Quelqu'un qui ne s'y entend pas, pour sûr! En conséquence ne parlez plus de ces choses et surtout n'y pensez plus! — Les trois petites correspondantes vous écriront, je n'en doute pas, et elles vous aimeront bien, gentille Chimène.

PETITE MIE. — Avez-vous reçu mon billet personnel concernant ce dont vous me parlez dans votre lettre et le mauvais vouloir des événements! Ce m'eût été un si grand plaisir de connaître Madame votre mère et de vous faire plaisir en même temps! — J'ai envoyé le montant de votre abonnement à l'administration et j'attends de vous une prochaine autre visite.

JEAN DE LA GLEBE. — Certainement que vous avez eu du goût; il est très joli votre pseudo et vous sied tout particulièrement bien. Je crois que vous n'auriez rien pu choisir de mieux. Je suis contente de votre entrée en relations avec la petite amie et je souhaite que vous sympathisiez bien avec elle, s'il est vrai qu'on juge les gens à leurs amis, je suis positive, de par une relation féminine très étroite que je lui connais, qu'elle est fine et sérieuse, capable donc de vous intéresser et de goûter votre correspondance. Que diriez-vous maintenant d'un correspondant aimable, instruit, et dont certains états d'âme me semblent aparentés aux vôtres? Si la chose vous agrée, dites m'en un mot et je connais quelqu'un qui sera content de vous écrire. Je vous remercie de vos souhaits et de vos paroles sympathiques, j'ai de l'espérance plein l'âme en dépit de tout!

AME CONFIANTE. — Comme il m'a fait plaisir de vous mieux connaitre, avec votre figure jolie toute de bonté sympathique et de délicatesse! Vous m'avez plu sur photo autant qu'il est possible de plaire et je vous remercie cordialement de l'envoi; je ne souhaite plus maintenant que la connaissance véritable. — Votre article aura sa large place à la tribune et je ne doute pas qu'il n'intéresse beaucoup les Abeilles qui vous connaissent depuis si longtemps favorablement. — Vos relations avec R. d'E. m'enchantent, puissiez vous les continuer longtemps aussi amicalement! — Lisez beaucoup d'amitié entre les lignes!

MA MIE. — Vous revenez contente; j'en suis fort heureuse, il est toujours triste l'absence de voir revenir les amies trainant de l'aile. Puissent vos succès scolaires se poursuivre toute l'année! — Je ne crois pas que la mode des cheveux longs soit prêt de revenir; avec l'automne on parle toujours un peu de l'été il est difficile de croire à sa renaissance. Quant aux robes j'ignore complètement si elles allongeront avec l'an prochain; le principal c'est qu'elles ne s'écourtent pas davantage! — Pour l'hiver le velour, le satin, les flanelles, font de jolies toilettes.

Genêt Fleuri. — Si je vous disais que j'ai reconnu tout de suite votre écriture sur l'enveloppe, à vous qui redoutiez d'avoir été oubliée! — Je suis heureuse de vous retrouver, j'avais un peu peur du contraire, vous êtes si loin! Vous l'avez deviné, je gage, c'est pour cela que vous me parlez ainsi de ce qui fait votre vie avec son passé et son présent, choses qui m'intéressent toutes, n'en doutez pas. — Je ne connais pas du tout cette maison ou compagnie dont vous me parlez. Est-elle de Montréal ou de Toronto? Pour le moment du moins, vous voyez que je suis dans la complète impossibilité de vous en donner l'adresse. — En fait de correspondante vous aimeriez beaucoup *Pighini*, je ne sais cependant si elle aurait le temps de correspondre, vous pourriez toujours lui adresser un premier billet. *Butineuse* vous serait également une amie idéale.

Cendrillon. — Vous m'avez fait sourire quand vous avez parlé de "petite fille", mais je ne vous permets pas de vous appeler "vieille fille" pour cela, non plus que je ne suis pas fâchée de votre découverte, je suis si habituée à l'enveloppe d'une idée contraire à la réalité chez les gens. L'impression est sans doute salutaire, qui sait si vous même, Cendrillon, ne regrettez pas ce qui n'est pas, pour maints motifs! — J'espérais des nouvelles plus rassurantes au sujet de votre frère, la convalescence est donc bien longue! Je comprends toutes les angoisses qui ont logé chez vous depuis ces tristes événements, mais je souhaite ardemment que bientôt toutes ces ténèbres se dissipent pour faire place au bonheur. L'épreuve est dure mais elle ne sera pas éternelle. Avez confiance. — Mes vacances ne m'ont pas portée dans la région de l'Ontario dont vous me parlez, il est certain donc que nous ne nous sommes pas croisées. — Je ne me souviens pas des correspondances de votre frère, mais je ne crois pas que Florianne de St. F. soit de leur nombre. Ecrivez lui donc une première lettre.

Coeur qui souffre. — On voit souvent, ici et là, l'annonce de médecines ou autres choses dont la propriété est d'engraisser les personnes qui se plaignent de leur maigreur. Si vous voulez les essayer, libre à vous, je n'ai rien à dire à ce sujet pour mon compte puisque je n'en ai jamais fait usage et que je ne connais personne qui en ait l'expérience. Tout de même, il me semble qu'il vaut tout aussi bien ne pas se servir de ces procédés. Si vous n'êtes nullement malade, vous ne devez pas être maigre au point d'être décharnée? Alors, prenez une nourriture très substantielle et légumineuse, n'ayez pas d'exercices violents et si vous n'engraissez pas, ne vous désolez pas; votre maigreur est peut-être de tempérament. — 2e: Pierre l'Ermite est un journaliste et romancier de Paris. Ce nom est un pseudo, le véritable est l'abbé Loutil. — 3e: Pour vous guérir de la mélancolie, il vous faut, 1o de la volonté et de la réaction, sans cela rien n'agira d'une manière efficace; 2o, du travail et des distractions; recherchez les quoique vous n'y soyez pas disposée; 3o: une bonne santé. Avec tout cela, vous ne serez pas mélancolique deux mois.

Coeur français. — Vous êtes toujours la bienvenue, triste ou gaie, ma bonne amie; nous savons bien que, dans votre position, vous ne pouvez pas avoir toujours le coeur joyeux et nous vous aimons de quelque manière que vous nous arriviez. Je publie vos demandes aux Abeilles. J'espère qu'on les exaucera.

Jocelyn du Bois. — Je n'ai eu le temps que de jeter un coup d'oeil furtif sur le travail littéraire, mais je l'ai mis au casier de la tribune sans aucune inquiétude, car je connais la plume qui l'a exécuté, et je sais que c'est "garanti". Vous n'êtes pas Lamartine, m'assurez-vous? Dans ce cas, vous devez être son Elvire! — Et les billets d'Elvire sont toujours reçus avec un plaisir nouveau. Pour ce que vous m'avez écrit au crayon, ne vous inquiétez pas, je suis toujours obligée de recopier ces choses, alors le fait n'a aucune importance. Mes voeux de succès à la future artiste qui me promet un prochain retour.

Brunette Beauceronne. — Mais non, je ne vous croyais pas morte, je savais bien que vous reviendriez un de ces jours. Comme votre retard n'est dû ni à l'oubli ni à l'oisiveté, nous vous le pardonnons de grand coeur, surtout puisque vous promettez de ne plus recommencer! A quand le prochain billet?

Madame Joseph C. — J'ai votre carte d'accusé de réception des volumes. Vous en paraissez contente, tant mieux alors, je ne demande qu'à n'avoir toujours cette bonne fortune!

Violette Després—Ma chère Violette, vous me voyez charmée du grand honneur que vous me réservez, et plus que cela.... presque ébahie sous le charme! Réellement, je m'attendais si peu à la chose! Tout de même, pour que vous ne me fassiez pas une intempestive "paire d'yeux", je vous avertis que vous êtes mieux de ne pas perdre trop de temps si vous ne voulez pas que je vous "joue le tour" et que je passe avant vous; nous en jouerions toutes deux "Perrette et le pot au lait". — Ma chère amie, ces sentiments que vous ne parvenez pas à saisir sont sans doute plus profonds que vous ne le croyez, il vous faudrait une épreuve pour que vous le réalisiez bien, mais, va sans dire que je ne vous la souhaite pas! — Votre "vieille redevenue jeune" n'a peut-être pas tout à fait tort mais j'ai plus confiance en une certaine modération qu'à ces grands transports, c'est plus durable et vaut mieux ce qui dure que ce qui éblouit, n'est-ce pas? — Reparlez-m'en encore je serai peut-être à même de vous consulter mieux. — L'adresse de l'Abeille affligée dont vous me parlez est toujours la même: Sanatorium, Lac Edouard.

Toile d'Araignée—En lisant votre billet où vous me disiez que "si j'étais près de vous...", je me suis sentie mordue de regrets que la distance soit si grande entre nous; je suis positive, avec vous, que vous feriez des miracles! Que voulez-vous, la vie n'est pas toujours gâteau, elle se permet des tisanes plus ou moins délicieuses, ...mais qu'y faire? — Le vent n'a pas tout emporté ce dont vous me parliez, il est voué aux "mauvais coups" cette année, mais n'empêche que ça va légèrement *crescendo*. Je vous remercie de votre exquise sollicitude, elle m'est toujours très sensible. — J'essaierai de vous trouver ce que vous demandez à la fin de votre billet, mais soyez patiente, n'est-ce pas?

GRANDE SOEUR

Entre amis

Miguy. — J'ai bien entendu murmurer votre joli nom l'été dernier. Je suis fort contente que vous m'ayez adressé un petit mot. Cependant, êtes-vous certaine de ma personnalité? Un bon baiser pour rendre A. jalouse...!

Toile d'Araignée. — Enchantée de voir que vous avez remarqué ma petite frimousse. Si j'étais cantatrice ou harpiste, je me ferais un plaisir de vous bercer aux harmonies de Jocelyn. Je n'ai qu'une seule manière de vous l'offrir, c'est aux accords de mon coeur. Amicalement.

Ramon Rodriguez. — Oui, *ramons* même quand la vague est agitée, ramons pour trouver un peu du repos lumineux qui ramène l'espérance et le bonheur. N'oubliez pas que Joubert a dit: "Le vrai bonheur est de sentir son âme bonne; à vraiment parler il n'y en a pas d'autres." Pensez-y et donnez-m'en des nouvelles, n'est-ce pas?

Jocelyn Du Bois.

Petit Sauvage. — Merci de vos bons baisers; mille tendresses en retour. Etes-vous nouvelle?

Fée d'Amour. — Mon coeur a battu bien fort en vous lisant et j'ai revéeu la petite heure passée ensemble. Mon affection sincère.

Mignonne Chérie. — Avez-vous reçu mes fleurs avec les baisers qui les accompagnaient?

Angelico. — Reviendrez-vous encore au Foyer? Je m'ennuie de vous!

Vieille Abeille. — Je ne puis passer au Foyer sans vous donner une grosse caresse. Est-ce votre santé qui vous empêche de venir souvent?

Miguy, Toile d'Araignée, Fleuron d'Espérance. — Pensez à moi comme je pense à vous... tendrement.

A tous. — Ignorez-vous que le pauvre petit Criquet vit seul dans les bois et que bientôt il sera tout couvert de neige? Brr! Il sera gelé. Qui viendra le réchauffer de son amitié, le distraire de leur murmure d'amour et le nourrir de baisers? Qui???

Criquet des Bois.

A tous. — Ramon Rodriguez, nouvel hôte du Foyer, serait heureux si l'on venait quelquefois causer avec lui. A frérots et socurettes, un cordial bonjour.

Ramon Rodriguez.

Coquette Jehanne, Raphaëlle, L'Infirmière. — Que diriez-vous si j'allais vous demander un peu d'amitié? J'aimerais beaucoup vous avoir pour correspondantes. M'accepterez-vous? Je vais attendre de vous toutes un premier billet.

Chimène.

Ramon Rodriguez. — Mon exhubérance peut-elle vous frôler sans vous faire mal? — Dites donc, n'écririez-vous pas à *La Patrie* sous un autre pseudo?

C. Pour Rire.

Jeanne d'Arc. — Longtemps j'ai cherché à vous reconnaitre mais en vain. Vite, venez me dire d'où vous êtes, j'ai si hâte de savoir!

Ramon Rodriguez. — Vous demandez un peu de consolation? Venez en puiser largement dans le coeur de l'Ame Confiante. Les souffrants ont toute son affection.

Yolaine. — Vous me donnez votre amitié? Si vous saviez comme elle m'est douce! A vous la mienne en retour.

Ame Confiante.

Aux Abeilles. — Qui d'entre vous serait assez bonne pour m'envoyer le plus tôt possible quelques déclamations comiques et "Mariage en auto". J'en donnerai d'autres en retour.

Nouvelle Amie.

Coquette Jéhanne et Roxane. Affectueux souvenir. *Ma Mie.*

C.R.B.—Voudriez-vous être assez bonne de me copier les déclamations "Le Pater du mourant" et "Voilà le mari qu'il me faut"? Je suis peinée de ne pouvoir, en retour, satisfaire votre désir, mais j'espère que vous m'obligeriez et je vous remercie sincèrement.

Aux Abeilles. — Quelqu'une d'entre vous pourrait-elle me donner les déclamations "La robe" et "Le Pater du berger", ainsi que la chanson "Mariez-vous, fillette"? J'en serais bien reconnaissante.

Coeur français.

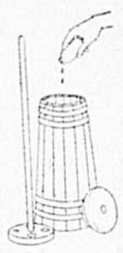
BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN AVEC LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

La Qualité plus élevée pour au-delà de 50 ans



LE BEURRE DOIT AVOIR UNE BELLE APPARENCE - ÊTRE APPÉTISSANT

Le colorant "Dandelion" donne au beurre cette teinte dorée de juin qui assure les plus hauts prix



Avant de baratter, ajouter une demi-cueillerée à thé de colorant pour chaque gallon de crème et de votre barattage sortira un beurre au reflet doré de juin. Le colorant "Dandelion" est un composé végétal inoffensif répondant à toutes les exigences des lois sur les aliments. Toutes les grandes fabriques s'en servent depuis des années. Il ne colore pas le lait de beurre et ne laisse aucun goût. Les grosses bouteilles ne coûtent que 35 cents à la pharmacie ou à l'épicerie. Un échantillon gratuit sur demande.

Wells & Richardson Co., Ltd.,
Windsor, Ont.

Pilules GALEGINES

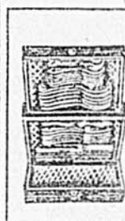


Reconnues par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement et le raffermissement des chairs.

Le flacon $1.00 par la poste.

Brochure explicative

Agence Mondiale d'Importation
46 St. Alexandre Ch. 811 Montréal



GRATIS

Notre catalogue de 500 nouveautés utiles. Ecrivez aujourd'hui et demandez le catalogue ou envoyez $3.50 pour ce jolie set de 26 pièces avec coffret, valeur $10.00; $1.00 pour 250 jolies rectailles de soie pour ouvrage de fantaisie, le tout port payé. Adressez:

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie - - Québec

ABONNEZ-VOUS
au Journal Mensuel de
BRODERIE et
MUSIQUE
VENNAT
3770, St-Denis, Monréal
25c PAR AN

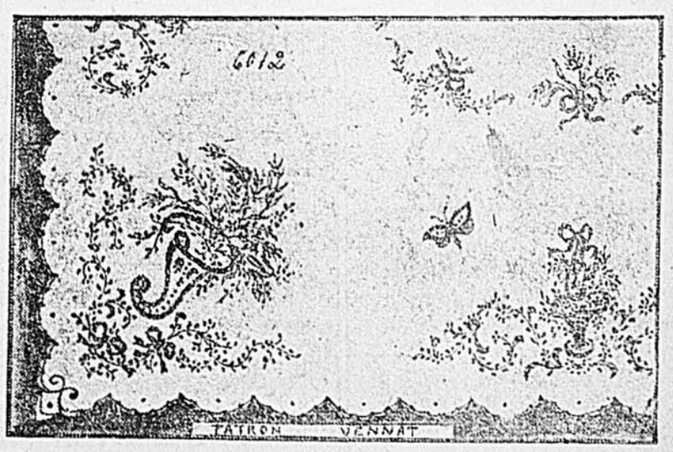


GRATIS

Magnifique service en porcelaine, 14 morceaux. (Valeur $4.50). Donné gratis avec

Le THE et CAFE
MIKADO
VERT, NOIR ou JAPON
EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE
GLOBE TEA, CO.
800 Notre-Dame Ouest, Montréal
Tél. Main 5036.

BRODERIE FRANÇAISE



Avec les mois d'automne commencent les longues soirées où il fait bon rester chez soi bien au chaud. C'est le moment d'entreprendre des longs travaux de broderie qui se feront presque seuls tout en causant. Cette élégante nappe tentera certainement toutes nos lectrices. Le coin est du plus bel effet avec la corne d'abondance au richelieu d'où s'échappent des épis de blé brodés pleins et des marguerites qui seraient également jolies pleines ou à jour. Lorsque les fleurs sont pleintes, les feuilles doivent être à jour, ou le contraire, ce qui produit un heureux contraste. Le motif des côtes s'exécute de même manière, avec le panier et les papillons au richelieu.

Le centre assorti pour le milieu de la nappe, disposé légèrement en ovale enrichit ce beau morceau. Cependant il peut se faire indépendant avec le feston assorti. Des serviettes de plusieurs grandeurs suivant demande sont établies pour aller avec la nappe, les dessins plus ou moins compliqués au choix.

Comme toujours nous sommes à la disposition des aimables lectrices du Bulletin des Agriculteurs.

RAOUL VENNAT, 3770 St-Denis, Montréal. Tél. Est 3065-Est 0888.

Nos traditions nationales et religieuses

(*Suite de la page 10*)

descendants qui ont fondé l'Union Catholique des Cultivateurs. C'est le même esprit de solidarité qui inspira à nos aïeux la belle coutume nationale des corvées et qui détermina, il y a deux ans, la fondation de l'U. C. C.

Nos ancêtres aimaient à travailler en commun, ils organisaient des corvées pour les pauvres, pour aider aux débutants, pour faire les semences ou les récoltes d'un cultivateurs cloué sur son lit par la maladie. D'ailleurs, tout prétexte était bon pour faire une corvée: la construction d'une église ou d'une maison d'école, le "levage" d'une maison ou d'une grange, les "épluchettes" de blé-d'Inde, le fenaison, le "broyage" du lin, la préparation d'un morceau de terre neuve, etc.

Nos pères ne faisaient pas ces corvées dans l'unique but de s'amuser et de causer. Non! Cette coutume est une des plus belles manifestations de leur socialibilité et de leur charité: Ils organisaient des corvées pour s'entr'aider et se rendre service.

Inspirée par cet esprit de solidarité et stimulée par l'universel éveil d'union professionnelle qui caractérise notre époque, notre élite agricole a organisé l'immense corvée qu'est l'Union Catholique des Cultivateurs. Notre association constitue donc, en elle-même, une tradition nationale.

Chez nos ancêtres plus il y avait de travailleurs à la corvée plus on abattait de besogne dans une journée. Ainsi, la puissance de notre union sera en raison directe du nombre et de l'enthousiasme de ses membres. Quand tous les cultivateurs de la province en feront partie, nous pourrons greffer sur l'union professionnelle toutes ces organisations annexes qui ont fait le succès de "Boerembond" belge et qui transformeront notre agriculture.

Dans la rédaction des statuts, les fondateurs de notre association se sont inspirés de la doctrine sociale catholique. Ils ont promis d'"adhérer toujours à toutes les directions et à tous les enseignements de l'Eglise catholique qui ont trait aux matières qui font partie des activités de l'Union." (Statuts de l'U.C.C.)"

C'était encore suivre une de nos meilleures coutumes nationales: l'attachement traditionnel de nos pères à l'Eglise et au clergé, qui fut notre plus sûr guide dans tout le cours de notre histoire. Aussi, M. Omer Héroux avait-il raison, au lendemain du congrès de 1924, d'écrire que l'Union Catholique des Cultivateurs a été constituée "dans la droite ligne de nos traditions et de nos croyances".

Individuellement et collectivement les membres de l'U.C.C. se sont donc engagés à conserver et à propager dans nos campagnes "les traditions canadiennes-françaises qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse".

C'est un devoir quotidien, mais pourquoi chaque cercle n'aurait-il pas sa *journée des traditions* en organisant dans sa paroisse la célébration de la fête nationale? M. Magnan disait hier que les cultivateurs fêtent chaque jour la Saint-Jean-Baptiste; mais ne conviendrait-il pas de la célébrer spécialement le 24 juin! Sans compter que ce serait un excellent moyen de rehausser le prestige de l'U.C.C., de faire du recrutement et même de l'enseignement agricole si on en met au programme.

Quel doit être le cérémonial de cette fête? Il va sans dire que toute célébration de la Saint-Jean-Baptiste doit commencer par une messe solennelle et un sermon qu'il jugera opportunes ou accepter celles qui seront suggérées, quelques semaines avant la fête, par l'organe de l'Union. Mais tout le programme, discours, chars allégoriques, visite au cimetière, érection d'une croix du chemin, etc., devrait viser un objectif bien précis: l'attachement au sol natal et la conservation de nos coutumes religieuses et nationales. Qu'on fasse du 24 juin un jour d'enseignement patriotique vivant, pratique, qui parle aux sens et à l'imagination: un jour d'examen de conscience et de résolutions efficaces. La célébration de la Saint-Jean, Baptiste par tous nos cercles serait un puissant facteur d'éducation nationale.

Pourquoi ne demanderait-on pas à la Société Saint-Jean-Baptiste de voter, chaque année, quelques prix qui seraient tirés à notre assemblée annuelle entre les cercles qui auront célébré la fête nationale? Nos deux associations n'ont-elles pas en somme le même but? Ainsi nos deux sociétés les plus traditionnelles s'uniraient pour conserver et propager chez notre population rurale les coutumes qui nous relient aux ancêtres et qui sont l'expression de notre âme française et catholique.

Si vos grands-pères revenaient parmi vous, dans un voyage de survivance française par exemple, ils ne vous gronderaient pas d'avoir mis de côté leurs primitifs instruments de culture; ils vous exhorteraient au contraire à bien profiter des découvertes scientifiques, des machines perfectionnées et des organisations coopératives qui ont révolutionné l'agriculture depuis 50 ans.

Mais ils demanderaient compte à leurs descendants des deux millions et demi de Canadiens français qui filent actuellement le coton américain et qui ont traversé la frontière parce qu'ils ne pouvaient plus subsister sur la terre canadienne, capable pourtant, par son sol fécond, de faire vivre vingt-cinq millions d'habitants.

Ils nous demanderaient, à nous qui voulons rester ici pour continuer leur oeuvre et remplir la mission que la Providence vous a confiée, de conserver plus fidèlement que jamais les traditions religieuses et nationales qu'ils apportèrent de France, qu'ils acclimatèrent sur notre sol et qu'ils transmirent à leurs descendants comme la plus précieuse partie de l'héritage national.

Le miel et sa valeur nutritive

Voici des notes transmises par le service provincial d'apiculture:

Ce précieux liquide pourrait être défini: Nectar des fleurs cueilli et transformé par l'abeille. Rien de plus naturel alors que le miel soit une nourriture saine. Aussi voit-on dans l'histoire, que bien avant que les premières raffineries, qui nous donnent le sucre granulé, eussent été construites, le miel était en grand honneur. Sa supériorité sur le sucre granulé principalement consiste dans ce fait, que ce dernier, par le grand usage que l'on en fait, finit par engendrer quelques douleurs dans l'estomac. Il n'en est pas de même du miel qui, d'une assimilation plus facile, ne produit généralement aucun mauvais effet.

Le miel, avons-nous dit, se digère beaucoup plus facilement que le sucre et s'assimile aussi plus rapidement à notre organisme. En voici la preuve: Une fois dans l'estomac, avant que la digestion commence, le sucre ordinaire (sucre granulé) doit s'intervenir, se transformer en glucose. Ce sont des glandes salivères qui sont chargées de ce travail.

Il n'en est pas ainsi pour le sucre de miel qui est interverti avant qu'on l'absorbe. Cette transformation s'opère dans le jabot de l'abeille. Alors, dès que le miel est rendu dans l'estomac, sa digestion ou plutôt assimilation commence immédiatement et produit son effet beaucoup plus rapidement. Aussi comme les glandes salivères ne sont pas pratiquées par le travail de transformation — travail constant et parfois laborieux — l'estomac se trouve moins épuisé et la digestion s'opère plus promptement et plus facilement.

Ce n'est pas la seule raison qui devrait donner la préférence à l'emploi du miel sur le sucre frelaté; mais aussi et surtout sa grande supériorité sur tous ces produits factices.

On doit compter la valeur alimentaire d'un aliment par la chaleur qu'il produit, avons-nous dit. Voici un tableau comparant la valeur énergitique du miel à celle des différents sucres et substituts que l'on vend sur les marchés:

Miel: 1 cuillerée à table fournit 100 calories.

Sucre granulé: 2 cuillerées à table fournissent 100 calories.

Sirop d'érable: 1½ cuillerée à table fournit 100 calories.

Melasse: 1½ cuillerée à table fournit 100 calories.

Sirop de Blé d'Inde: 1¾ cuillerée à table fournit 100 calories.

Sucre brun: 2 cuillerées à table fournissent 100 calories.

Ce tableau dit clairement la supériorité du miel sur tous ces produits sucrés qu'on lui préfère parce qu'ils sont à plus bas prix.

Ainsi donc, si pour sucrer votre breuvage ou dans la préparation d'un aliment quel qu'il soit, vous employez au lieu du miel la même quantité d'un de ces sucres ci-haut nommés, votre produit aura la même apparence mais ne produira pas la même substance; et vous devrez compenser par une autre chose la valeur énergitique qui manque. Si l'on se contente de ces choses qui ne donnent que l'illustration du sucre, inévitablement ce sera peu à peu l'amaigrissement et la misère physiologique.

Dans ce siècle de falsification où l'on cherche à tout transformer et à donner l'ombre pour la proie, on ne pourra tout de même convaincre tout notre organisme qu'il peut se maintenir et se surtenter avec rien.

Ceux qui, jusqu'à présent, ont essayé de vivre simplement avec de l'eau, n'ont guère réussi à prouver l'excellence de leur méthode. Au moment où la pratique aurait été suffisamment longue pour s'habituer à ce régime, ils se sont trouvés fort gênés pour continuer à vivre et sont allés *ad patres!!!* On ne vit pas de l'air du temps.

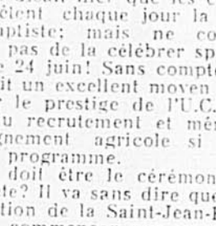
Ne nous y trompons pas; nous nous porterons d'autant mieux que les aliments que nous mangeons contiennent de valeur énergitique ou calorifique. Parmi ces aliments, le miel est un des premiers.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux au monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

Madame Blanche Lajoie-Vaillancourt.

Pas une heure d'heureuse

M. R. F. Miller, d'Aladdin, Wash., écrit: "Ma femme n'avait pas vécu une seule heure de répit depuis qu'elle avait passé la période critique. Elle souffrait depuis cette époque mais le Novoro du Dr Pierre la remit en bonne santé et elle peut maintenant s'occuper des travaux de ménage." N'est-il pas juste de dire qu'un médicament qui apporte de tels résultats doit être au-dessus de l'ordinaire? Cette fameuse médecine de famille n'est pas vendue par l'entremise de droguistes mais fournie directement par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501, Washington blvd, Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



FOURRURES BRUTES

Nous sommes intéressés dans toutes sortes de fourrures brutes, spécialement

RENARDS

VISONS

Nous payons le plus haut prix du marché.

Chas. Desjardins

& Cie Ltée.

1170 St-Denis, Montréal

Silhouette du jour

M. Caron

Ce ministre de l'agriculture est en son particulier le meilleur homme au monde, aimable, excellent causeur, d'une culture tout à fait originale. — il quitta le collège pour les champs dès sa jeunesse, ce qu'il a appris depuis, il l'apprit au cours de ses voyages, de ses lectures, de réflexions personnelles et plus d'un homme de profession n'est ni aussi intelligent ni aussi cultivé qu'il l'est. Si d'aventure son humeur est inégale, c'est que, pour avoir beaucoup travaillé, il a une santé aujourd'hui quelque peu compromise. Au demeurant, peu d'hommes publics sont d'abords aussi faciles que lui, il en est peu que l'exercice du pouvoir ait moins gâtés; il vit simplement et, parce qu'il est ministre, ne croit pas devoir être inaccessible, suer la morgue.

Dans la vie politique, il est tenace, combatif, parfois vindicatif; il n'oublie qu'une chose, — ses évolutions passées. Il est bon administrateur, ministre ponctuel et jamais oisif, parlementaire expérimenté, plein de ressources, l'un des esprits les plus agiles, les plus subtils d'une Chambre en décadence. Il est infatigable, nerveux, remuant; il a une manière à soi de présenter un argument, de le ramasser, de le mettre en valeur de façon plausible, de serrer son adversaire entre deux textes, —quitte à être lui-même mis sur le gril, à faire de singulières admissions, malgré toute sa finesse de Normand et ses dérobades fréquentes.

Il devient à de certaines heures d'une étonnante prolixité; c'est quand on le pique, qu'on attaque devant lui la Coopérative Fédérée qu'il a fondée, à laquelle il s'est lié, pour laquelle il déploie tant de zèle, qu'il est douteux s'il ne lui fera pas encore plus de mal qu'il lui veut faire de bien. Aussi, après avoir pendant un temps parlé de lui comme remplaçant de M. Taschereau, le jour de plus en plus rapproché où celui-ci s'en ira à l'un des premiers tribunaux du pays, on n'y pense pas autant maintenant, même s'il est un des ministres les plus âgés et les plus habiles de la Chambre des députés.

Cet homme de vif jugement, avisé, retors, insaisissable, a un amusant travers qui peut être dangereux. Il voit partout un adversaire, M. Ponton; il en parle à temps et à contretemps. Il cherche et croit trouver Ponton au fond de ses ennuis, de ses difficultés, de ses mécomptes. Il ne peut ouvrir un journal sans y voir, dans la moindre critique, Ponton; il ne mange pas sans chercher sous son assiette Ponton, sans sentir dans son omelette Ponton, sans humer, dans son café, Ponton. S'il se couche, chez soi ou n'importe où, il cherche sous son lit Ponton, dans ses draps, Ponton, à droite, à gauche, dans le placard, derrière la porte, Ponton. S'il a le cauchemar, il rêve à Ponton; à l'église, s'approche-t-il du bénitier, il regarde d'abord d'un oeil perçant jusqu'à la tribune de l'orgue, pour y chercher Ponton. Ponton le hante, le tracasse, le tourmente, le fait endêver, l'exaspère, le mine, le fait presque extravaguer. Et pour peu que cela continue, Ponton lui empoisonnera le reste de sa vie.

Méfaits de la passion politique, chez un homme qui, sut, s'il fut toujours un combatif, ne pas se départir de la mesure, du calme et garder d'ordinaire toute sa tête.

Paul DULAC

Du *Devoir*, 13 novembre 1926:

La maison Renaud

La Maison Renaud a été fondée en 1845 par feu J.-B. Renaud et a constamment progressé depuis, s'adjoignant d'années en années de nouveaux départements pour en arriver aujourd'hui à avoir la ligne absolument complète de produits alimentaires et, de plus à avoir comme affiliations une manufacture importante, la Old City et une laiterie La Brookside Dairy Ltd qui opère sous la direction J.-B. Renaud.

Voilà certes, une maison canadienne-française qui a progressé à pas de géant et qui est une de ces institutions puissantes et bien organisées qui font la gloire du Canada. Les opérations de la maison J.-B. Renaud ne sont pas restreintes au district de Québec, mais son terrain s'étend dans tout le Canada où les produits de la Old City sont vennus. De plus, elle importe beaucoup de produits européens et est agent exclusif pour des marques célèbres telles que D'orsay (Parfums) et conserves alimentaires Héro.

Elle achète en quantité illimitée tous les produits de la ferme, soit pour la Old City, la Brookside Dairy (Le lait et la crème) soit pour J.-B. Renaud, (le lard, le boeuf, les oeufs, le beurre, le fromage, etc.) et ses garanties sont solides. De plus, elle donne aux cultivateurs bien des avantages pour l'expédition en achetant tous ses produits à la fois.

Vos tout dévoués,

J.-B. RENAUD & CIE INC.,

Département de la publicité,

Par J.-U. VOYER.

Que l'espace d'un matin . .

Peut-être ne durent-elles que l'espace d'un matin! Mais, comme elles sont belles, ces roses! Comme le Créateur a prouvé sa grande bonté quand il les a livrées à la délectation de notre odorat et de notre vue!

L'exposition nationale de Fleurs a été tenue à l'hôtel Windsor, la semaine dernière. Ma bonne fortune a voulu que j'aie le privilège de la voir.

C'était ravissant. C'était presque divin!

Mon bonheur fut cependant un peu terni par un chagrin: que tous nos bons amis n'aient eu l'avantage de jouir de ce spectacle féerique.

Vraiment,
Dieu fit bien ce qu'Il fit,
Sans en chercher la preuve.
Dans ces adorables fleurs je la trouve.....

L'état de nos récoltes

Ottawa, 15 — Le Bureau fédéral de la statistique vient de publier son rapport sur l'état des récoltes à la fin d'octobre, d'après les renseignements fournis par ses correspondants agricoles. Voici ce rapport:

PROVINCES MARITIMES— Dans l'*Ile du Prince-Edouard* la situation est bonne. Dans la *Nouvelle-Ecosse* l'été fut très sec, aussi les labours d'automne ont été retardés par la dureté du sol. L'avoine est maigre et attaquée par la rouille. La récolte des pommes de terre est bonne. Au *Nouveau-Brunswick* la récolte des céréales est mauvaise, mais les racines sont supérieures à la moyenne et de bonne qualité. Dans les terrains humides les pommes de terre qui n'ont pas été arrachées de bonne heure ont pourri.

QUEBEC —*Au nord et au sud du Saint-Laurent* les pluies fréquentes ont abaissé la qualité des céréales et contrarié les travaux d'automne. L'avoine est maigre et attaquée par la rouille. Les pommes de terre ont donné de bons rendements mais parfois l'excès des pluies les a fait pourrir. Dans les *Cantons de l'Est* le temps fut frais et nuageux mais les récoltes sont assez bonnes, c'est-à-dire meilleures qu'on ne l'espérait. Les travaux d'automne ont sensiblement progressé. Dans le *district de Montréal* la situation est variable; les céréales ne sont pas aussi bonnes que l'an dernier.

ONTARIO — Dans toute la province l'humidité continuelle durant octobre a retardé la moisson; à la fin du mois il était difficile d'estimer le rendement car une partie appréciable du grain n'était pas encore battue. L'avoine tardive fut endommagée par la rouille; son rendement sera léger. Les labours d'automne ont été retardés; le blé d'automne semé plus tard que de coutume a belle apparence mais les emblavures ont été réduites. Les prairies et les pâturages sont en bon état. Dans les terrains bas les pommes de terre et les racines ont été endommagées par la pourriture. Les pluies ont grandement gêné la moisson et nui à toutes les cultures tardives.

MANITOBA — L'humidité ininterrompue de la température a fortement entravé le battage. De nombreux correspondants disent n'avoir jamais vu une saison aussi désagréable que celle-ci pour la moisson et le battage. L'humidité eut pour effet d'abaisser considérablement la classe du blé. Celui qui fut battu de bonne heure est assez beau mais la plupart du surplus est classée comme coriace ou humide. La germinaison a également causé des pertes. L'avoine est mauvaise. A la fin d'octobre il restait encore à faire une proportion considérable du battage différemment estimée par les correspondants entre 5 et 30 p.c. A la fin du mois dans maints districts le sol est recouvert de neige. Une bonne partie du lin n'est pas encore coupée et très peu de labours d'automne ont été faits.

SASKATCHEWAN — Le battage s'est opéré en octobre avec beaucoup de difficulté en raison de la fréquence de la pluie et de la neige; le battage ne pouvait durer que quelques jours à la fois; nombre de correspondants de la partie orientale de la province annoncent que le battage n'est pas achevé; mais dans la partie occidentale cette opération est terminée presque partout. Quantité du grain est classée comme coriace.

ALBERTA—Dans la plupart des districts la température fut très défavorable au battage, la pluie et la neige étant fréquemment tombées si bien que certains correspondants disent n'avoir jamais vu une aussi mauvaise saison. La qualité du blé s'est fortement détériorée; très souvent les correspondants expriment leur opinion ainsi: "rendements bon, qualité mauvaise". Cependant nonobstant cette situation peu propice quelques rapports signalent des battages achevés par une température propice et avec de bons résultats. L'avoine et l'orge sont mauvais; une notable portion de l'avoine a dû être coupée verte. On a fait très peu de labours d'automne.

La production des céréales

Ottawa, 15 — La production totale au Canada des céréales et des farineux est provisoirement estimée en boisseaux ainsi qu'il suit, l'estimation de l'an dernier étant placée entre parenthèses: Blé d'automne 20,769,000 (23,779,700); blé de printemps 385,045,000 (387,596,000); tout blé 405,814,000 (411,375,700); avoine 364,777,000 (513,384,000); orge 105,086,000 (112,668,300); seigle d'automne 9,592,000 (11,281,600); seigle de printemps 2,426,400 (2,406,900); tout seigle 12,018,400 (13,688,500); pois 2.598,300 (3,410,700); haricots 1,108,500 (1,500,700); sarrasin 9,871,100 (10,448,800); grains mélangés 32,448,000 (34,301,000); graine de lin 6,715,400 (9,297,100); maïs à grain 6,744,000 (10,564,300). Voici maintenant la moyenne du rendement à l'acre pour la totalité du Canada en 1926, le rendement de l'an dernier étant ajouté entre parenthèses: Blé d'automne 23.6 (30); blé de printemps 17.6 (18.3); tout blé 17.8 (18.7); avoine 27 (35); orge 27.7 (27.6); seigle d'automne 17.1 (16.1); seigle de printemps 13.8 (16.1); tout seigle 16.3 (16.1); pois 18 (18.6); haricots 15.5 (18.4); sarrasin 22.2 (22.5); grains mélangés 33.1 (38.6); graine de lin 8.2 (8.2); maïs à grain 32.2 (44.2).

Nos agriculteurs

L'IMPORTANCE DE LEUR INDUSTRIE

Jeudi, le 11 novembre 1926

L'Union Catholique des Cultivateurs de Québec terminera ce soir son troisième congrès; l'heure n'est pas venue de souligner sa portée, mais je m'en voudrais de ne pas appuyer un peu sur certaines paroles qui ont été prononcées par Mgr Laflamme, curé de la Basilique de Québc, par S. G. Mgr Rouleau qui a daigné paraître au Congrès, malgré ses absorbantes occupations des derniers jours, et par l'honorable M. Caron, premier ministre intérimaire.

* * *

Après avoir dit que le cultivateur vit, après le prêtre, le plus près de Dieu, Mgr Laflamme a rappelé l'importance de l'agriculture qui *"reste et doit rester notre industrie fondamentale"*, qui *"constitue un des plus puissants remparts de l'ordre social, parce qu'elle fixe la famille, garantit sa survivance, et développe des vertus solides"*.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a dit hier soir: — *"Vous êtes cultivateurs et vous appartenez à une classe privilégiée. On pourrait citer plusieurs des nombreux privilèges dont vous jouissez, mais je ne parlerai que d'un seul. Vous avez le privilège de la salubrité physique et morale... La richesse est dans le sol. La grande richesse, c'est l'agriculture..."*

L'honorable M. Caron, qui a suivi Mgr Rouleau à la tribune, a voulu donner à certaines de ses déclarations antérieures leur exacte portée: — *"J'ai déclaré tout simplement que l'Agriculture passait avant l'industrie"*, a-t-il dit.

* * *

On souligne souvent l'importance du commerce, de l'industrie, voire même du tourisme et des sports; et les réunions de toutes sortes au bénéfice de ces derniers ne se comptent plus. Il est heureux que l'agriculture ait son tour, et que des voix aussi autorisées que celles dont nous nous faisons l'écho affirment avec une sobre fermeté: — *"La richesse est dans le sol. La grande richesse est l'Agriculture. — L'Agriculture reste et doit rester notre industrie fondamentale — L'Agriculture passe avant l'industrie.*

Car l'agriculture souffre de nos jours; il suffit pour s'en convaincre de constater que de plus en plus, et dans tous les pays, la campagne est désertée pour la ville. Et l'agriculture souffre plus que d'autres professions, parce que plus que d'autres elle est affectée par l'abaissement des caractères et le dévergondage des idées.

C'est qu'il faut, pour faire un bon cultivateur, un ensemble de qualités au-dessus du commun. Il n'est donc pas étonnant que la classe rurale constitue une élite. Il faut aussi une trempe particulière de la volonté pour résister à un entraînement général vers le moindre effort et le plaisir apparemment facile.

La classe agricole vient de recevoir un hommage auquel elle a droit, mais qui ne lui est pas d'ordinaire prodigué. — Je laisse de côté les discours d'élection au cours desquels des orateurs quelconques débitent sans conviction à l'adresse des travailleurs du sol des compliments quelconques. — Les cultivateurs actuellement en congrès à Québec peuvent donc s'enorgueillir de ce qui vient d'être dit, à cause de la qualité et de la sincérité de ceux qui leur ont exprimé leur pensée.

Et la présence de tels personnages à leurs réunions montre combien est justement apprécié l'effort qu'ils ont commencé il y a quelques années, et qu'ils continuent, avec un sens très aigu des nécessités présentes.

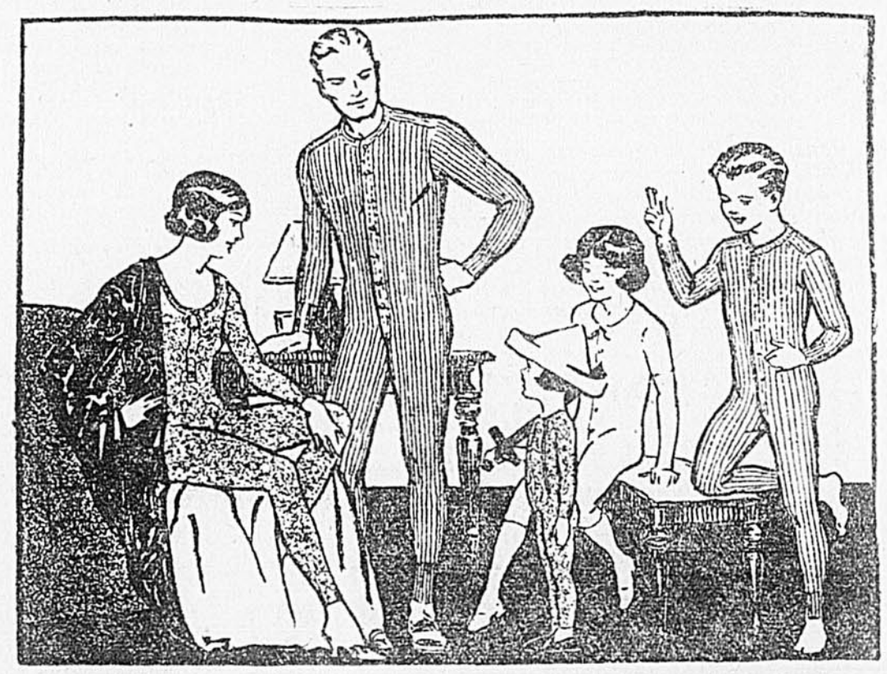
En effet, avec la lutte qui se fait plus difficile, se fait sentir le besoin de la solidarité. Chacun se groupe pour multiplier l'efficacité de l'effort. Notre siècle n'est plus celui de l'individualisme, mais de la coopération. Les cultivateurs s'y sont mis à leur tour. Ils y trouveront, comme d'autres y ont trouvé, le succès qui vient toujours à qui sait le préparer. Et ce sera tant mieux pour eux, tant mieux pour notre élément, et tant mieux pour le pays, puisque la classe agricole constitue *un des plus puissants remparts de l'ordre social.*

Jules DORION.

(*L'Action Catholique*)

L'embranchement de Maniwaki

On annonce, au Pacifique Canadien, que les travaux occasionnés par le changement du tracé de l'embranchement de Maniwaki sont maintenant terminés et que l'on vient de commencer à élever le niveau de la voie sur une distance de trois milles aux environs de Pointe-de-la-Ferme. Ce changement de tracé, qui a été effectué entre le mille 8 et le mille 14, affecte les stations de Tenaga, Kirk's Ferry, La Charité et Bennett. Ces travaux, commencés en avril dernier, ont été nécessités par la construction du barrage de la Canadian International Paper Co., barrage qui a été cause qu'une assez grande superficie de terrain a été inondée par les eaux de la rivière Gatineau, entre Chelsea et Cascades. L'International Paper Co., est actuellement à construire une route carrossable à cet endroit, pour l'usage des habitants de la région. C'est aussi elle qui paiera les frais, s'élevat à $750,000, occasionnés par la reconstruction du chemin de fer.



Chauds Sous-Vêtements pour toute la Famille

Pour Dames

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES BOUFFANTS

Choix considérable de bouffants de bonne épaisseur pour l'automne et l'hiver. En gros coton ouaté de nuances pâles, en coton à envers velouté de nuance crème ou en coton à rayures. Coupe ample. Gousset et bons élastiques. Tailles: 36 à 44. Chacun

.59 à .79

Camisoles

Modèle avec encolure haute ou basse. — Manches longues ou courtes ou sans manches. En coton à envers velouté de bonne épaisseur. Buste: 36 à 44

.89 et .98

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque DUPREX

Faits spécialement par Penman (95% de laine). CAMISOLES avec manches longueurs ou courtes, avec ou sans gousset. CALEÇONS longs, ouverts ou fermés.

Tailles: 34 . . . . . 1.79
Tailles: 36 . . . . . 1.79
Tailles: 38 . . . . . 2.00
Tailles: 40 . . . . . 2.25
Tailles: 42 . . . . . 2.50
Tailles: 44 . . . . . 2.75

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Pour Hommes

Sous-vêtements pour hommes à des prix d'économie

Camisoles et caleçons en coton ouaté Penman

Bonne qualité et nuance naturelle. Tailles des camisoles: 34 à 44. Tailles des caleçons: 32 à 42. Le morceau **.79**

COMBINAISONS de même qualité. Chacune.. **1.50**

Camisoles et caleçons DUPREX

en laine naturelle de bonne pesanteur pour l'automne et l'hiver. Qualité garantie ne pas rétrécir. Tailles des camisoles: 34 à 44. Tailles des caleçons: 32 à 42. Le morceau **2.15**

Tailles des camisoles: 46 et 48. Tailles des caleçons: 44 et 46. Le morceau **2.65**

COMBINAISONS DUPREX: 32 à 44. Le morceau **4.00**

Tailles: 46 et 48. Chacune **4.50**

SOUS-VETEMENTS POUR GARCONS

CAMISOLES ET CALEÇONS en mérinos de pesanteur pour la saison, marque Our Prince, et nuance naturelle. Aussi en coton peigné de très belle qualité; tricot par côtes de nuance crème. Tailles: 22 à 32 dans le lot. Spécial, le morceau . . . . . **.59**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

150 camisoles en laine Marque Knit-to-Fit

Nuance ivoire et très belle qualité. Plusieurs modèles différents au choix, manches. Buste: 36 à 44 dans le lot. Prix ordinaires jusqu'à 2.59 pour **1.98**

Pour Enfants

SOUS-VETEMENTS POUR ENFANTS

Camisoles

en coton par côtes, élastiques, qualité épaisse, encolure hollandaise et manches longues.

Ages: 2, 4 et 6 ans . . **.39**
Ages: 7, 8, 9 et 10 ans **.49**
Ages: 11, 12, 13 et 14 ans . . . . . **.59**

Bouffants

en coton ouaté; coupe ample et élastique à la taille et aux genoux.

Ages: 2, 4 et 6 ans . . **.45**
Ages: 7, 8, 9 et 10 ans **.55**
Ages: 11, 12, 13 et 14 ans . . . . . **.69**

Petites camisoles pour enfants

en coton par côtes; modèle Ruben ou ouvert en avant — bonne pesanteur. Ages: 6 à 18 mois. Spécial . . . . . **.39**

Camisoles

EN COTON OU EN LAINE et COMBINAISONS de même qualité, quelques-unes sont légèrement salies, et toutes de tailles désassorties. Prix ordinaire .98 jusqu'à 2.98 pour

.49 et 1.49

Dupuis Frères — Au premier.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

LIMITÉE

Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe,
MONTREAL, QUE.